

# MEMORIAL

Journal Officiel  
du Grand-Duché de  
Luxembourg



# MEMORIAL

Amtsblatt  
des Großherzogtums  
Luxemburg

## RECUEIL DES SOCIÉTÉS ET ASSOCIATIONS

Le présent recueil contient les publications prévues par la loi modifiée du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales et par la loi modifiée du 21 avril 1928 sur les associations et les fondations sans but lucratif.

C — N° 2669

30 octobre 2012

### SOMMAIRE

<b>Aesha S.A.</b> .....	<b>128093</b>	<b>Fid-Europe International S.A.</b> .....	<b>128103</b>
<b>Alfi S.A.</b> .....	<b>128094</b>	<b>Fihag S.A.H.</b> .....	<b>128103</b>
<b>Altraplan Luxembourg S.A.</b> .....	<b>128094</b>	<b>Flora Park S.à r.l.</b> .....	<b>128103</b>
<b>Anville Participation S.A.</b> .....	<b>128097</b>	<b>Foam Investments II S.à r.l.</b> .....	<b>128100</b>
<b>Arches Finance SA</b> .....	<b>128093</b>	<b>FR Solar Luxco JVCo</b> .....	<b>128104</b>
<b>ASM 65 S.à R.L.</b> .....	<b>128095</b>	<b>Henderson Fund SICAV</b> .....	<b>128095</b>
<b>ASM 65 S.à R.L.</b> .....	<b>128095</b>	<b>Immorollingergrund SA</b> .....	<b>128103</b>
<b>Assurmol</b> .....	<b>128096</b>	<b>Invest Services S. à r.l.</b> .....	<b>128104</b>
<b>Atom Holding S.à r.l.</b> .....	<b>128066</b>	<b>Jacquemart</b> .....	<b>128112</b>
<b>Benneman S.A.</b> .....	<b>128096</b>	<b>Kappa 94, S.à r.l.</b> .....	<b>128098</b>
<b>Blue Sky Management S.à.r.l.</b> .....	<b>128096</b>	<b>Maison Schutz S.à r.l.</b> .....	<b>128112</b>
<b>BRE/Everbright M6 Canada S.à r.l.</b> .....	<b>128096</b>	<b>Moondis S.à r.l.</b> .....	<b>128109</b>
<b>Bureau d'Architecture et d'Urbanisme Sa-</b> <b>botic S.à r.l.</b> .....	<b>128097</b>	<b>Neiman S.à r.l.</b> .....	<b>128100</b>
<b>Business Angel Venture Management S.A.</b> .....	<b>128094</b>	<b>News Luxembourg Finance S.à.r.l.</b> .....	<b>128104</b>
<b>Capstone Capital S.à r.l.</b> .....	<b>128097</b>	<b>Potts Point</b> .....	<b>128107</b>
<b>Central Investments S.à r.l.</b> .....	<b>128097</b>	<b>Rodra Investissements S.C.S.</b> .....	<b>128108</b>
<b>CIM/SP Solutions</b> .....	<b>128098</b>	<b>Salvia S.A.</b> .....	<b>128108</b>
<b>Clearstream Services</b> .....	<b>128098</b>	<b>SD Events S.à r.l.</b> .....	<b>128108</b>
<b>Colwind</b> .....	<b>128099</b>	<b>Sem International S.A.</b> .....	<b>128108</b>
<b>Dahlias Patrimonium S.A.</b> .....	<b>128100</b>	<b>Sogin</b> .....	<b>128109</b>
<b>Ecotech S.à r.l.</b> .....	<b>128100</b>	<b>Thunderbird E S.à r.l.</b> .....	<b>128112</b>
<b>ELK Services S.A.</b> .....	<b>128101</b>	<b>Thunderbird O S.à r.l.</b> .....	<b>128112</b>
<b>Eprec S.A.</b> .....	<b>128102</b>	<b>Tolexi Invest Corp. S.A.</b> .....	<b>128109</b>
<b>Eraulux</b> .....	<b>128102</b>	<b>VILLMOND Luxembourg S.à r.l.</b> .....	<b>128101</b>
<b>EVF I Investments S.à r.l.</b> .....	<b>128103</b>	<b>VILLMOND Luxembourg S.à r.l.</b> .....	<b>128096</b>

**Atom Holding S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 415.852,08.**

Siège social: L-2440 Luxembourg, 59, rue de Rollingergrund.

R.C.S. Luxembourg B 170.152.

In the year two thousand and twelve on the twenty-fifth day of September,

Before Maître Gérard LECUIT, Civil Law Notary, residing in Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, the Under-signed, acting instead and place of Maître Joseph ELVINGER, Civil Law Notary, residing in Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, temporarily unavailable, who will hold the present deed.

**THERE APPEARED**

KKR Global Infrastructure Investors L.P., a Cayman Islands exempted limited partnership, having its registered office at PO Box 309 Ugländ House, Grand Cayman, KY1-1104, Cayman Islands and, registered with the Cayman Islands Registrar of Exempted Limited Partnership under number 43026, acting through its general partner KKR Associates Infrastructure L.P., acting in turn through its general partner KKR Infrastructure Limited, here represented by Me Mélissa Kdyem, lawyer, residing in Luxembourg, by virtue of a proxy, given in September 2012 ("KKR Global Infrastructure Investors L.P.");

KKR European Infrastructure Investors L.P., a Scottish limited partnership with registered office at 50 Lothian Road, Festival Square, Edinburgh EH3 9 WJ, and registered with the Scottish Registrar of Limited Partnerships under number 8364, acting through its general partner KKR European Infrastructure Limited, here represented by Me Mélissa Kdyem, lawyer, residing in Luxembourg, by virtue of a proxy, given in September 2012 ("KKR European Infrastructure Investors L.P."); and

KKR Global Infrastructure Investors SBS L.P., a Cayman Islands exempted limited partnership, having its registered office at PO Box 309 Ugländ House, Grand Cayman, KY1-1104, Cayman Islands and, registered with the Cayman Islands Registrar of Exempted Limited Partnership under number 44484, acting through KKR Associates Infrastructure SBS L.P., acting in turn through its general partner KKR Infrastructure SBS Limited, here represented by Me Darina Cochrane, lawyer, residing in Luxembourg, by virtue of a proxy, given in September 2012 ("KKR Global Infrastructure Investors SBS L.P.");

Such appearing parties are the shareholders (the "Shareholders") of Atom Holding S.à r.l. (hereinafter the "Company"), a Luxembourg société à responsabilité limitée, having its registered office at 59 rue de Rollingergrund, L-2440 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg and registered with the Luxembourg Register of Trade and Companies under number B. 170.152, incorporated by a notarial deed drawn up by Me Jean-Joseph Wagner notary residing in Sanem, Grand Duchy of Luxembourg, on 11 July 2012, and whose articles of association (the "Articles") have been published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations under number 2017 page 96787 dated 14 August 2012 and have not been amended since.

The said proxies, initialled *ne varietur* by the proxyholder of the appearing parties and the notary, will remain annexed to the present deed to be filed at the same time with the registration authorities.

The appearing parties representing 100 % of corporate capital require the notary to act the following resolutions:

*First resolution*

The Shareholders resolve to create the following 20 new classes of shares in the Company's share capital:

- class A1 shares (the "Class A1 Shares"),
- class A2 shares (the "Class A2 Shares"),
- class A3 shares (the "Class A3 Shares"),
- class A4 shares (the "Class A4 Shares"),
- class A5 shares (the "Class A5 Shares"),
- class A6 shares (the "Class A6 Shares"),
- class A7 shares (the "Class A7 Shares"),
- class A8 shares (the "Class A8 Shares"),
- class A9 shares (the "Class A9 Shares"),
- class A10 shares (the "Class A10 Shares"),
- class B1 shares (the "Class B1 Shares"),
- class B2 shares (the "Class B2 Shares"),
- class B3 shares (the "Class B3 Shares"),
- class B4 shares (the "Class B4 Shares"),
- class B5 shares (the "Class B5 Shares"),
- class B6 shares (the "Class B6 Shares"),

- class B7 shares (the "Class B7 Shares"),
- class B8 shares (the "Class B8 Shares"),
- class B9 shares (the "Class B9 Shares"), and
- class B10 shares (the "Class B10 Shares"),

each having a nominal value of one Euro cent (EUR 0.01) and having the rights and obligations as set out in the Articles as amended by the following resolutions.

#### *Second resolution*

The Shareholders consequently resolve to convert the existing one million two hundred and fifty thousand (1,250,000) shares of the Company into Class A1 Shares as follows:

- seven hundred and fifty thousand (750,000) Class A1 Shares of one Euro cent (EUR 0.01) each held by KKR Global Infrastructure Investors L.P., prenamed;
- two hundred and fifty thousand (250,000) Class A1 Shares of one Euro cent (EUR 0.01) each held by KKR European Infrastructure Investors L.P., prenamed; and
- two hundred and fifty thousand (250,000) Class A1 Shares of one Euro cent (EUR 0.01) each held by KKR Global Infrastructure Investors SBS L.P., prenamed.

#### *Third resolution*

The Shareholders resolve to increase the share capital of the Company by an amount of four hundred three thousand three hundred fifty-two Euro and eight Euro cents (EUR 403,352.08) so as to raise it from its current amount of twelve thousand five hundred Euro (EUR 12,500.-) to four hundred fifteen thousand eight hundred fifty-two Euro and eight Euro cents (EUR 415,852.08) through a contribution in cash with a global share premium of an amount of five million three hundred thirty-six thousand six hundred forty-seven Euro and ninety-two Euro cents (EUR 5,336,647.92) by creating and issuing:

- three million two hundred eight thousand six hundred fifty-two (3,208,652) Class A1 Shares,
- three million nine hundred eighty-six thousand seventy (3,986,070) Class A2 Shares,
- four million ninety-seven thousand three hundred sixty-one (4,097,361) Class A3 Shares,
- four million ninety-seven thousand three hundred sixty-one (4,097,361) Class A4 Shares,
- four million ninety-seven thousand three hundred sixty-one (4,097,361) Class A5 Shares,
- four million one hundred seventeen thousand seven hundred fifteen (4,117,715) Class A6 Shares,
- four million one hundred forty-two thousand four hundred twenty (4,142,420) Class A7 Shares,
- four million one hundred forty-two thousand four hundred twenty (4,142,420) Class A8 Shares,
- four million one hundred forty-two thousand four hundred twenty (4,142,420) Class A9 Shares,
- four million one hundred forty-two thousand four hundred twenty (4,142,420) Class A10 Shares,
- sixteen thousand one hundred and one (16,101) Class B1 Shares,
- sixteen thousand one hundred and one (16,101) Class B2 Shares,
- sixteen thousand one hundred and one (16,101) Class B3 Shares,
- sixteen thousand one hundred and one (16,101) Class B4 Shares,
- sixteen thousand one hundred and one (16,101) Class B5 Shares,
- sixteen thousand one hundred and one (16,101) Class B6 Shares,
- sixteen thousand one hundred and one (16,101) Class B7 Shares,
- sixteen thousand one hundred and one (16,101) Class B8 Shares,
- sixteen thousand one hundred (16,100) Class B9 Shares, and
- sixteen thousand one hundred (16,100) Class B10 Shares

each having a nominal value of one Euro cent (EUR 0.01) all having the rights and obligations as set out in the Articles as amended as per the following resolutions (collectively referred as the "New Shares").

The New Shares are subscribed as follows:

- KKR Global Infrastructure Investors L.P., prenamed, declares to subscribe to two million five hundred forty-seven thousand six hundred forty-eight (2,547,648) Class A1 Shares, three million two hundred ninety-seven thousand six hundred forty-eight (3,297,648) Class A2 Shares, three million two hundred ninety-seven thousand six hundred forty-eight (3,297,648) Class A3 Shares, three million two hundred ninety-seven thousand six hundred forty-eight (3,297,648) Class A4 Shares, three million two hundred ninety-seven thousand six hundred forty-eight (3,297,648) Class A5 Shares, three million two hundred ninety-seven thousand six hundred forty-eight (3,297,648) Class A6 Shares, three million two hundred ninety-seven thousand six hundred forty-eight (3,297,648) Class A7 Shares, three million two hundred ninety-seven thousand six hundred forty-eight (3,297,648) Class A8 Shares, three million two hundred ninety-seven thousand six hundred forty-eight (3,297,648) Class A9 Shares and three million two hundred ninety-seven thousand six hundred forty-eight (3,297,648) Class A10 Shares, each new share having a par value of one Euro cent (EUR 0.01). Such new shares

to be issued are to be paid up by a contribution in cash for a total amount of three million two hundred ninety thousand one hundred forty-eight Euro (EUR 3,290,148.-) out of which: (i) three hundred twenty-two thousand two hundred sixty-four Euro and eighty Euro cents (EUR 322,264.80) are to be allocated to the share capital of the Company and (ii) two million nine hundred sixty-seven thousand eight hundred eighty-three Euro and twenty Euro cents (EUR 2,967,883.20) are to be allocated to the share premium of the Company.

- KKR European Infrastructure Investors L.P., prenamed, declares to subscribe to twenty-seven thousand four hundred eighteen (27,418) Class A2 Shares, one hundred thirty-eight thousand seven hundred nine (138,709) Class A3 Shares, one hundred thirty-eight thousand seven hundred nine (138,709) Class A4 Shares, one hundred thirty-eight thousand seven hundred nine (138,709) Class A5 Shares, one hundred thirty-eight thousand seven hundred nine (138,709) Class A6 Shares, one hundred thirty-eight thousand seven hundred nine (138,709) Class A7 Shares, one hundred thirty-eight thousand seven hundred nine (138,709) Class A8 Shares, one hundred thirty-eight thousand seven hundred nine (138,709) Class A9 Shares and one hundred thirty-eight thousand seven hundred nine (138,709) Class A10 Shares, each new share having a par value of one Euro cent (EUR 0.01). Such new shares to be issued are to be paid up by a contribution in cash for a total amount of one hundred thirty-six thousand two hundred nine Euro (EUR 136,209.-) out of which: (i) eleven thousand three hundred seventy Euro and ninety Euro cents (EUR 11,370.90) are to be allocated to the share capital of the Company and (ii) one hundred twenty-four thousand eight hundred thirty-eight Euro and ten Euro cents (EUR 124,838.10) are to be allocated to the share premium of the Company.

- KKR Global Infrastructure Investors SBS L.P., prenamed, declares to subscribe to twenty thousand three hundred fifty-four (20,354) Class A6 Shares, forty-five thousand fifty-nine (45,059) Class A7 Shares, forty-five thousand fifty-nine (45,059) Class A8 Shares, forty-five thousand fifty-nine (45,059) Class A9 Shares and forty-five thousand fifty-nine (45,059) Class A10 Shares, each new share having a par value of one Euro cent (EUR 0.01). Such new shares to be issued are to be paid up by a contribution in cash for a total amount of forty-two thousand five hundred fifty-nine Euro (EUR 42,559.-) out of which: (i) two thousand five Euro and ninety Euro cents (EUR 2,005.90) are to be allocated to the share capital of the Company and (ii) forty thousand five hundred fifty-three Euro and ten Euro cents (EUR 40,553.10) are to be allocated to the share premium of the Company.

- KKR Global Infrastructure Investors (Keats) L.P., a Cayman Islands exempted limited partnership, having its registered office at PO Box 309 Ugland House, Grand Cayman, KY1-1104, Cayman Islands, acting through its general partner KKR Associates Infrastructure L.P., acting in turn through its general partner KKR Infrastructure Limited, here represented by Me Mélissa Kdyem, lawyer, residing in Luxembourg, by virtue of a proxy, given in September 2012, declares to subscribe to six hundred twelve thousand six hundred fifty (612,650) Class A1 Shares, six hundred twelve thousand six hundred fifty (612,650) Class A2 Shares, six hundred twelve thousand six hundred fifty (612,650) Class A3 Shares, six hundred twelve thousand six hundred fifty (612,650) Class A4 Shares, six hundred twelve thousand six hundred fifty (612,650) Class A5 Shares, six hundred twelve thousand six hundred fifty (612,650) Class A6 Shares, six hundred twelve thousand six hundred fifty (612,650) Class A7 Shares, six hundred twelve thousand six hundred fifty (612,650) Class A8 Shares, six hundred twelve thousand six hundred fifty (612,650) Class A9 Shares and six hundred twelve thousand six hundred fifty (612,650) Class A10 Shares, each new share having a par value of one Euro cent (EUR 0.01). Such new shares to be issued are to be paid up by a contribution in cash for a total amount of six hundred twelve thousand six hundred fifty Euro (EUR 612,650.-) out of which: (i) sixty-one thousand two hundred sixty-five Euro (EUR 61,265.-) are to be allocated to the share capital of the Company and (ii) five hundred fifty-one thousand three hundred eighty-five Euro (EUR 551,385.-) are to be allocated to the share premium of the Company.

- KKR Partners II (International) L.P., a Cayman Islands exempted limited partnership, having its registered office at PO Box 309 Ugland House, Grand Cayman, KY1-1104, Cayman Islands and acting through its general partner KKR PI-II GP Limited, here represented by Me Mélissa Kdyem, lawyer, residing in Luxembourg, by virtue of a proxy, given in September 2012, declares to subscribe to forty-eight thousand three hundred fifty-four (48,354) Class A1 Shares, forty-eight thousand three hundred fifty-four (48,354) Class A2 Shares, forty-eight thousand three hundred fifty-four (48,354) Class A3 Shares, forty-eight thousand three hundred fifty-four (48,354) Class A4 Shares, forty-eight thousand three hundred fifty-four (48,354) Class A5 Shares, forty-eight thousand three hundred fifty-four (48,354) Class A6 Shares, forty-eight thousand three hundred fifty-four (48,354) Class A7 Shares, forty-eight thousand three hundred fifty-four (48,354) Class A8 Shares, forty-eight thousand three hundred fifty-four (48,354) Class A9 Shares and forty-eight thousand three hundred fifty-four (48,354) Class A10 Shares, each new share having a par value of one Euro cent (EUR 0.01). Such new shares to be issued are to be paid up by a contribution in cash for a total amount of forty-eight thousand three hundred fifty-four Euro (EUR 48,354) out of which: (i) four thousand eight hundred thirty-five Euro and forty Euro cents (EUR 4,835.40) are to be allocated to the share capital of the Company and (ii) forty-three thousand five hundred eighteen Euro and sixty cents (EUR 43,518.60) are to be allocated to the share premium of the Company.

- CFGI Coriance Co-Invest (Cayman) SPV, L.P., a Cayman Islands exempted limited partnership, having its registered office at Maples Corporate Services Limited, PO Box 309, Ugland House, Grand Cayman, KY1-1104, Cayman Islands, acting through its general partner, Credit Suisse (Cayman) Management Limited, a limited liability company existing under the laws of the Cayman Islands, having its registered office at PO Box 309, Ugland House, Grand Cayman, KY1-1104, Cayman Islands, here represented by Me Mélissa Kdyem, lawyer, residing in Luxembourg, by virtue of a proxy, given in September 2012, declares to subscribe to sixteen thousand one hundred and one (16,101) Class B1 Shares, sixteen thousand one hundred and one (16,101) Class B2 Shares, sixteen thousand one hundred and one (16,101) Class B3 Shares,

sixteen thousand one hundred and one (16,101) Class B4 Shares, sixteen thousand one hundred and one (16,101) Class B5 Shares, sixteen thousand one hundred and one (16,101) Class B6 Shares, sixteen thousand one hundred and one (16,101) Class B7 Shares, sixteen thousand one hundred and one (16,101) Class B8 Shares, sixteen thousand one hundred (16,100) Class B9 Shares and sixteen thousand one hundred (16,100) Class B10 Shares, each new share having a par value of one Euro cent (EUR 0.01). Such new shares to be issued are to be paid up by a contribution in cash for a total amount of one million six hundred ten thousand eighty Euro (EUR 1,610,080.-) out of which: (i) one thousand six hundred ten Euro and eight Euro cents (EUR 1,610.08) are to be allocated to the share capital of the Company and (ii) one million six hundred eight thousand four hundred sixty-nine Euro and ninety-two Euro cents (EUR1,608,469.92) are to be allocated to the share premium of the Company.

Therefore, the global contribution of five million seven hundred forty thousand Euro (EUR 5,740,000.-) for the New Shares will be allocated as follows: (i) four hundred three thousand three hundred fifty-two Euro and eight Euro cents (EUR 403,352.08) are allocated to the share capital of the Company and (ii) five million three hundred thirty-six thousand six hundred forty-seven Euro and ninety-two Euro cents (EUR 5,336,647.92) are allocated to the Share Premium Account (as defined as per the following resolution) of the Company.

The proof of the existence of the contributions has been produced to the undersigned notary.

#### *Fourth resolution*

The shareholders finally resolve to fully restate and amend the Articles of the Company, without changing its object clause, which shall read as follows:

"

**1. Corporate form and Name** This document constitutes the articles of incorporation (the "Articles") of Atom Holding S.à r.l. (the "Company"), a private limited liability company (société à responsabilité limitée) incorporated under the laws of the Grand Duchy of Luxembourg including the law of 10 August 1915 on commercial companies as amended from time to time (the "1915 Law").

#### **2. Registered office.**

2.1 The registered office of the Company (the "Registered Office") is established in the city of Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg.

2.2 The Registered Office may be transferred:

2.2.1 to any other place within the same municipality in the Grand Duchy of Luxembourg by the Board of Managers (as defined in Article 11.1); or

2.2.2 to any other place in the Grand Duchy of Luxembourg (whether or not in the same municipality) by a resolution of the shareholders of the Company (a "Shareholders' Resolution") passed in accordance with these Articles and the laws from time to time of the Grand Duchy of Luxembourg including the 1915 Law ("Luxembourg Law").

2.3 Should a situation arise or be deemed imminent, whether military, political, economic, social or otherwise, which would prevent normal activity at the Registered Office, the Registered Office may be temporarily transferred abroad until such time as the situation becomes normalised; such temporary measures will not have any effect on the Company's nationality and the Company will, notwithstanding this temporary transfer of the Registered Office, remain a Luxembourg company. The decision as to the transfer abroad of the Registered Office will be made by the Board of Managers.

2.4 The Company may have offices and branches, both in the Grand Duchy of Luxembourg and abroad.

#### **3. Objects.** The objects of the Company are:

3.1 to act as an investment holding company and to co-ordinate the business of any corporate bodies in which the Company is for the time being directly or indirectly interested, and to acquire (whether by original subscription, tender, purchase, exchange or otherwise) the whole of or any part of the stock, shares, debentures, debenture stocks, bonds and other securities issued or guaranteed by any person and any other asset of any kind and to hold the same as investments, and to sell, exchange and dispose of the same;

3.2 to carry on any trade or business whatsoever and to acquire, undertake and carry on the whole or any part of the business, property and/or liabilities of any person carrying on any business;

3.3 to invest and deal with the Company's money and funds in any way the Board of Managers thinks fit and to lend money and give credit in each case to any person with or without security;

3.4 to borrow, raise and secure the payment of money in any way the Board of Managers thinks fit, including by the issue (to the extent permitted by Luxembourg Law) of debentures and other securities or instruments, perpetual or otherwise, convertible or not, whether or not charged on all or any of the Company's property (present and future) or its uncalled capital, and to purchase, redeem, convert and pay off those securities;

3.5 to acquire an interest in, amalgamate, merge, consolidate with and enter into partnership or any arrangement for the sharing of profits, union of interests, co-operation, joint venture, reciprocal concession or otherwise with any person, including any employees of the Company;

3.6 to enter into any guarantee or contract of indemnity or suretyship, and to provide security for the performance of the obligations of and/or the payment of any money by any person (including any body corporate in which the Company



has a direct or indirect interest or any person (a "Holding Entity") which is for the time being a member of or otherwise has a direct or indirect interest in the Company or any body corporate in which a Holding Entity has a direct or indirect interest and any person who is associated with the Company in any business or venture), with or without the Company receiving any consideration or advantage (whether direct or indirect), and whether by personal covenant or mortgage, charge or lien over all or part of the Company's undertaking, property or assets (present and future) or by other means; for the purposes of this Article 3.6 "guarantee" includes any obligation, however described, to pay, satisfy, provide funds for the payment or satisfaction of, indemnify and keep indemnified against the consequences of default in the payment of, or otherwise be responsible for, any indebtedness or financial obligations of any other person;

3.7 to purchase, take on lease, exchange, hire and otherwise acquire any real or personal property and any right or privilege over or in respect of it;

3.8 to sell, lease, exchange, let on hire and dispose of any real or personal property and/or the whole or any part of the undertaking of the Company, for such consideration as the Board of Managers thinks fit, including for shares, debentures or other securities, whether fully or partly paid up, of any person, whether or not having objects (altogether or in part) similar to those of the Company; to hold any shares, debentures and other securities so acquired; to improve, manage, develop, sell, exchange, lease, mortgage, dispose of, grant options over, turn to account and otherwise deal with all or any part of the property and rights of the Company;

3.9 to do all or any of the things provided in any paragraph of this Article 3 (a) in any part of the world; (b) as principal, agent, contractor, trustee or otherwise; (c) by or through trustees, agents, sub-contractors or otherwise; and (d) alone or with another person or persons;

3.10 to do all things (including entering into, performing and delivering contracts, deeds, agreements and arrangements with or in favour of any person) that are in the opinion of the Board of Managers incidental or conducive to the attainment of all or any of the Company's objects, or the exercise of all or any of its powers;

PROVIDED ALWAYS that the Company will not enter into any transaction which would constitute a regulated activity of the financial sector or require a business license under Luxembourg Law without due authorisation under Luxembourg Law.

**4. Duration.** The Company is established for an unlimited duration.

#### **5. Share capital.**

5.1 The share capital of the Company is four hundred fifteen thousand eight hundred fifty-two Euro and eight Euro cents (EUR 415,852.08) divided into as follows:

- four million four hundred fifty-eight thousand six hundred fifty-two (4,458,652) Class A1 Shares (the "Class A1 Shares");
- three million nine hundred eighty-six thousand seventy (3,986,070) Class A2 Shares (the "Class A2 Shares");
- four million ninety-seven thousand three hundred sixty-one (4,097,361) Class A3 Shares (the "Class A3 Shares");
- four million ninety-seven thousand three hundred sixty-one (4,097,361) Class A4 Shares (the "Class A4 Shares");
- four million ninety-seven thousand three hundred sixty-one (4,097,361) Class A5 Shares (the "Class A5 Shares");
- four million one hundred seventeen thousand seven hundred fifteen (4,117,715) Class A6 Shares (the "Class A6 Shares");
- four million one hundred forty-two thousand four hundred twenty (4,142,420) Class A7 Shares (the "Class A7 Shares");
- four million one hundred forty-two thousand four hundred twenty (4,142,420) Class A8 Shares (the "Class A8 Shares");
- four million one hundred forty-two thousand four hundred twenty (4,142,420) Class A9 Shares (the "Class A9 Shares");
- four million one hundred forty-two thousand four hundred twenty (4,142,420) Class A10 Shares (the "Class A10 Shares");
- sixteen thousand one hundred and one (16,101) Class B1 Shares (the "Class B1 Shares");
- sixteen thousand one hundred and one (16,101) Class B2 Shares (the "Class B2 Shares");
- sixteen thousand one hundred and one (16,101) Class B3 Shares (the "Class B3 Shares");
- sixteen thousand one hundred and one (16,101) Class B4 Shares (the "Class B4 Shares");
- sixteen thousand one hundred and one (16,101) Class B5 Shares (the "Class B5 Shares");
- sixteen thousand one hundred and one (16,101) Class B6 Shares (the "Class B6 Shares");
- sixteen thousand one hundred and one (16,101) Class B7 Shares (the "Class B7 Shares");
- sixteen thousand one hundred and one (16,101) Class B8 Shares (the "Class B8 Shares");
- sixteen thousand one hundred (16,100) Class B9 Shares (the "Class B9 Shares"); and
- sixteen thousand one hundred (16,100) Class B10 Shares (the "Class B10 Shares");

(hereafter referred to as the "Shares" and each a "Share") each having a nominal value of one Euro cent (EUR 0.01) and having their rights and obligations as set out in the Articles. In these Articles, "Shareholders" means the holders at the relevant time of the Shares and "Shareholder" shall be construed accordingly.

5.2 The Company may establish share premium accounts corresponding to a specific class of Share (the "Share Premium Accounts") into which any premium paid on a given class of Share is to be transferred. Decisions as to the use of the Share Premium Account are to be taken by the Shareholder(s) subject to the 1915 Law, any Shareholders' Agreement and these Articles, it being understood that any share premium paid into such Share Premium Account in respect of a class of Shares shall not be reimbursed to any Shareholder other than the holder of that class of Shares.

5.3 The Company may, subject to any Shareholders' Agreement, without limitation, accept equity or other contributions without issuing Shares or other securities in consideration for the contribution and may credit the contributions to one or more accounts. Decisions as to the use of any such accounts are to be taken by the Shareholder(s) subject to the 1915 Law, any Shareholders' Agreement and these Articles. For the avoidance of doubt, any such decision may, but need not, allocate any amount contributed to the contributor or to a particular class of Shares.

5.4 All Shares have equal rights subject to any Shareholders' Agreement and as otherwise provided in these Articles.

## **6. Distributions on shares.**

6.1 All Distributions shall be allocated to Shareholders pro rata based on their respective Fully Converted Equity Percentages unless any Shareholder waives by written notice to the Company its right to receive such Distribution.

6.2 Any Distributions will be made subject to any applicable law and to the provisions of any Shareholders' Agreement.

6.3 From the net profits of the Company determined in accordance with Luxembourg Law, five per cent shall be deducted and allocated to a legal reserve fund. That deduction will cease to be mandatory when the amount of the legal reserve fund reaches one tenth of the Company's nominal capital.

6.4 Subject to the provisions of Luxembourg Law, the Articles and any Shareholders' Agreement, the Company may by resolution of the Shareholders declare dividends in accordance with the respective rights of the Shareholders.

6.5 The Board of Managers as appropriate may decide to pay interim dividends to the Shareholder(s) in accordance with their respective rights before the end of the financial year on the basis of a statement of accounts showing that sufficient funds are available for distribution, it being understood that (i) the amount to be distributed may not exceed, where applicable, realised profits since the end of the last financial year, increased by carried forward profits and distributable reserves, but decreased by carried forward losses and sums to be allocated to a reserve to be established according to the 1915 Law or these Articles and that (ii) any such distributed sums which do not correspond to profits actually earned may be recovered from the relevant Shareholder(s).

6.6 In the event that a dividend is declared in accordance with these Articles, then the following provisions will apply in relation to that dividend unless waived by the Shareholders and subject always to article 6.1.

6.6.1 First, the holders of Class 1 Shares shall be granted a right to receive, pro rata, a preferred dividend representing 0.25% of the nominal value of the Shares issued by the Company. The holders of Class 2 Shares shall be granted a right to receive, pro rata, a preferred dividend representing 0.30% of the nominal value of the Shares issued by the Company. The holders of Class 3 Shares shall be granted a right to receive, pro rata, a preferred dividend representing 0.35% of the nominal value of the Shares issued by the Company. The holders of Class 4 Shares shall be granted a right to receive, pro rata, a preferred dividend representing 0.40% of the nominal value of the Shares issued by the Company. The holders of Class 5 Shares shall be granted a right to receive, pro rata, a preferred dividend representing 0.45% of the nominal value of the Shares issued by the Company. The holders of Class 6 Shares shall be granted a right to receive, pro rata, a preferred dividend representing 0.50% of the nominal value of the Shares issued by the Company. The holders of Class 7 Shares shall be granted a right to receive, pro rata, a preferred dividend representing 0.55% of the nominal value of the Shares issued by the Company. The holders of Class 8 Shares shall be granted a right to receive, pro rata, a preferred dividend representing 0.60% of the nominal value of the Shares issued by the Company. The holders of Class 9 Shares shall be granted a right to receive, pro rata, a preferred dividend representing 0.65% of the nominal value of the Shares issued by the Company. For the avoidance of doubt, the payments to be made under 6.6.1 are to be made on a pari passu basis between the holders of the relevant class of Shares subject to article 6.1 and 'pro rata' shall be interpreted as being subject to article 6.1.

6.6.2 After the dividend set out under article 6.6.1 above, all remaining income to be paid by way of dividend (the "Excess") if any, shall be paid to the holders of Class 10 Shares or if the Class 10 Shares have been cancelled and do not exist anymore, to the holders of the Class 9 Shares; or if the Class 9 Shares have been cancelled and do not exist anymore, to the holders of the Class 8 Shares; or if the Class 8 Shares have been cancelled and do not exist anymore, to the holders of the Class 7 Shares; or if the Class 7 Shares have been cancelled and do not exist anymore, to the holders of the Class 6 Shares; or if the Class 6 Shares have been cancelled and do not exist anymore, to the holders of the Class 5 Shares; or if the Class 5 Shares have been cancelled and do not exist anymore, to the holders of the Class 4 Shares; or if the Class 4 Shares have been cancelled and do not exist anymore, to the holders of the Class 3 Shares; or if the Class 3 Shares have been cancelled and do not exist anymore, to the holders of the Class 2 Shares; or if the Class 2 Shares have been cancelled and do not exist anymore, to the holder of the Class 1 Shares.

For the avoidance of doubt, the payments to be made under article 6.6.2 are to be made on a pari passu basis between the holders of the class of Shares subject to article 6.1 and 'pro rata' shall be interpreted as being subject to article 6.1.

### **7. Increases and Reductions of share capital.**

7.1 The issued capital of the Company may be increased or reduced from time to time by a Shareholders' resolution adopted in accordance with these Articles and Luxembourg Law and in compliance with any Shareholders' Agreement and the Company may repurchase, redeem and/or cancel its Shares subject as aforesaid.

7.2 Any reduction of the share capital of the Company will be through the repurchase and subsequent cancellation of all the issued Shares of one or more Numerical Class of Shares (a 'Share Redemption').

7.3 Any Share Redemption will be made in accordance with article 6.1 pro rata between the different Alphabetical Series and shall be made in respect of the Numerical Class for each Alphabetical Series with the highest number.

7.4 Upon a Share Redemption becoming effective, the holders of the Shares which are repurchased by the Company as part of the Share Redemption (the "Redeemed Shares") will be paid the Redemption Price for each Redeemed Share.

7.5 There may not be more than an aggregate of ten Share Redemptions. For these purposes, each number of Share Redemptions will correspond to the number of Numerical Classes of Shares which are the subject of the Share Redemption. As an example of this for purposes of illustration, a Share Redemption in respect of the A1, B1, C1 and D1 Classes of Shares will constitute one Share Redemption; a Share Redemption in respect of the A1, B1, C1, D1, A2, B2, C2 and D2 Classes of Shares will constitute two Share Redemptions.

### **8. Indivisibility of shares.**

8.1 Each Share is indivisible.

8.2 A Share may be registered in the name of more than one person provided that all holders of a Share notify the Company in writing as to which of them is to be regarded as their representative; the Company will deal with that representative as if it were the sole Shareholder in respect of that Share including for the purposes of voting, dividend and other payment rights.

### **9. Transfer of shares and Securities.**

9.1 The transfer of Shares is subject to the provisions of these Articles, articles 189 and 190 of the 1915 Law and the provisions of any Shareholders' Agreement.

9.2 General Transfer Restrictions.

9.2.1 No Shareholder shall Transfer any Securities, except (i) pursuant to a Permitted Transfer or (ii) pursuant to article 9.2.2, in each case subject to article 9.3, and 9.4 of these Articles and the Five Year Put Option and the Seven Year Put Option as defined in any Shareholders' Agreement, article 9.5 of the Articles and the relevant provisions of any Shareholders' Agreement or (iii) if such Transfer has been authorised by the A Shareholders. Any purported Transfer of Securities in violation of this article or of any Shareholders' Agreement shall be null and void, and the Company shall not in any way give effect to any such impermissible Transfer.

9.2.2 The A Shareholders may, until the date that is twelve months from the date of Closing, syndicate Securities to limited partners of its Affiliates that are investment funds, to other institutional investors and/or to one or more non-traditional investors, provided that the A Shareholders continues to Control the Company and to hold 50% of the Shares of the Company subsequently to any such Transfers permitted pursuant to this article 9.2.2.

9.3 Tag-Along Rights.

9.3.1 Other than pursuant to (i) a Permitted Transfer, (ii) article 9.2.2, (iii) article 9.4 or (iv) Section 6.1 of any Shareholders' Agreement, if the A Shareholders (the "Selling Shareholder") propose to Transfer Securities (a "Proposed Sale") to any Person, then each Shareholder shall be entitled to participate in such Proposed Sale pro rata to the number of Securities held by each Shareholder in the Company (on an as converted basis) (the "Tag-Along Percentage") under the same terms and conditions and the A Shareholders shall furnish to the Company and each other Shareholder a written notice of such Proposed Sale (the "Tag-Along Notice").

9.3.2 The Tag-Along Notice will include:

(a) (A) the number of Securities proposed to be so Transferred, (B) the proposed amount and form of consideration to be received by the Selling Shareholder per Security or the formula by which such consideration is to be determined (and if such consideration consists in part or in whole of assets other than cash, a good faith estimate of the fair market value of such non-cash consideration and relevant information relating to such non-cash consideration); (C) the identity of the proposed Transferee or Transferees (the "Proposed Transferee"); (D) the proposed Transfer date, if known and (E) to the extent known, any other material terms of the Proposed Sale (including, without limitation, in respect of any restrictive covenants, representation and warranties to be given by the Selling Shareholder); and

(b) an invitation to each other Shareholder to make an offer (any such Shareholder who elects to make such an offer being a "Tagging Shareholder" and, together with the Selling Shareholder, the "Tag-Along Sellers") to include in the Proposed Sale the number of Securities held by such Tagging Shareholder, determined as set out in article 9.3.3 below.

9.3.3 Each Tagging Shareholder wishing to exercise the tag-along rights provided by this article 9.3 must, within twenty Business Days following delivery of the Tag-Along Notice, deliver a notice (the "Tag-Along Offer") to the Selling Share-



holder and the Company indicating its desire to exercise its rights and specifying the number of Securities it desires to Transfer. Each Tagging Shareholder shall be entitled to specify in its Tag-Along Offer the number of Securities which such Tagging Shareholder wishes to sell up to a number equal to (i) the total number of Securities proposed to be so Transferred by the Selling Shareholder multiplied by (ii) the Tag-Along Percentage. To the extent the aggregate number of Securities (on an as converted basis) proposed to be Transferred pursuant to all Tag-Along Offers is less than the total number of Securities the Proposed Transferee is willing to purchase, then each Tag-Along Seller shall be entitled to Transfer a portion of such excess Securities pro rata to its Tag-Along Percentage relative to the other Tag-Along Sellers or in such other proportions as the Shareholders may agree ("Tag Excess Amount"). To the extent the aggregate number of Securities (on an as converted basis) proposed to be Transferred pursuant to all Tag-Along Offers is greater than the total number of Securities the Proposed Transferee is willing to purchase, then the number of Securities to be Transferred by each Tag-Along Seller shall be reduced pro rata to its Tag-Along Percentage relative to the other Tag-Along Sellers.

9.3.4 Each Tagging Shareholder who does not make a Tag-Along Offer in compliance with the above requirements, including the time period, shall be deemed to have waived all of such Tagging Shareholder's rights with respect to such Proposed Sale, and the Tag-Along Sellers shall thereafter be free to Transfer the Securities in respect of which no Tag-Along Offer has been made pursuant to and in compliance with this article 9.3 to the Proposed Transferee, for the same form of consideration, at a price no greater than the price set forth in the Tag-Along Notice and on other terms and conditions which are not materially more favorable to the Tag-Along Sellers than those set forth in the Tag-Along Notice. In order to be entitled to exercise its right to sell Securities to the Proposed Transferee pursuant to this article 9.3, and in particular article 9.3.3, each Tagging Shareholder must agree to make to the Proposed Transferee equivalent representations and warranties with regards to such Tagging Shareholders' Securities as the Selling Shareholder agrees to make in connection with the Proposed Sale (subject to equivalent limitations on liability) and to be subject to the equivalent undertakings, covenants, indemnities or lockup agreements affecting a pro rata portion of their Securities and/or other securities and other orderly-exit covenants as the Selling Shareholder agrees to be subject to; provided that any such representations, warranties and covenants shall be made severally and not jointly and are negotiated by the Selling Shareholder on a bona fide arm's length basis. Each Tag-Along Seller will be responsible for its proportionate share of the professional adviser fees and travel and other out-of-pocket expenses properly incurred for the benefit of all Tag-Along Sellers in connection with the Proposed Sale based on the gross proceeds received or to be received in such Proposed Sale to the extent not paid or reimbursed by the Proposed Transferee.

9.3.5 The offer of each Tagging Shareholder contained in such Tagging Shareholder's Tag-Along Offer shall be unconditional and irrevocable for ten Business Days and, to the extent such offer is accepted, such Tagging Shareholder shall be bound and obligated to Transfer in the Proposed Sale on the same terms and conditions with respect to each Security Transferred, as the Selling Shareholder, up to such number of Securities as such Tagging Shareholder shall have specified in its Tag-Along Offer together with such Tagging Shareholder's Tag Excess Amount, as may be reduced in accordance with article 9.3.3; provided that the price payable in relation to each Security will be on an as converted basis; and provided further that if the material terms of the Proposed Sale change with the result that the price per Security on an as converted basis shall be less than the prices set forth in the Tag-Along Notice, the form of consideration shall be different or the other terms and conditions (including representations or warranties) shall be materially less favorable to the Tag-Along Sellers than those set forth in the Tag-Along Notice, each Tagging Shareholder shall be permitted to withdraw the offer contained in its Tag-Along Offer by written notice to the Selling Shareholder and upon such withdrawal shall be released from its obligations with respect to such Tag-Along Offer.

9.3.6 If any Tagging Shareholder exercises its rights under this article 9.3, the closing of the purchase of the Securities with respect to which such rights have been exercised will take place concurrently with the closing of the sale of the Selling Shareholder's Securities to the Proposed Transferee.

9.3.7 If prior to the closing of the Proposed Sale, the terms of the Proposed Sale shall change with the result that the price to be paid on an as converted basis in such Proposed Sale shall be greater than the price per Security set forth in the Tag-Along Notice or the other principal terms of such Proposed Sale shall be materially more favorable to the Tag-Along Sellers than those set forth in the Tag-Along Notice, the Tag-Along Notice shall be null and void, and it shall be necessary for a separate Tag-Along Notice to be furnished to all Shareholders, and the terms and provisions of this article 9.3 separately complied with, in order to consummate such Proposed Sale pursuant to this article 9.3. In addition, if the Tag-Along Sellers have not completed the Proposed Sale by the end of the 180th day (as such period may be extended to obtain any required regulatory approvals) after the date of delivery of the Tag-Along Notice, each Tagging Shareholder shall be released from its obligations under such the Tag-Along Offer, the Tag-Along Notice shall be null and void, and it shall be necessary for a separate Tag-Along Notice to be furnished, and the terms and provisions of this article 9.3 separately complied with, in order to consummate such Proposed Sale pursuant to this article 9.3, unless the failure to complete such Proposed Sale was due to the failure by any Tagging Shareholder to comply with the terms of this article 9.3.

#### 9.4 Drag Along.

9.4.1 Notwithstanding anything contained in article 9 to the contrary, if the A Shareholders accept an offer for a Change of Control Transaction, then the A Shareholders will be entitled to request the other Shareholders to Transfer their Securities to the Transferee under the same terms and conditions as the A Shareholder and to deliver a written notice

(a “Required Sale Notice”) with respect to such Change of Control Transaction as soon as practicable prior to the anticipated closing date of such Change of Control Transaction to the Company and to all other Shareholders.

9.4.2 The Required Sale Notice will include (i) the name and address of the proposed Transferee, (ii) the proposed aggregate consideration to be paid by the proposed Transferee net of any related transaction expenses (the “Dragging Consideration”) (and if such consideration consists in part or in whole of non-cash consideration, the A Shareholders will provide information, to the extent reasonably available to the A Shareholders, relating to such non-cash consideration), (iii) if known, the proposed Transfer date, (iv) the number of Securities to be Transferred by each Shareholder, and (v) to the extent known, any other material terms of the Change of Control Transaction (including, without limitation, in respect of any restrictive covenants, representation and warranties to be given by the A Shareholders).

9.4.3 Each such other Shareholder (a “Dragged Shareholder”), upon receipt of a Required Sale Notice, shall be obligated, (i) in the case of the B Shareholders to sell all but not less than all, and (ii) in the case of other Dragged Shareholders, to sell all or part of its Securities on the terms and conditions set forth in the Required Sale Notice. Each Dragged Shareholder shall be further obligated (i) to participate in the Change of Control Transaction contemplated by the Required Sale Notice, (ii) to vote its Securities in favor of the Change of Control Transaction at any meeting of shareholders called to vote on or approve the Change of Control Transaction and/or to grant a proxy to the A Shareholder to vote such Dragging Shareholder’s Securities in favor of the Change of Control Transaction and/or to consent in writing to the Change of Control Transaction, (iii) to waive all dissenters’ or appraisal rights in connection with the Change of Control Transaction, (iv) to enter into agreements relating to the Change of Control Transaction and to agree (as to itself) to make to the proposed Transferee equivalent representations and warranties with regards to such Dragged Shareholder’s Securities as the A Shareholders agree to make in connection with the A Shareholders and their Securities as part of the Change of Control Transaction (subject to equivalent limitations on liability) and to be subject to the equivalent undertakings, covenants, indemnities and lock-up agreements (subject to equivalent limitations on liability) as the A Shareholders agree to be subject to (provided that any such representations, warranties, undertakings, covenants, indemnities and agreements shall be made severally and not jointly and provided they are negotiated by the A Shareholders on a bona fide arm’s-length basis), and (v) if reasonably requested to facilitate the completion of the Change of Control Transaction, to grant powers of attorney to the A Shareholders or their designee to sign completion documents and/or to sign or deliver such other documents as the A Shareholders are signing if reasonable and appropriate in the context of such Change of Control Transaction. If at the end of the 180th day after the date of delivery of the Required Sale Notice (as such period may be extended to obtain any required regulatory approvals), the A Shareholders have not completed the proposed transaction, the Required Sale Notice shall be null and void, each such Dragged Shareholder shall be released from such Dragged Shareholder’s obligations under the Required Sale Notice and it shall be necessary for a separate Required Sale Notice to be furnished and the terms and provisions of this article 9.3 separately complied with in order to consummate any Change of Control Transaction.

9.4.4 Any professional adviser fees and travel or other out-of-pocket expenses properly incurred for the benefit of all Shareholders in connection with such Change of Control Transaction, shall be paid by the Shareholders pro rata to the gross proceeds to be received by such Shareholder to the extent not paid or reimbursed by a member of the Group or the Transferee.

9.4.5 The Dragging Consideration will be allocated among the A Shareholders and the Dragged Shareholders as set forth in any Shareholders’ Agreement.

9.5 ROFO. In the event the A Shareholders intend to sell any or all of their Securities to a third party other than pursuant to a Permitted Transfer or pursuant to article 9.3.2 and the provisions of section 6.1 of any Shareholders’ Agreement, the A Shareholders shall furnish written notice (the “ROFO Notice”) to the B Shareholders of the number and class of Securities they intend to sell and offer to the B Shareholders the right to make an irrevocable and unconditional offer to purchase all of such Securities as specified in the ROFO Notice. Within 30 days after the date of delivery of the ROFO Notice, the B Shareholders may make an unconditional and irrevocable offer to purchase such Securities by furnishing written notice to the A Shareholders of the price in cash offered for such Securities (the “ROFO Offer”). Within 30 days after receipt of the ROFO Offer, the A Shareholders may accept such offer to purchase any such Securities at the cash price set forth in the ROFO Offer (the “ROFO Price”) by furnishing written notice to the B Shareholders. If the A Shareholders accept the ROFO Offer, the Transfer of the Securities shall complete on the fifteenth Business Day after such notice or such longer period as reasonably required to obtain any necessary regulatory approval. The A Shareholders and B Shareholders shall take all actions necessary or appropriate to consummate the Transfer of such Securities, including delivery of good title, free of any liens, claims, charges and encumbrances and accompanied by customary representations as to title and authority. If the A Shareholders do not accept the ROFO Offer, the A Shareholders may seek other offers for such Securities from a bona fide third party that is not its Affiliate at a price that is greater than the ROFO Price. If the B Shareholders do not deliver a timely ROFO Offer, they will be deemed to have waived their rights under this article 9.5. If the B Shareholders so waive their rights, the A Shareholders may sell their Securities any time within 180 days following such waiver to a third party that is not its Affiliate at any price. If the A Shareholders have not reached a binding agreement to sell such Securities within 180 days following receipt of the ROFO Offer or such waiver by the B Shareholders, the A Shareholders may not sell the Securities to a bona fide third party without first providing a new ROFO Notice to the B Shareholders and the provisions of this article 9.5 shall be separately complied with in order to consummate any such Transfer.

## 9.6 Other Transfer Restrictions.

9.6.1 In addition to any other restrictions on Transfers herein contained, without the approval of the Board of Managers, no Shareholder may Transfer any Securities:

- (a) to any Person who lacks the legal right, power or capacity to own such Securities;
- (b) if such Transfer requires the registration or other qualification of such Securities pursuant to any applicable securities laws;
- (c) if such Transfer will have a material adverse tax consequence for the Company or any of the Shareholders;
- (d) for so long as the Company is a partnership for U.S. federal income tax purposes, if such Transfer is effectuated through an “established securities market” or a “secondary market (or the substantial equivalent thereof)” within the meaning of Section 7704 of the IRC or such Transfer would otherwise result in the Company being treated as a “publicly traded partnership,” as such term is defined in Sections 469(k)(2) or 7704(b) of the IRC and the regulations promulgated thereunder (unless (i) such Transfer is disregarded in determining whether interests in The Company are readily tradable on a secondary market or the substantial equivalent thereof under Section 1.7704-1 of the U.S. Treasury Regulations (other than Section 1.7704-1(e)(1)(x) thereof) or (ii) the Shareholders determine that The Company will satisfy the requirements of Section 1.7704-1(h) of the U.S. Treasury Regulations at all times during the taxable year of such Transfer); or
- (e) if in the reasonable determination of the Board of Managers, such Transfer would require the prior consent of any regulatory agency and such prior consent has not been obtained.

9.6.2 Unless otherwise approved by the Board of Managers, no Transfer may be made or recorded in the books and records of the Company unless the Transferee shall deliver to the Company notice of such Transfer, including a fully executed copy of all documentation and agreements relating to the Transfer and any agreements or other documents required by any Shareholders’ Agreement.

9.6.3 Notwithstanding anything to the contrary herein, a Shareholder may only Transfer Shares to any person (other than to the Company) if, at the same time, such Shareholder also makes a proportionate Transfer of Securities other than Shares, for the avoidance of doubt, including the PECs (and vice versa), if any, held by such Shareholder. Any provision in any Shareholders’ Agreement referring to or permitting or requiring a Transfer of Shares shall be deemed to include a reference to (or permit or require, as the case may be) a Transfer of the proportionate amount of the Securities other than Shares (and vice versa), if any.

## 10. Conversion of shares.

10.1.1 Each Class B Share will be convertible into 100 Class A Shares, each Class C Share will be convertible into 1 Class A Shares and each Class D Share will be convertible into 1 Class A Shares (in each case, subject to adjustment for combinations, consolidations, recapitalizations and shares splits).

10.1.2 All classes of Shares other than Class A Shares will only be converted into Class A Shares in connection with (i) the voluntary or involuntary liquidation, bankruptcy, dissolution, reconstitution, windup up or (ii) a merger, consolidation, reorganization or similar transaction involving the Company in which the Securities outstanding immediately prior to such transaction do not continue to represent, or are not converted into or exchanged for equity securities that represent, immediately following such transaction, a majority, by voting power, of the equity securities of (1) the surviving or resulting entity or (2) if the surviving or resulting entity is a wholly-owned subsidiary of another entity immediately following such transaction, the parent entity of such surviving or resulting entity.

## 11. Management.

11.1 The Company will be managed by a board of managers (the “Board of Managers”), which shall initially consist of three (3) managers (“Manager(s)”). The A Shareholders will all times be entitled to nominate for appointment the Managers. The Managers shall be appointed by a Shareholders’ Resolution passed in accordance with Luxembourg Law and these Articles.

11.2 Any Manager of the Board of Managers designated by the A Shareholders may be removed with or without cause from time to time and at any time by the Shareholders’ Meeting of the Company upon request by the A Shareholders.

## 12. Powers of the managers.

12.1 The Board of Managers, may take all or any action which is necessary or useful to realise any of the objects of the Company subject to the provisions of any Shareholders’ Agreement and article 12.3 and with the exception of those reserved by Luxembourg Law or these Articles to be decided upon by the Shareholders.

12.2 All powers not expressly reserved by Luxembourg Law or the present Articles to the Shareholders’ Meeting fall within the competence of the Board of Managers subject to the provisions of any Shareholders’ Agreement.

12.3 Decisions requiring special consent:

12.3.1 None of the actions listed below may be taken by or on behalf of the Company or any other member of the Group unless and until the B Shareholder(s) has consented in writing to such action prior to the taking of such action:

(a) any amendment of the Organization Documents of the Company or Coriance or any of Coriance’s material subsidiaries if such amendment is materially and disproportionately adverse to the B Shareholders or any material change in

the nature or scope of the business of the Company, Coriance or of Coriance's material subsidiaries, including the introduction or discontinuance of any material field of activity and any acquisition or disposal of assets and additional material investments, in each case, in excess of €5 million that is not contemplated by the Initial Business Plan or any sale of all or substantially all of the assets of the Company or Coriance;

(b) any transaction between the Company or any other member of the Group, on the one hand, and any Shareholder or an Affiliate of a Shareholder (other than a member of the Group), on the other, except for transactions on an arm's length basis or in the ordinary course of business;

(c) the voluntary liquidation, dissolution, reconstitution, winding-up or bankruptcy of the Company or Coriance (other than a liquidation and dissolution following a sale of all or substantially all of the assets of the Company or Coriance);

(d) any redemption of securities in Company except in accordance with any Shareholders' Agreement; and

(e) the making of any commitment or announcement with respect to any of the foregoing provisions.

**13. Representation.** Subject as provided by Luxembourg Law, any Shareholders' Agreement and these Articles, the following are authorised to represent and/or bind the Company:

13.1 any one Manager;

13.2 any person to whom such power has been delegated in accordance with article 14.

**14. Agent of the managers.** The Board of Managers may delegate any of their powers for specific tasks to one or more ad hoc agents and will determine any such agent's powers and responsibilities and remuneration (if any), the duration of the period of representation and any other relevant conditions of its agency.

### **15. Board meetings.**

15.1 Meetings of the Board of Managers ("Board Meetings") may be convened by any Manager. The Board of Managers shall appoint a chairman.

15.2 The Board of Managers may validly debate and take decisions at a Board Meeting without complying with all or any of the convening requirements and formalities if all the Managers have waived the relevant convening requirements and formalities either in writing or, at the relevant Board Meeting, in person or by an authorized representative.

15.3 A Manager may appoint any other Manager (but not any other person) to act as his representative (a "Manager's Representative") at a Board Meeting to attend, deliberate, vote and perform all his functions on his behalf at that Board Meeting. A Manager can act as representative for more than one other Manager at a Board Meeting provided that (without prejudice to any quorum requirements) at least two Managers are physically present at a Board Meeting held in person or participate in person in a Board Meeting held under article 15.5.

15.4 At all duly called meetings of the Board of Managers, a majority of the total number of Managers shall constitute a quorum for the transaction of business, and, the vote of a majority of the total number of Managers present or represented shall be the act of the Board of Managers. Each Manager will be entitled to one vote. If a quorum will not be present at any Board Meeting, the Managers present will adjourn the Board Meeting. With respect to any matter brought before the Board of Managers for approval, if the Board of Managers shall have reached a dead-lock (i.e., equal votes for and against such matter), the matter shall be deemed not to have been approved by the Board of Managers .

15.5 A Manager or his Manager's Representative may validly participate in a Board Meeting through the medium of conference telephone, video conference or similar form of communications equipment provided that all persons participating in the meeting are able to hear and speak to each other throughout the meeting. A person participating in this way is deemed to be present in person at the meeting and shall be counted in the quorum and entitled to vote. Subject to Luxembourg Law, all business transacted in this way by the Managers shall, for the purposes of these Articles, be deemed to be validly and effectively transacted at a Board Meeting, notwithstanding that fewer than the number of directors (or their representatives) required to constitute a quorum are physically present in the same place.

15.6 A resolution in writing signed by all the Managers (or in relation to any Manager, his Manager's Representative) shall be as valid and effective if it had been passed at a Board Meeting duly convened and held and may consist of one or several documents in the like form each signed by or on behalf of one or more of the Managers concerned.

15.7 The minutes of a Board Meeting shall be signed by and extracts of the minutes of a Board Meeting may be certified by any Manager present at the Meeting.

### **16. Shareholders' resolutions.**

16.1 Each Shareholder shall have one vote for every Share of which he is the holder.

16.2 Subject as provided in articles 12.3, 16.4 and 16.5, Shareholders' Resolutions are only valid if they are passed by Shareholders holding more than half of the Shares, provided that if that figure is not reached at the first meeting or first written consultation, the Shareholders shall be convened or consulted a second time, by registered letter and the resolution may be passed by a majority of the votes cast, irrespective of the number of Shares represented.

16.3 Shareholders may not change the nationality of the Company or oblige any of the Shareholders to increase their participation in the Company otherwise than by unanimous vote of the Shareholders.

16.4 Subject as provided in article 16.3, any resolution to change these Articles (including a change to the Registered Office needs to be passed by a majority in number of the Shareholders representing three quarters of the Shares.

16.5 A resolution to dissolve the Company or to determine the method of liquidating the Company and/or to appoint the liquidators needs to be passed in accordance with Luxembourg Law.

16.6 A meeting of Shareholders (a "Shareholders' Meeting") may validly debate and take decisions without complying with all or any of the convening requirements and formalities if all the Shareholders have waived the relevant convening requirements and formalities either in writing or, at the relevant Shareholders' Meeting, in person or by an authorised representative.

16.7 A Shareholder may be represented at a Shareholders' Meeting by appointing in writing (or by fax or e-mail or any similar means) a proxy or attorney who need not be a Shareholder.

16.8 If at the time the Company has no more than twenty-five Shareholders, Shareholders' Resolutions may be passed by written vote of Shareholders rather than at a Shareholders' Meeting provided that each Shareholder receives the precise wording of the text of the resolutions or decisions to be adopted and each Shareholder votes in writing in favour of the relevant resolutions.

## 17. Business year.

17.1 The Company's financial year starts on 1<sup>st</sup> January and ends on the 31<sup>st</sup> December of each year provided that, as a transitional measure, the first financial year of the Company starts on the date of its incorporation and ends on the following 31 December (all dates inclusive).

**18. Dissolution and Liquidation.** The liquidation of the Company shall be decided by the Shareholders' Meeting in accordance with Luxembourg Law and article 16. If at the time the Company has only one Shareholder, that Shareholder may, at its option, resolve to liquidate the Company by assuming personally all the assets and liabilities, known or unknown, of the Company. Any proceeds resulting from the liquidation will be distributed to the Shareholders in accordance with their respective rights.

## 19. Interpretation and Luxembourg law.

19.1 In these Articles:

19.1.1 a reference to:

- (a) one gender shall include each gender;
- (b) (unless the context otherwise requires) the singular shall include the plural and vice versa;
- (c) a statutory provision or statute includes all modifications thereto and all re-enactments (with or without modifications) thereof.

19.1.2 the words "include" and "including" shall be deemed to be followed by the words "without limitation" and general words shall not be given a restrictive meaning by reason of their being preceded or followed by words indicating a particular class of acts, matters or things or by examples falling within the general words;

19.1.3 the headings to these Articles do not affect their interpretation or construction.

19.2 In addition to these Articles, the Company is also governed by all applicable provisions of Luxembourg Law.

## 20. Definitions.

"Acquisition" shall mean the acquisition of the outstanding shares of Coriance.

"A Shareholder" means a holder at the relevant time of Class A Shares.

"Affiliate" means, with respect to any Person, another Person Controlled directly or indirectly by such first Person, Controlling directly or indirectly such first Person or directly or indirectly under the same Control as such first Person.

"Alphabetical Series" means the Class A Shares or the Class B Shares or the Class C Shares or the Class D Shares as the case may be

"Available Amount" means the maximum amount distributable as permitted by Luxembourg Law (including section 72.1 of the 1915 Law) but not so as to exceed the cash held by the Company at the relevant time.

"B Shareholder" means a holder at the relevant time of Class B Shares.

"Business Day" means a day on which banks are open for business in Luxembourg, London, Milan, New York, and Paris (which, for avoidance of doubt, will not include Saturdays, Sundays and public holidays in any of these cities).

"Change of Control Transaction" shall mean any transaction or series of related transactions further to which the A Shareholders Transfer to any Person that is a bona fide Transferee not Affiliated with the A Shareholders more than 50% of the voting rights of the Company.

"Class 1 Shares" means the Class A1 Shares, the Class B1 Shares, the Class C1 Shares and the Class D1 Shares.

"Class 2 Shares" means the Class A2 Shares, the Class B2 Shares, the Class C2 Shares and the Class D2 Shares.

"Class 3 Shares" means the Class A3 Shares, the Class B3 Shares, the Class C3 Shares and the Class D3 Shares.

"Class 4 Shares" means the Class A4 Shares, the Class B4 Shares, the Class C4 Shares and the Class D4 Shares.

"Class 5 Shares" means the Class A5 Shares, the Class B5 Shares, the Class C5 Shares and the Class D5 Shares.

"Class 6 Shares" means the Class A6 Shares, the Class B6 Shares, the Class C6 Shares and the Class D6 Shares.

"Class 7 Shares" means the Class A7 Shares, the Class B7 Shares, the Class C7 Shares and the Class D7 Shares.



"Class 8 Shares" means the Class A8 Shares, the Class B8 Shares, the Class C8 Shares and the Class D8 Shares.

"Class 9 Shares" means the Class A9 Shares, the Class B9 Shares, the Class C9 Shares and the Class D9 Shares.

"Class 10 Shares" means the Class A10 Shares, the Class B10 Shares, the Class C10 Shares and the Class D10 Shares.

"Class "A" Shares" means the Class A1 Shares; the Class A2 Shares, the Class A3 Shares, the Class A4 Shares, the Class A5 Shares, the Class A6 Shares, the Class A7 Shares, the Class A8 Shares, the Class A9 Shares and the Class A10 Shares, issued by the Company from time to time;

"Class "B" Shares" means the Class B1 Shares, the Class B2 Shares, the Class B3 Shares, the Class B4 Shares, the Class B5 Shares, the Class B6 Shares, the Class B7 Shares, the Class B8 Shares, the Class B9 Shares and the Class B10 Shares, issued by the Company from time to time;

"Class C Shares" means any of the Class C1 Shares, the Class C2 Shares, the Class C3 Shares, the Class C4. Shares, the Class C5 Shares, the Class C6 Shares, the Class C7 Shares, the Class C8 Shares, the Class C9 Shares and the Class C10 Shares issued by the Company from time to time.

"Class D Shares" means any of the Class D1 Shares, the Class D2 Shares, the Class D3 Shares, the Class D4 Shares, the Class D5 Shares, the Class D6 Shares, the Class D7 Shares, the Class D8 Shares, the Class D9 Shares and the Class D10 Shares issued by the Company from time to time.

"Closing" shall have the meaning as defined in any Shareholders' Agreement.

"Control" means with respect to a Person (other than an individual) (a) direct or indirect ownership of more than 50.00% of the voting rights in relation to such Person, (b) the right to nominate, or cause the nomination of, more than 50.00% of the members of the board of directors (or similar governing body) of such Person or (c) the right to manage, or direct the management of, the assets of such Person on a discretionary basis, and, for the avoidance of doubt, a general partner is deemed to Control a limited partnership and a fund advised or managed directly or indirectly by a Person will also be deemed to be Controlled by such Person (and the terms 'Controlling' and 'Controlled' will have meanings correlative to the same).

"Coriance" shall mean A2A Coriance SAS, a société par actions simplifiée organized and existing under the laws of France, having its registered office at Immeuble Horizon 1, 10 allé Bienvenue, 93160 Noisy-le-Grand, France.

"Distributions" means any payments by the Company to any of its Shareholders by way of annual or interim dividends and/or dividends, in relation to any cancellation, redemption and/or repurchase of shares and/or repayment of share premium and/or upon a dissolution or liquidation.

"Fully Converted Equity Percentage" shall mean, on the date of determination, with respect to any Shareholder, a figure, expressed as a percentage, calculated by dividing the aggregate number of Securities then held by such Shareholder by aggregate of the number of Securities then outstanding, provided, that for the purposes of such calculation the Class B Shares, Class C Shares and Class D Shares will have been deemed to have been converted into Class A Shares (provided, further, that, for the avoidance of doubt, to the extent the term "Fully Converted Equity Percentage" is used in these Articles to describe a Shareholder's ownership percentage among a subset of all Shareholders, including, without limitation, for purposes of articles 9.3 and 9.4, only those outstanding Securities held by such subset of Shareholders shall be included in the denominator of the foregoing calculation).

"Group" shall mean the Company and its direct and indirect Subsidiaries, including, following the Acquisition, Coriance and its Subsidiaries, and "member of the Group" shall be construed accordingly.

"Interim Accounts" are management accounts of the Company;

"Initial Business Plan" shall mean the business plan initially of the Group, approved by the Shareholders;

"Numerical Class" means the various numbered classes of each Alphabetical Series.

"Organizational Documents" mean the memorandum and articles of association, by-laws or other organizational documents of an entity, as applicable

"PECs" shall mean each class or series of preferred equity certificates of the Company.

"Permitted Transfer" shall have the meaning ascribed to such term in any Shareholders; Agreement.

"Person" means a natural person, partnership, corporation, limited liability company, business trust, joint stock company, trust, unincorporated association, joint venture or other entity or organization.

"Redemption Price" equals the amount payable for each Redeemed Share of the relevant class as determined by the Board of Managers in accordance with article 6.1, provided that the total Redemption Price payable for all Redeemed Shares upon a Share Redemption must not exceed the Available Amount."

"Securities" mean, collectively, the Shares, PECs and any securities issued as a dividend in kind with respect to any of the foregoing and any securities issued in exchange therefore or upon any reclassification thereof, including, for the avoidance of doubt, any new securities which have been issued.

"Shareholders' Agreement" means any shareholders' agreement relating to the Company to which the Shareholders are parties as amended, restated, supplemented or otherwise modified from time to time in accordance with the terms thereof.

"Subsidiary" means a Person that is Controlled directly or indirectly by another Person.

"Transfer" means a transfer, sale, assignment, pledge, hypothecation or other disposition, whether directly or indirectly, including pursuant to the creation of a derivative security, the grant of an option or other right, the imposition of a restriction on disposition or voting, by operation of law or by any disposition of any legal or beneficial interest in any parent holding company of the relevant Person.

"Transferee" means a Person to which a Transfer is made.

"U.S. Treasury Regulations" shall mean the U.S. federal income tax regulations promulgated under the IRC, as such regulations may be amended from time to time (it being understood that all references herein to specific sections of the regulations shall be deemed also to refer to any corresponding provisions of succeeding regulations)."

#### *Costs and Expenses*

The costs, expenses, remuneration or charges of any form whatsoever incumbent to the Company and charged to it by reason of the present deed are assessed to three thousand five hundred Euro (EUR 3,500.-).

Whereof the present deed is drawn up in Luxembourg, on the day stated at the beginning of this document.

The undersigned notary who speaks and understands English, states herewith that the present deed is worded in English, followed by a French version; on request of the appearing parties and in case of divergences between the English and the French text, the English version will prevail.

The document having been read to the proxyholder of the appearing parties known to the notary by her name, first name, civil status and residence, the proxyholder of the appearing parties signed together with the notary the present deed.

#### **Suit la traduction française du texte qui précède**

L'an deux mille douze, le vingt-cinq septembre,

Par devant Maître Gérard LECUIT, notaire de résidence à Luxembourg, Grand Duché de Luxembourg, soussigné, agissant en remplacement de Maître Joseph ELVINGER, notaire de résidence à Luxembourg, momentanément empêché, qui restera dépositaire des présentes

#### **ONT COMPARU**

KKR Global Infrastructure Investors L.P., un exempted limited partnership de droit des Iles Caïmans, ayant son siège social à PO Box 309 Ugland House, Grand Cayman, KY1-1104, Cayman Islands et enregistré auprès du Registre des Exempted Limited Partnerships des Iles Caïmans sous le numéro 43026, agissant par le biais de son general partner, KKR Associates Infrastructure L.P., agissant à son tour par le biais de son general partner, KKR Infrastructure Limited, ici représenté par Me Mélissa Kdyem, avocate, résidant à Luxembourg, en vertu d'une procuration donnée en septembre 2012 ("KKR Global Infrastructure Investors L.P.");

KKR European Infrastructure Investors L.P., un limited partnership de droit écossais, ayant son siège social au 50 Lothian Road, Festival Square, Edinburgh EH3 9 WJ, et enregistré auprès du Registre des Limited Partnerships Ecossais sous le numéro 8364, agissant par le biais de son general partner, KKR European Infrastructure Limited, ici représenté par Me Mélissa Kdyem, avocate, résidant à Luxembourg, en vertu d'une procuration donnée en septembre 2012 ("KKR European Infrastructure Investors L.P.");

KKR Global Infrastructure Investors SBS L.P., un exempted limited partnership de droit des Iles Caïmans, ayant son siège social à PO Box 309 Ugland House, Grand Cayman, KY1-1104, Cayman Islands et enregistré auprès du Registre des Exempted Limited Partnerships des Iles Caïmans sous le numéro 44484, agissant par le biais de son general partner, KKR Associates Infrastructure SBS L.P., agissant à son tour par le biais de son general partner, KKR Infrastructure SBS Limited, ici représenté par Me Mélissa Kdyem, avocate, résidant à Luxembourg, en vertu d'une procuration donnée en septembre 2012 ("KKR Global Infrastructure Investors SBS L.P.");

Les parties comparantes sont les associés (les "Associés") de Atom Holding S.à r.l. (ci-après, la "Société"), une société à responsabilité limitée de droit luxembourgeois, ayant son siège social au 59, rue de Rollingergrund, L-2440 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, immatriculée auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B.170.152 et constituée par un acte notarié de Maître Joseph Wagner, notaire résidant à Sanem, Grand-Duché de Luxembourg, en date du 11 juillet 2012, et dont les statuts (les "Statuts") ont été publiés au Mémorial C, Recueil Spécial des Sociétés et Association en date du 14 août 2012, numéro 2017, page 96787 et n'ont pas été modifiés depuis lors.

Lesdites procurations signées "ne varietur" par les mandataires des parties comparante et le notaire instrumentant, resteront attachées au présent acte pour être soumises aux formalités de l'enregistrement.

Les Associés représentant 100% du capital social émis, requièrent le notaire d'acter les résolutions suivantes:

#### *Première résolution*

Les Associés décident de créer 20 nouvelles catégories de parts sociales dans le capital social de la Société:

- Parts Sociales de Catégorie A1 (les "Parts Sociales de Catégorie A1"),
- Parts Sociales de Catégorie A2 (les "Parts Sociales de Catégorie A2"),
- Parts Sociales de Catégorie A3 (les "Parts Sociales de Catégorie A3"),

- Parts Sociales de Catégorie A4 (les "Parts Sociales de Catégorie A4"),
- Parts Sociales de Catégorie A5 (les "Parts Sociales de Catégorie A5"),
- Parts Sociales de Catégorie A6 (les "Parts Sociales de Catégorie A6"),
- Parts Sociales de Catégorie A7 (les "Parts Sociales de Catégorie A7"),
- Parts Sociales de Catégorie A8 (les "Parts Sociales de Catégorie A8"),
- Parts Sociales de Catégorie A9 (les "Parts Sociales de Catégorie A9"),
- Parts Sociales de Catégorie A10 (les "Parts Sociales de Catégorie A10"),
- Parts Sociales de Catégorie B1 (les "Parts Sociales de Catégorie B1"),
- Parts Sociales de Catégorie B2 (les "Parts Sociales de Catégorie B2"),
- Parts Sociales de Catégorie B3 (les "Parts Sociales de Catégorie B3"),
- Parts Sociales de Catégorie B4 (les "Parts Sociales de Catégorie B4"),
- Parts Sociales de Catégorie B5 (les "Parts Sociales de Catégorie B5"),
- Parts Sociales de Catégorie B6 (les "Parts Sociales de Catégorie B6"),
- Parts Sociales de Catégorie B7 (les "Parts Sociales de Catégorie B7"),
- Parts Sociales de Catégorie B8 (les "Parts Sociales de Catégorie B8"),
- Parts Sociales de Catégorie B9 (les "Parts Sociales de Catégorie B9"), et
- Parts Sociales de Catégorie B10 (les "Parts Sociales de Catégorie B10"),

Chacune ayant une valeur nominale d'un centime d'Euro (EUR 0,01) chacune et ayant les mêmes droits et obligations prévus dans les Statuts tels que modifiés par les résolutions suivantes.

#### *Deuxième résolution*

Les Associés décident en conséquence de convertir les un million deux cent cinquante mille (1.250.000) parts sociales existantes de la Société en Parts Sociales de Catégorie A1 qui seront détenues comme suit:

- sept cent cinquante mille (750.000) Parts Sociales de Catégorie A1, chacune d'un centime d'Euro (EUR 0,01) détenues par KKR Global Infrastructure L.P., susmentionné;
- deux cent cinquante mille (250.000) Parts Sociales de Catégorie A1, chacune d'un centime d'Euro (EUR 0,01) détenues par KKR European Infrastructure L.P., susmentionné;
- deux cent cinquante mille (250.000) Parts Sociales de Catégorie A1, chacune d'un centime d'Euro (EUR 0,01) détenues par KKR Global Infrastructure SBS L.P., susmentionné;

#### *Troisième résolution*

Les Associés décident d'augmenter le capital social de la Société à concurrence de quatre cent trois mille trois cent cinquante-deux Euros et huit centimes (EUR 403.352,08) afin de le porter de son montant actuel de douze mille cinq cents Euros (EUR 12.500,-) jusqu'à quatre cent quinze mille huit cent cinquante-deux Euros et huit centimes (EUR 415.852,08) avec une prime d'émission d'un montant de cinq millions trois cent trente-six mille six cent quarante-sept Euros et quatre-vingt-douze centimes (EUR 5.336.647,92) par l'émission et la création de:

- trois millions deux cent huit mille six cent cinquante-deux (3.208.652) Parts Sociales de Catégorie A1,
- trois millions neuf cent quatre-vingt-six mille soixante-dix (3.986.070) Parts Sociales de Catégorie A2,
- quatre millions quatre-vingt-dix-sept mille trois cent soixante et un (4.097.361) Parts Sociales de Catégorie A3,
- quatre millions quatre-vingt-dix-sept mille trois cent soixante et un (4.097.361) Parts Sociales de Catégorie A4,
- quatre millions quatre-vingt-dix-sept mille trois cent soixante et un (4.097.361) Parts Sociales de Catégorie A5,
- quatre millions cent dix-sept mille sept cent quinze (4.117.715) Parts Sociales de Catégorie A6,
- quatre millions cent quarante-deux mille quatre cent vingt (4.142.420) Parts Sociales de Catégorie A7,
- quatre millions cent quarante-deux mille quatre cent vingt (4.142.420) Parts Sociales de Catégorie A8,
- quatre millions cent quarante-deux mille quatre cent vingt (4.142.420) Parts Sociales de Catégorie A9,
- quatre millions cent quarante-deux mille quatre cent vingt (4.142.420) Parts Sociales de Catégorie A10,
- seize mille cent une (16,101) Parts Sociales de Catégorie B1,
- seize mille cent une (16,101) Parts Sociales de Catégorie B2,
- seize mille cent une (16,101) Parts Sociales de Catégorie B3,
- seize mille cent une (16,101) Parts Sociales de Catégorie B4,
- seize mille cent une (16,101) Parts Sociales de Catégorie B5,
- seize mille cent une (16,101) Parts Sociales de Catégorie B6,
- seize mille cent une (16,101) Parts Sociales de Catégorie B7,
- seize mille cent une (16,101) Parts Sociales de Catégorie B8,
- seize mille cent (16,100) Parts Sociales de Catégorie B9, et

- seize mille cent (16,100) Parts Sociales de Catégorie B10,

ayant chacune une valeur nominale d'un centime d'Euro (EUR 0,01) et les droits et obligations contenus dans ces Statuts (collectivement définies ci-après comme les "Nouvelles Parts Sociales").

Les Nouvelles Parts Sociales sont souscrites comme suit:

- KKR Global Infrastructure Investors L.P., susmentionné, déclare souscrire à deux millions cinq cent quarante-sept mille six cent quarante-huit (2.547.648) Parts Sociales de Catégorie A1, trois millions deux cent quatre-vingt-dix-sept mille six cent quarante-huit (3.297.648) Parts Sociales de Catégorie A2, trois millions deux cent quatre-vingt-dix-sept mille six cent quarante-huit (3.297.648) Parts Sociales de Catégorie A3, trois millions deux cent quatre-vingt-dix-sept mille six cent quarante-huit (3.297.648) Parts Sociales de Catégorie A4, trois millions deux cent quatre-vingt-dix-sept mille six cent quarante-huit (3.297.648) Parts Sociales de Catégorie A5, trois millions deux cent quatre-vingt-dix-sept mille six cent quarante-huit (3.297.648) Parts Sociales de Catégorie A6, trois millions deux cent quatre-vingt-dix-sept mille six cent quarante-huit (3.297.648) Parts Sociales de Catégorie A7, trois millions deux cent quatre-vingt-dix-sept mille six cent quarante-huit (3.297.648) Parts Sociales de Catégorie A8, trois millions deux cent quatre-vingt-dix-sept mille six cent quarante-huit (3.297.648) Parts Sociales de Catégorie A9 et trois millions deux cent quatre-vingt-dix-sept mille six cent quarante-huit (3.297.648) Parts Sociales de Catégorie A10. Ces nouvelles parts sociales à émettre ont été payées par un apport en numéraire d'un montant total de trois millions deux cent quatre-vingt-dix mille cent quarante-huit Euros (EUR 3,290,148.-) duquel: (i) trois cent vingt-deux mille deux cent soixante quatre Euros et quatre-vingts centimes (EUR 322,264.80) sont alloués au capital social de la Société et (ii) deux millions neuf cent soixante-sept mille huit cent quatre-vingt-trois Euros et vingt centimes (EUR 2.967.883,20) sont alloués au compte de prime d'émission de la Société.

- KKR European Infrastructure Investors L.P., susmentionné, déclare souscrire à vingt-sept mille quatre cent dix-huit (27.418) Parts Sociales de Catégorie A2, cent trente-huit mille sept cent neuf (138.709) Parts Sociales de Catégorie A3, cent trente-huit mille sept cent neuf (138.709) Parts Sociales de Catégorie A4, cent trente-huit mille sept cent neuf (138.709) Parts Sociales de Catégorie A5, cent trente-huit mille sept cent neuf (138.709) Parts Sociales de Catégorie A6, cent trente-huit mille sept cent neuf (138.709) Parts Sociales de Catégorie A7, cent trente-huit mille sept cent neuf (138.709) Parts Sociales de Catégorie A8, cent trente-huit mille sept cent neuf (138.709) Parts Sociales de Catégorie A9 et cent trente-huit mille sept cent neuf (138.709) Parts Sociales de Catégorie A10. Ces nouvelles parts sociales à émettre ont été payées par un apport en numéraire d'un montant total de cent trente-six mille deux cent neuf Euros (EUR 136.209,-) duquel: (i) onze mille trois cent soixante-dix Euros et quatre-vingt-dix centimes (EUR 11.370.90) sont alloués au capital social de la Société et (ii) cent vingt-quatre mille huit cent trente-huit Euros et dix centimes (EUR 124.838,10) sont alloués au compte de prime d'émission de la Société.

- KKR Global Infrastructure Investors SBS L.P., susmentionné, déclare souscrire à vingt mille trois cent cinquante-quatre (20.354) Parts Sociales de Catégorie A6, quarante-cinq mille cinquante-neuf (45.059) Parts Sociales de Catégorie A7, quarante-cinq mille cinquante-neuf (45.059) Parts Sociales de Catégorie A8, quarante-cinq mille cinquante-neuf (45.059) Parts Sociales de Catégorie A9 et quarante-cinq mille cinquante-neuf (45.059) Parts Sociales de Catégorie A10. Ces nouvelles parts sociales à émettre ont été payées par un apport en numéraire d'un montant total de quarante-deux mille cinq cent cinquante-neuf Euros (EUR 42.559,-) duquel: (i) deux mille cinq Euros et quatre-vingt-dix centimes (EUR 2.005,90) sont alloués au capital social de la Société et (ii) quarante mille cinq cent cinquante-trois Euros et dix centimes (EUR 40.553,10) sont alloués au compte de prime d'émission de la Société.

- KKR Global Infrastructure Investors (Keats) L.P., un exempted limited partnership de droit des Iles Caïmans, ayant son siège social à PO Box 309 Ugland House, Grand Cayman, KY11104, Cayman Islands, agissant par le biais de son general partner KKR Associates Infrastructure L.P., agissant à son tour par le biais de son general partner, KKR Infrastructure Limited, ici représenté par Me Mélissa Kdym, résidant à Luxembourg, en vertu d'une procuration donnée en septembre 2012, déclare souscrire à six cent douze mille six cent cinquante (612.650) Parts Sociales de Catégorie A1, six cent douze mille six cent cinquante (612.650) Parts Sociales de Catégorie A2, six cent douze mille six cent cinquante (612.650) Parts Sociales de Catégorie A3, six cent douze mille six cent cinquante (612.650) Parts Sociales de Catégorie A4, six cent douze mille six cent cinquante (612.650) Parts Sociales de Catégorie A5, six cent douze mille six cent cinquante (612.650) Parts Sociales de Catégorie A6, six cent douze mille six cent cinquante (612.650) Parts Sociales de Catégorie A7, six cent douze mille six cent cinquante (612.650) Parts Sociales de Catégorie A8, six cent douze mille six cent cinquante (612.650) Parts Sociales de Catégorie A9 six cent douze mille six cent cinquante (612.650) Parts Sociales de Catégorie A10. Ces nouvelles parts sociales à émettre ont été payées par un apport en numéraire d'un montant total de six cent douze mille six cent cinquante Euros (EUR 612.650,-) duquel: (i) soixante et un mille deux cent soixante-cinq Euros (EUR 61.265,-) sont alloués au capital social de la Société et (ii) cinq cent cinquante et un mille trois cent quatre-vingt-cinq Euros (EUR 551.385,-) sont alloués au compte de prime d'émission de la Société.

- KKR Partners II (International) L.P., un exempted limited partnership de droit des Iles Caïmans, ayant son siège social à PO Box 309 Ugland House, Grand Cayman, KY1-1104, Cayman, agissant par le biais de son general partner, KKR PI-II GP Limited, ici représenté par Me Mélissa Kdym, résidant à Luxembourg, en vertu d'une procuration donnée en septembre 2012, déclare souscrire à quarante-huit mille trois cent cinquante-quatre (48.354) Parts Sociales de Catégorie A1, quarante-huit mille trois cent cinquante-quatre (48.354) Parts Sociales de Catégorie A2, quarante-huit mille trois cent cinquante-quatre (48.354) Parts Sociales de Catégorie A3, quarante-huit mille trois cent cinquante-quatre (48.354) Parts Sociales de Catégorie A4, quarante-huit mille trois cent cinquante-quatre (48.354) Parts Sociales de Catégorie A5, qua-

rante-huit mille trois cent cinquante-quatre (48.354) Parts Sociales de Catégorie A6, quarante-huit mille trois cent cinquante-quatre (48.354) Parts Sociales de Catégorie A7, quarante-huit mille trois cent cinquante-quatre (48.354) Parts Sociales de Catégorie A8, quarante-huit mille trois cent cinquante-quatre (48.354) Parts Sociales de Catégorie A9 et quarante-huit mille trois cent cinquante-quatre (48.354) Parts Sociales de Catégorie A10. Ces nouvelles parts sociales à émettre ont été payées par un apport en numéraire d'un montant total de quarante-huit mille trois cent cinquante-quatre Euros (EUR 48.354,-) duquel: (i) quatre mille huit cent trente-cinq Euros et quarante centimes (EUR 4.835,40) sont alloués au capital social de la Société et (ii) quarante-trois mille cinq cent dix-huit Euros et soixante centimes (EUR 43.518,60) sont alloués au compte de prime d'émission de la Société.

- CFGI Coriance Co-Invest (Cayman) SPV, L.P., un limited partnership, ayant son siège social situé au Maples Corporate Services Limited, PO Box 309 Ugland House, Grand Cayman, KY1-1104, Iles Caïmans, représenté par son general partner, i Credit Suisse (Cayman) Management Limited, une société à responsabilité limitée existant selon les lois des Iles Caïmans, ayant son siège social situé au PO Box 309, Ugland House, Grand Cayman, KY1-1104, Iles Caïmans, ici représenté par Me Darina Cochrane, résidant à Luxembourg, en vertu d'une procuration donnée en septembre 2012 déclare souscrire à seize mille cent une (16.101) Parts Sociales de Catégorie B1, seize mille cent une (16.101) Parts Sociales de Catégorie B2, seize mille cent une (16.101) Parts Sociales de Catégorie B3, seize mille cent une (16.101) Parts Sociales de Catégorie B4, seize mille cent une (16.101) Parts Sociales de Catégorie B5, seize mille cent une (16.101) Parts Sociales de Catégorie B6, seize mille cent une (16.101) Parts Sociales de Catégorie B7, seize mille cent une (16.101) Parts Sociales de Catégorie B8, seize mille cent (16.100) Parts Sociales de Catégorie B9 et seize mille cent (16.100) Parts Sociales de Catégorie B10. Ces nouvelles parts sociales à émettre ont été payées par un apport en numéraire d'un montant total de un million six cent dix mille quatre-vingts Euros (EUR 1.610.080,-) duquel: (i) mille six cent dix Euros et huit centimes (EUR 1.610,08) sont alloués au capital social de la Société et (ii) un million six cent huit mille quatre cent soixante-neuf Euros et quatre-vingt-douze centimes (EUR 1.608.469,92) sont alloués au compte de prime d'émission de la Société.

Ainsi, l'apport total de cinq millions sept cent quarante mille Euros (EUR 5.740.000,-) pour les Nouvelles Parts Sociales sera réparti comme suit: (i) quatre cent trois mille trois cent cinquante-deux Euros et huit centimes (EUR 403.352,08) sont attribués au capital social de la Société et (ii) cinq millions trois cent trente-six mille six cent quarante-sept Euros et quatre-vingt-douze centimes (EUR 5.336.647,92) sont attribués au Compte de Prime d'Emission de la Société, tel que défini dans les Statuts tels que modifiés.

La preuve de l'existence et de la valeur des contributions a été produite au notaire soussigné.

#### *Quatrième résolution*

Les Associés décident par conséquent de refondre entièrement les Statuts de la Société, sans modifier la clause de l'objet social, qui devront se lire désormais comme suit:

"

**1. Forme sociale et Nom.** Le présent document constitue les statuts (les "Statuts") de Atom Holding S.à r.l. une société à responsabilité limitée constituée en vertu du droit luxembourgeois, y compris la loi du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales, telle que modifiée de temps en temps (ci-après la «Loi de 1915»).

#### **2. Siège social.**

2.1 Le siège social (le "Siège Social") de la Société est établi dans la Ville de Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg.

2.2 Le Siège Social peut être transféré:

2.2.1 en tout autre endroit dans la même commune du Grand-Duché de Luxembourg par le Conseil de Gérance (tel que défini dans l'Article 11.1),

2.2.2 en tout autre endroit du Grand-Duché de Luxembourg (dans la même commune ou non) par une délibération des associés de la Société (une "Résolution des Associés") passée conformément aux présents et aux lois du Grand-Duché de Luxembourg y compris la Loi 1915 (la "Loi Luxembourgeoise").

2.3 Au cas où des événements extraordinaires d'ordre militaire, politique, économique ou de nature sociale à compromettre l'activité normale au Siège Social de la Société se seraient produits ou seraient imminents, le Siège Social pourra être transféré provisoirement à l'étranger jusqu'à cessation complète de ces circonstances anormales; cette mesure provisoire n'aura toutefois aucun effet sur la nationalité de la Société, laquelle, nonobstant ce transfert provisoire du Siège Social, restera luxembourgeoise. La décision de transférer le Siège Social à l'étranger sera prise par le Conseil de Gérance le cas échéant.

2.4 La Société peut avoir des bureaux et des succursales, tant au Grand-Duché de Luxembourg qu'à l'étranger.

#### **3. Objet.** Les objets de la Société sont:

3.1 d'agir en tant que société d'investissement holding et de coordonner les activités de toutes les entités au sein desquelles la Société détient directement ou indirectement des participations, et d'acquérir (que ce soit par voie de souscription initiale, d'appel d'offres, d'achat, d'échange ou tout autre moyen) la totalité ou toute partie des titres, actions, emprunts obligataires, titres obligataires, obligations, ou autres titres émis ou garantis par toute personne et tous autres actifs de toutes sortes et de détenir ces instruments en tant qu'investissements, et de vendre, échanger ou disposer de ces instruments;



3.2 d'exercer tout commerce ou activité commerciale de toute sorte et acquérir, entreprendre et exercer tout ou partie de l'activité commerciale, des actifs immobiliers et/ou des passifs de toute personne exerçant une activité commerciale;

3.3 d'investir et négocier l'argent et les fonds de la Société de toute manière que le Conseil de Gérance considère comme appropriée et de prêter de l'argent et accorder des crédits, dans chaque cas, à toute personne, que ce soit avec ou sans garantie;

3.4 d'emprunter, lever ou garantir le paiement d'argent de toute manière que le Conseil de Gérance considère comme appropriée, y compris via l'émission (dans les limites autorisées par la Loi Luxembourgeoise) d'emprunts obligataires et autres titres ou instruments, perpétuels ou non, convertibles ou non, qu'ils soient grevés ou non sur tout ou partie des biens de la Société (présents et futurs) ou son capital non appelé, et d'acheter, racheter, convertir et rembourser ces titres;

3.5 d'acquérir une participation dans, fusionner, consolider avec et constituer un partnership ou tout arrangement pour les besoins de partage des profits, union d'intérêts, coopération, joint-venture, concession réciproque ou autre avec toute personne, y compris tous employés de la Société;

3.6 de conclure toute garantie ou contrat d'indemnité ou caution, et de fournir des sûretés, y compris la garantie et la provision de sûretés pour l'accomplissement des obligations de et le paiement de toute somme par toute personne (y compris toute entité dans laquelle la Société a une participation directe ou indirecte ou toute personne (une "Entité Holding") qui est alors un membre ou bien qui a une participation directe ou indirecte dans la Société ou toute entité dans laquelle l'Entité Holding a une participation directe ou indirecte et toute personne qui est associée avec la Société dans toute activité ou entreprise), que la Société reçoive ou non une contrepartie ou un avantage (direct ou indirect), et que ce soit par garantie personnelle ou hypothèque, charge ou privilège sur tout ou partie des engagements de la Société, propriétés, actifs (présents et futurs) ou par tout autre moyen; pour les besoins de cet Article 3.6 "garantie" inclus toute obligation, bien que décrite, de payer, régler, fournir des fonds pour le paiement ou le règlement de, d'indemniser ou maintenir indemnisé contre les conséquences d'un défaut de paiement ou autrement être responsable de tout endettement de toute autre personne;

3.7 d'acheter, prendre en location, échanger, louer ou autrement acquérir tout bien immobilier ou mobilier et tout droit ou privilège sur ou eu égard celui-ci;

3.8 de vendre, donner à bail, échanger, prendre en location et disposer de tout bien immobilier ou mobilier, et/ou de tout ou partie des engagements de la Société, pour une contrepartie que le Conseil de Gérance considère appropriée, y compris pour des parts sociales, emprunts obligataires ou autres titres, qu'ils aient été entièrement ou partiellement payés, de toute personne, ayant ou non des objets (en totalité ou en partie) similaires à ceux de la Société; détenir toutes parts sociales, titres obligataires et autres titres ainsi acquis; améliorer, gérer, développer, vendre, échanger, louer, hypothéquer, disposer de, accorder des options sur, mettre sur compte et autrement gérer tout ou partie des biens et droits de la Société;

3.9 d'entreprendre tout ou partie des actions décrites dans tout paragraphe de cet Article 3 (a) dans toute partie du monde; (b) en tant que mandant, mandataire, contractant, fiduciaire ou autrement; (c) par voie ou à travers de fiduciaires, mandataires, sous-contractants ou autres; et (d) seul ou avec d'autres personnes;

3.10 d'entreprendre toutes actions (y compris conclure, exécuter, et délivrer des contrats, actes, accords ou arrangements avec ou en faveur de toute personne) qui sont, selon l'opinion du Conseil de Gérance connexes ou concluantes pour la réalisation de tout ou partie des objets de la Société, ou de l'exercice de tout ou partie de ses pouvoirs;

À CONDITION TOUJOURS que la Société n'entre pas dans toute transaction qui pourrait constituer une activité réglementée du secteur financier ou qui requiert une licence professionnelle en vertu de la Loi Luxembourgeoise sans autorisation de droit en vertu de la Loi Luxembourgeoise.

#### **4. Durée.**

4.1 La Société est constituée pour une durée illimitée.

#### **5. Capital social.**

5.1 Le capital social de la Société est fixé à quatre cent quinze mille huit cent cinquante-deux Euros et huit centimes (EUR 415.852,08) représenté par:

- quatre millions quatre cent cinquante-huit mille six cent cinquante-deux (4.458.652) parts sociales de catégorie A1 (les "Parts Sociales de Catégorie A1");
- trois millions neuf cent quatre-vingt-six mille soixante-dix (3.986.070) parts sociales de catégorie A2 (les "Parts Sociales de Catégorie A2");
- quatre millions quatre-vingt-dix-sept mille trois cent soixante et un (4.097.361) parts sociales de catégorie A3 (les "Parts Sociales de Catégorie A3");
- quatre millions quatre-vingt-dix-sept mille trois cent soixante et un (4.097.361) parts sociales de catégorie A4 (les "Parts Sociales de Catégorie A4");
- quatre millions quatre-vingt-dix-sept mille trois cent soixante et un (4.097.361) parts sociales de catégorie A5 (les "Parts Sociales de Catégorie A5");

- quatre millions cent dix-sept mille sept cent quinze (4.117.715) parts sociales de catégorie A6 (les "Parts Sociales de Catégorie A6");
- quatre millions cent quarante-deux mille quatre cent vingt (4.142.420) parts sociales de catégorie A7 (les "Parts Sociales de Catégorie A7");
- quatre millions cent quarante-deux mille (4.142.420) parts sociales de catégorie A8 (les "Parts Sociales de Catégorie A8");
- quatre millions cent quarante-deux mille (4.142.420) parts sociales de catégorie A9 (les "Parts Sociales de Catégorie A9");
- quatre millions cent quarante-deux mille quatre cent vingt "Parts Sociales de quatre cent vingt" "Parts Sociales de quatre cent vingt (4.142.420) parts sociales de catégorie A10 (les "Parts Sociales de Catégorie A10");
- seize mille cent une (16,101) parts sociales de catégorie B1 (les "Parts Sociales de Catégorie B1");
- seize mille cent une (16,101) parts sociales de catégorie B2 (les "Parts Sociales de Catégorie B2");
- seize mille cent une (16,101) parts sociales de catégorie B3 (les "Parts Sociales de Catégorie B3");
- seize mille cent une (16,101) parts sociales de catégorie B4 (les "Parts Sociales de Catégorie B4");
- seize mille cent une (16,101) parts sociales de catégorie B5 (les "Parts Sociales de Catégorie B5");
- seize mille cent une (16,101) parts sociales de catégorie B6 (les "Parts Sociales de Catégorie B6");
- seize mille cent une (16,101) parts sociales de catégorie B7 (les "Parts Sociales de Catégorie B7");
- seize mille cent une (16,101) parts sociales de catégorie B8 (les "Parts Sociales de Catégorie B8");
- seize mille cent (16,100) parts sociales de catégorie B9 (les "Parts Sociales de Catégorie B9");
- seize mille cent (16,100) parts sociales de catégorie B10 (les "Parts Sociales de Catégorie B10");

(ci-après désignées comme les "Parts Sociales" et chacune une "Part Sociale") ayant chacune une valeur nominale d'un centime d'Euro (EUR 0,01), et ayant les droits et obligations décrits dans les présents Statuts. Dans ces statuts, "Associés" désigne les détenteurs de Parts Sociales et "Associé" doit être interprété conformément.

5.2 La Société peut créer des comptes de prime d'émission correspondant à une catégorie particulière de Parts Sociales (les "Comptes de Prime d'Emission") sur lequel toute prime d'émission payée pour toute catégorie de Part Sociale concernée sera versée. Les décisions quant à l'utilisation du Compte de Prime d'Emission doivent être prises par le(s) Associés sous réserve de la Loi de 1915, de tout Pacte d'Associés et des présents Statuts, étant entendu que toute prime d'émission payée dans un tel Compte de Prime d'Emission relatif à une catégorie de Parts Sociales ne sera remboursée qu'aux Associés détenteurs de la catégorie de Parts Sociales concernée.

5.3 La Société peut, sous réserve de tout Pacte d'Associés, accepter des fonds ou d'autres apports sans émettre de Parts Sociales ou autres titres en contrepartie de l'apport et peut affecter les apports à un ou plusieurs comptes. Les décisions quant à l'utilisation de tels comptes doivent être prises par le(s) Associé(s) sous réserve de la Loi de 1915, de tout Pacte d'Associés et des présents Statuts. Pour écarter tout doute, une telle décision peut, mais pas nécessairement, attribuer tout montant apporté à l'apporteur ou à une catégorie spécifique de Parts Sociales.

5.4 Toutes les Parts Sociales donnent droit à des droits égaux, sous réserve de tout Pacte d'Associé et de dispositions contraires prévues par les présents Statuts.

## **6. Distribution sur les parts sociales.**

6.1 Toutes les Distributions devront être payées aux Associés au pro rata de leur Pourcentage de Capital Totalemment Converti respectif, à moins qu'un Associé renonce à son droit de recevoir une telle Distribution et ce par avis écrit envoyé à la Société.

6.2 Toute Distribution sera effectuée dans tous les cas sous réserve de toute loi applicable et des dispositions de tout Pacte d'Associés.

6.3 Sur les bénéfices nets de la Société déterminés en conformité avec la Loi Luxembourgeoise, cinq pour cent (5%) seront prélevés et alloués à une réserve légale. Ce prélèvement cessera d'être obligatoire lorsque et aussi longtemps que le montant de la réserve légale aura atteint un dixième capital nominal de la Société.

6.4 Sous réserve des dispositions de la Loi Luxembourgeoise, des Statuts et de tout Pacte d'Associés, la Société peut par résolutions des Associés déclarer des dividendes conformément aux droits respectifs des Associés.

6.5 Le Conseil de Gérance peut, si approprié, décider de payer des dividendes intérimaires aux Associé(s) conformément à leurs droits respectifs avant la fin de l'exercice social sur la base d'une situation comptable montrant que des fonds suffisants sont disponibles pour la distribution, étant entendu que (i) le montant à distribuer ne peut pas excéder, le cas échéant, les bénéfices réalisés depuis la fin du dernier exercice social, augmentés des bénéfices reportés et des réserves distribuables, mais diminués des pertes reportées et des sommes allouées à la réserve établie en vertu de la Loi de 1915 ou des présents Statuts et que (ii) de telles sommes distribuées qui ne correspondent pas aux bénéfices effectivement réalisés puissent être recouvrées par le(s) Associé(s) concerné(s).

6.6 Si un dividende est déclaré conformément à ces Statuts, alors les dispositions suivantes s'appliqueront à l'égard de ce dividende, à moins que les Associés n'y renoncent et sous réserve de l'article 6.1:

6.6.1 Tout d'abord, les détenteurs de Parts Sociales de Catégorie 1 ont le droit de recevoir, au prorata, un dividende préférentiel représentant 0,25% de la valeur nominale des Parts Sociales émises par la Société. Les détenteurs de Parts Sociales de Catégorie 2 ont le droit de recevoir, au pro rata, un dividende préférentiel représentant 0,30% de la valeur

nominale des Parts Sociales émises par la Société. Les détenteurs de Parts Sociales de Catégorie 3 ont le droit de recevoir, au pro rata, un dividende préférentiel représentant 0,35% de la valeur nominale des Parts Sociales émises par la Société. Les détenteurs de Parts Sociales de Catégorie 4 ont le droit de recevoir, au pro rata, un dividende préférentiel représentant 0,40% de la valeur nominale des Parts Sociales émises par la Société. Les détenteurs de Parts Sociales de Catégorie 5 ont le droit de recevoir, au pro rata, un dividende préférentiel représentant 0,45% de la valeur nominale des Parts Sociales émises par la Société. Les détenteurs de Parts Sociales de Catégorie 6 ont le droit de recevoir, au pro rata, un dividende préférentiel représentant 0,50% de la valeur nominale des Parts Sociales émises par la Société. Les détenteurs de Parts Sociales de Catégorie 7 ont le droit de recevoir, au pro rata, un dividende préférentiel représentant 0,55% de la valeur nominale des Parts Sociales émises par la Société. Les détenteurs de Parts Sociales de Catégorie 8 ont le droit de recevoir, au pro rata, un dividende préférentiel représentant 0,60% de la valeur nominale des Parts Sociales émises par la Société. Les détenteurs de Parts Sociales de Catégorie 9 ont le droit de recevoir, au pro rata, un dividende préférentiel représentant 0,65 % de la valeur nominale des Parts Sociales émises par Société. Pour écarter tout doute, les paiements devant être réalisés en vertu de l'article 6.6.1 doivent être réalisés sur une base pari passu entre les détenteurs des catégories de Parts Sociales concernées en vertu de l'article 6.1 et "au pro rata" doit être interprété comme étant soumis à l'article 6.1.

6.6.2 Après le dividende tel que décrit à l'article 6.6.1 ci-dessous, le revenu devant être payé par le biais de dividende ("Excès") s'il existe, devra être payé aux détenteurs des Parts Sociales de Catégorie 10, ou si les Parts Sociales de Catégorie 10 ont été annulées ou n'existent plus, aux détenteurs de Parts Sociales de Catégorie 9; ou si les Parts Sociales de Catégorie 9 ont été annulées ou n'existent plus, aux détenteurs de Parts Sociales de Catégorie 8; ou si les Parts Sociales de Catégorie 8 ont été annulées ou n'existent plus, aux détenteurs de Parts Sociales de Catégorie 7; ou si les Parts Sociales de Catégorie 7 ont été annulées ou n'existent plus, aux détenteurs de Parts Sociales de Catégorie 6; ou si les Parts Sociales de Catégorie 6 ont été annulées ou n'existent plus, aux détenteurs de Parts Sociales de Catégorie 5; ou si les Parts Sociales de Catégorie 5 ont été annulées ou n'existent plus, aux détenteurs de Parts Sociales de Catégorie 4; ou si les Parts Sociales de Catégorie 4 ont été annulées ou n'existent plus, aux détenteurs de Parts Sociales de Catégorie 3; ou si les Parts Sociales de Catégorie 3 ont été annulées ou n'existent plus, aux détenteurs de Parts Sociales de Catégorie 2; ou si les Parts Sociales de Catégorie 2 ont été annulées ou n'existent plus, aux détenteurs de Parts Sociales de Catégorie 1.

Pour écarter tout doute, les paiements à réaliser en vertu de l'article 6.6.2 doivent l'être sur une base pari passu entre les détenteurs de catégorie de Parts Sociales sous réserve de l'article 6.1 et "au pro rata" doit être interprété comme étant soumis à l'article 6.1.

## **7. Augmentations et Réductions du capital social.**

7.1 Le capital social de la Société peut être augmenté ou réduit de temps à autre par une résolution des Associés adoptée conformément aux Statuts et à la Loi Luxembourgeoise et conformément à tout Pacte d'Associés et la Société peut racheter, rembourser et/ou annuler ses Parts Sociales sous réserve de ce qui est précède.

7.2 Toute réduction du capital social de la Société sera réalisée par le rachat et l'annulation subséquente des Parts Sociales émises d'une ou plusieurs Catégorie(s) Numérique(s) de Parts Sociales (un "Remboursement de Part Sociale").

7.3 Tout Remboursement de Part Sociale sera réalisé conformément à l'article 6.1, pro rata entre les différentes Séries Alphabétiques et devra être réalisé à l'égard de chaque Catégorie Numérique pour chaque Série Alphabétique ayant le numéro le plus élevé.

7.4 Lorsqu'un Remboursement de Part Sociale devient effectif, le Prix du Remboursement pour chaque Part Sociale Remboursée sera payé au détenteur de Parts Sociales faisant l'objet du remboursement par la Société en tant que partie du Remboursement de Part Sociale (les "Parts Sociales Rachetées").

7.5 Il ne peut y avoir un total de plus de dix Remboursements de Parts Sociales. Pour ces besoins, chaque nombre de Remboursement de Parts Sociales correspondra au nombre de Catégories Numériques de Catégorie de Parts Sociales faisant l'objet du Remboursement de Parts Sociales. Par exemple pour d'illustrer, un Remboursement de Parts Sociales à l'égard de chaque Catégorie de Parts Sociales A1, B1, C1 et D1 constituera un seul Remboursement de Parts Sociales; un Remboursement de Parts Sociales à l'égard de Catégorie de Parts Sociales A1, B1, C1, D1, A2, B2, C2 et D2 constitueront deux Remboursements de Parts Sociales.

## **8. Indivisibilité des parts.**

8.1 Chaque Part Sociale est indivisible.

8.2 Une Part Sociale peut être enregistrée au nom de plus d'une personne à condition que tous les détenteurs d'une Part Sociale notifient par écrit à la Société celui d'entre eux qui est à considérer comme leur représentant; la Société considérera ce représentant comme s'il était le seul Associé pour la Part Sociale en question, y compris pour les besoins de vote, dividende et autres droits de paiement.

## **9. Cession de parts sociales.**

9.1 Les transferts de Parts Sociales sont soumis aux dispositions des présents Statuts, des articles 189 et 190 de la Loi de 1915 et des dispositions de tout Pacte d'Associés.

### **9.2 RESTRICTIONS GÉNÉRALES DE CESSION**

9.2.1 Aucun Associé ne devra céder des Titres, sauf (i) en vertu d'une Cession Autorisée ou (ii) en vertu des articles 9.2.2, dans chaque cas, sous réserve des dispositions de l'article 9.3 et 9.4 de ces Statuts et de l'Option de Vente de Cinq Ans et de l'Option de Vente de Sept Ans tels que définis dans tout Pacte d'Associés, de l'article 9.5 des Statuts et de toutes dispositions pertinentes de tout Pacte d'Associés ou (iii) si une telle Cession a été autorisée par les Associés A. Toute Cession de Titres effectuée en violation de cet article ou tout Pacte d'Associés devra être nulle et non avenue, et la Société ne devra jamais donner effet à une telle Cession inacceptable.

9.2.2 Les Associés A peuvent, jusqu'à douze mois après la date de Closing, syndiquer des Titres à des associés commanditaires de ses Affiliés qui sont des fonds d'investissement, à d'autres investisseurs institutionnels et/ou à un ou plusieurs investisseurs non-traditionnels, étant entendu que les Associés A continuent de Contrôler la Société et de détenir 50% des Parts Sociales de la Société suite à toutes Cessions autorisées conformément à cet article 9.2.2

### 9.3 DROITS TAG-ALONG

9.3.1 Sauf en vertu de (i) une Cession Autorisée, (ii) l'article 9.2.2 (iii) l'article 9.4 ou (iv) la Section 6.1 de tout Pacte d'Associés, si les Associés A (l'"Associé Vendeur") propose une Cession de Titres (la "Vente Proposée") à n'importe quelle personne alors chaque Associé sera autorisé à participer à une telle Vente Proposée au pro rata du nombre de Titres détenus par chaque Associé dans la Société (sur une base telle que convertis) (le "Pourcentage Tag-Along") aux mêmes termes et conditions et les Associés A devront fournir à la Société, et tout autre Associé une notification écrite de cette Vente Proposée (l'"Avis Tag-Along").

9.3.2 L'Avis Tag-Along devra inclure:

(a) (A) le nombre de Titres proposés à la Cession, (B) le montant proposé et la contrepartie qui sera reçue par l'Associé Vendeur par Titre ou la formule en vertu de laquelle une telle contrepartie sera déterminée (et si une telle contrepartie consiste en tout ou partie de biens autres qu'en argent liquide, une estimation juste de la valeur réelle de marché d'une telle contrepartie autre qu'en argent liquide et les informations utiles liées à une telle contrepartie non-liquide); (C) l'identité du ou des Cessionnaire(s) proposé(s) (le "Cessionnaire Proposé"); (D) la date de Cession proposée, si elle est connue et (E) dans la mesure des connaissances, tous autres termes importants de la Vente Proposée (y compris, sans limitation, en ce qui concerne des dispositions restrictives, représentations, garanties qui doivent être données par l'Associé Vendeur); et

(b) une invitation de chaque autre Associé à faire une offre (tout Associé qui choisit de faire une telle offre étant un "Associé Tagging" et, ensemble avec l'Associé Vendeur, les "Vendeurs Tag-Along") pour inclure dans la Vente Proposée le nombre et le type de Titres détenus par un tel Associé Tagging, déterminé en vertu de l'article 9.3.3 ci-dessous.

9.3.3 Chaque Associé Tagging désirant exercer les droits Tag-Along décrits dans cet article 9.3 doit, endéans vingt Jours Ouvrables de la délivrance de l'Avis Tag-Along, délivrer un avis (l'"Offre Tag-Along") à l'Associé Vendeur et la Société indiquant son désir d'exercer ses droits et précisant le nombre et les Titres qu'il désire Céder. Chaque Associé Tagging devra préciser dans son Offre Tag-Along le nombre des Titres qu'un tel Associé Tagging désire céder, à un nombre égal à (i) le nombre total de Titres proposés à la Cession par ledit Associé Vendeur multiplié par (ii) le Pourcentage Tag-Along. Dans la mesure où le nombre total de Titres (sur une base telle que convertis) proposés à la Cession en vertu de toutes les Offres Tag-Along est inférieur au nombre total de Titres que le Cessionnaire Proposé est prêt à acheter, chaque Vendeur Tag-Along aura droit de Céder une portion des excédents de Titres au pro rata de sa participation dans le Pourcentage Tag-Along relatif aux autres Vendeurs Tag-Along ou dans de telles proportions comme les Associés peuvent le décider (le "Montant Excédentaire Tag-Along"). Dans la mesure où le nombre total de Titres (sur une base telle que convertis) proposés à la Cession en vertu de toutes Offres Tag-Along est supérieur au nombre total de Titres que le Cessionnaire Proposé est prêt à acquérir, alors le nombre de Titres devant être Transférés par chaque Vendeur Tag-Along devra être réduit au pro rata de sa participation dans le Pourcentage Tag-Along à l'égard des autres Vendeurs Tag-Along.

9.3.4 Chaque Associé Tagging qui ne fait pas une Offre Tag-Along en conformité avec les exigences ci-dessus, y compris les exigences de délais, sera censé avoir renoncé à tous les droits d'un tel Associé Tagging en ce qui concerne la Vente Proposée, et les Vendeurs Tag-Along devront par conséquent être libres de Céder les Titres, à l'égard desquels aucune Offre Tag-Along n'a été effectuée selon et conformément à cet article 9.3 au Cessionnaire Proposé, pour la même contrepartie, à un prix qui ne sera pas plus élevé que le prix fixé dans l'Avis Tag-Along et à des termes et conditions qui ne sont pas matériellement plus favorables aux Vendeurs Tag-Along que ceux décrits dans l'Avis Tag-Along. Pour avoir le droit d'exercer son droit de vendre des Titres au Cessionnaire Proposé en vertu de cet article 9.3 et en particulier l'article 9.3.3, chaque Associé Tagging devra accepter de donner au Cessionnaire Proposé des représentations et garanties équivalentes en ce qui concerne les Titres d'un tel Associé Tagging, à ce que le Vendeur Tagging accepte de faire en relation avec la Vente Proposée (sous réserve de limitations équivalentes des responsabilités) et sous réserve d'engagements, conventions, indemnités ou restriction de transfert équivalents affectant une portion au pro rata de leurs Titres et/ou d'autres titres et d'autres engagements similaires auxquels l'Associé Vendeur accepte d'y être soumis; à condition que de telles représentations, garanties et engagements soient faits de manière séparée et non conjointe et soient négociés par l'Associé Vendeur de bonne foi sur une base de conditions normales. Chaque Vendeur Tag-Along sera responsable de sa part des honoraires des conseillers professionnels et voyages et autres dépenses personnelles raisonnablement dues pour le bénéfice de tous les Vendeurs Tag-Along en lien avec Vente Proposée sur base des revenus bruts reçus ou

devant être reçus dans une telle Vente Proposée dans la mesure de ce qui n'a pas été payé ou remboursé par le Cessionnaire Proposé.

9.3.5 L'offre de chaque Associé Tagging contenue dans une telle Offre Tag-Along d'Associé Tagging sera inconditionnelle et irrévocable pour une période de dix Jours Ouvrables et, dans la mesure où une telle offre est acceptée, un tel Associé Tagging sera lié par et obligé de Céder pour la Vente Proposée aux mêmes termes et conditions pour chaque Titre Transféré, que l'Associé Vendeur jusqu'à un nombre de Titres que cet Associé Tagging aura précisé dans son Offre Tag-Along; ensemble avec le Montant Excédentaire Tag-Along dudit Associé Tagging, tel qu'il peut être réduit conformément à l'article 9.3.3; étant entendu que le prix payable à l'égard de chaque Titre sera sur une base telle que convertis; et de plus étant entendu si les termes importants de la Vente Proposée changent et ce avec pour résultat que le prix par Titre sur une base telle que convertis soit inférieur aux prix décrits dans l'Avis Tag-Along, ou que la forme de la contrepartie soit différente ou les autres termes et conditions (y compris les représentations et garanties) soient matériellement moins favorables pour les Vendeurs Tag-Along que ceux décrits dans l'Avis Tag-Along, chaque Associé Tagging sera autorisé à retirer l'offre contenue dans son Offre Tag-Along, par notification écrite à l'Associé Vendeur, et suite à un tel retrait, devra être libéré des ses obligations à l'égard d'une telle Offre Tag-Along.

9.3.6 Si un Associé Tagging exerce ses droits en vertu de cet article 9.3, le closing de l'achat des Titres pour lesquels de tels droits ont été exercés se réalisera au moment que la date de closing de la vente des Titres de l'Associé Vendeur au Cessionnaire Proposé.

9.3.7 Si avant le closing de la Vente Proposée, les termes de la Vente Proposée devaient changer avec pour résultat que le prix à payer sur une base telle que convertis pour la Vente Proposée soit plus important que le prix par Titre donné dans l'Avis Tag-Along ou les autres termes principaux d'une telle Vente Proposée devaient être matériellement plus favorables aux Vendeurs Tag-Along que ceux donnés dans l'Avis Tag-Along, l'Avis Tag-Along sera nul et non-avenue, et il sera nécessaire de fournir un autre Avis Tag-Along à tous les Associés, et il faudra séparément se conformer aux termes et dispositions de cet article 9.3 afin de mettre en œuvre une telle Vente Proposée en vertu de cet article 9.3. De plus, si les Vendeurs Tag-Along n'ont pas réalisé la Vente Tag-Along à la fin du 180<sup>ème</sup> jour (une telle période pourra être étendue pour obtenir des approbations réglementaires nécessaires) après la date de délivrance de l'Avis Tag-Along, chaque Associé Tagging sera libéré de ses obligations en vertu d'une telle Offre Tag-Along, l'Avis Tag-Along sera nul et non-avenue, et il sera nécessaire de fournir un Avis Tag-Along séparé et il faudra séparément se conformer aux termes et dispositions de cet article 9.3, afin de mettre en œuvre une telle Vente Proposée en vertu de cet article 9.3, à moins que la défaillance à réaliser une telle Vente Proposée ne soit due au manquement par un Associé Tagging à se conformer à ses obligations au titre des dispositions de cet article 9.3.

#### 9.4 DRAG ALONG

9.4.1 Nonobstant toute disposition contraire convenue dans cet article 9, si les Associés A acceptent une offre pour une Transaction de Changement de Contrôle, alors les Associés A seront autorisés à demander aux autres Associés de Céder leur Titres au Cessionnaire aux mêmes termes et conditions que les Associés A et délivrer un avis écrit (un "Avis de Vente Requis") pour toute Transaction de Changement de Contrôle aussi rapidement que possible avant la date de closing anticipée d'une telle Transaction de Changement de Contrôle à la Société et aux autres Associés.

9.4.2 L'Avis de Vente Requis devra contenir (i) le nom et l'adresse du Cessionnaire proposé, (ii) le montant total proposé au Cessionnaire proposé net de toutes dépenses de transaction (la "Contrepartie Dragging") (et si une telle contrepartie consiste en tout ou partie en une contrepartie qui n'est pas en argent liquide, les Associés A fourniront des informations, dans la mesure raisonnablement possible pour les Associés A, liées à une telle contrepartie qui n'est pas en argent liquide), (iii) si c'est connu, la date de Cession proposée et (iv) le nombre de Titres à Céder à chaque Associé et (v) dans la mesure des connaissances, tous autres termes importants de cette Transaction de Changement de Contrôle (y compris, mais non limité à, en ce qui concerne des conditions restrictives, représentation et garanties à être données par les Associés A).

9.4.3 Tout autre tel Associé (un "Associé Dragged"), dès réception de l'Avis de Vente Requis, sera obligé (i) dans le cas des Associés B de vendre tout, mais pas moins que tout et (ii) et dans le cas d'autres Associés Dragged de vendre tout ou partie de ses Titres aux termes et conditions indiqués dans l'Avis de Vente Requis. Chaque Associé Dragged sera en plus obligé de (i) participer à la Transaction de Changement de Contrôle prévue dans l'Avis de Vente Requis, (ii) de voter ses Titres en faveur de la Transaction de Changement de Contrôle à toute assemblée des associés appelée à voter ou approuver la Transaction de Changement de Contrôle et/ou donner un pouvoir aux Associés A pour voter les Titres d'un tel Associé Dragging en faveur de la Transaction de Changement de Contrôle et/ou consentir par écrit à la Transaction de Changement de Contrôle, (iii) renoncer à tous les droits de répartition ou évaluation liés à la Transaction de Changement de Contrôle, (iv) prendre part à des contrats liés à la Transaction de Changement de Contrôle et accepter (pour lui-même), de donner au Cessionnaire proposé des représentations et garanties équivalents en ce qui concerne de tels Titres de l'Associé Dragged que les Associés A acceptent de faire en relation avec les Associés A et ses Titres, dans le cadre de la Transaction de Changement de Contrôle (sous réserve de limitations équivalentes à la responsabilité), et sous réserve d'engagements équivalents, conventions, indemnités ou contrats de non cession de titres (sous réserve de limitations équivalentes à la responsabilité) ainsi que les Associés A acceptent d'être soumis à (à condition que toutes représentations, garanties, engagements, conventions, indemnité et contrats soient faites solidairement et non conjointement et à condition qu'ils soient négociés par les Associés A de bonne foi sur base de conditions normales), et (v) si



c'est demandé raisonnablement pour faciliter l'achèvement de la Transaction de Changement de Contrôle, de donner pouvoirs de représentation aux Associés A ou celui que les Associés A auront désigné pour signer les documents à l'achèvement et/ou délivrer de tels autres documents que les Associés A signent si c'est raisonnable et approprié dans le contexte de la Transaction de Changement de Contrôle. Si à la fin du 180<sup>ème</sup> jour après la date de délivrance de l'Avis de Vente Requis (une telle période peut être étendue pour obtenir les approbations réglementaires nécessaires) les Associés A n'ont pas achevé la transaction proposée, l'Avis de Vente Requis sera nul et non avenu, un tel Associé Dragged sera relevé des obligations de l'Associé Dragged en vertu de l'Avis de Vente Requis et il sera nécessaire de fournir un Avis de Vente Requis dans les termes et dispositions de cet article 9.3 qui est séparément respecté afin de conclure toute Transaction de Changement de Contrôle.

9.4.4 Toutes les honoraires de conseillers professionnels et voyages ou dépenses personnelles dépenses raisonnablement dues pour le bénéfice de tous les Associés en rapport avec ladite Transaction de Changement de Contrôle devront être payées par les Associés au pro rata des revenus totaux devant être reçus par ledit Associé dans la mesure de ce qui n'a pas été payé ou remboursé par un membre du Groupe ou du Cessionnaire.

9.4.5 La Contrepartie Dragging sera allouée entre les Associés A et les Associés Dragged comme prévu dans tout Pacte d'Associés

#### 9.5 ROFO

Dans le cas où les Associés A ont l'intention de vendre tout ou partie de leurs Titres à un tiers autrement qu'en vertu d'une Cession Autorisée ou conformément à l'article 9.3.2 et aux dispositions de l'article 6.1 de tout Pacte d'Associés, les Associés A doivent fournir un avis écrit (l'"Avis ROFO") aux Associés B sur le nombre et la catégorie de Titres qu'ils ont l'intention de vendre et d'offrir aux Associés B le droit de faire une offre irrévocable et inconditionnelle d'acheter la totalité de ces Titres comme indiqué dans le Avis ROFO. Dans les 30 jours qui suivent la date de remise de l'avis ROFO, les Associés B peuvent faire une offre inconditionnelle et irrévocable d'acheter ces Titres en fournissant un avis écrit aux Associés A de prix en numéraire proposé pour ces Titres (l'"Offre ROFO"). Dans les 30 jours suivant la réception de l'offre ROFO, les Associés A peuvent accepter une telle offre pour l'achat de ces Titres au prix en numéraire tel qu'énoncé dans l'offre ROFO (le "Prix ROFO") en fournissant un avis écrit aux Associés B. Si les Associés A acceptent l'offre ROFO, le transfert des Titres doit se réaliser le quinzième Jour Ouvrable après la notification ou dans le délai comme cela est raisonnablement nécessaire pour obtenir l'approbation réglementaire nécessaire. Les Associés A et les Associés B doivent prendre toutes les mesures nécessaires ou appropriées pour réaliser la Cession de ces Titres, y compris délivrer un titre, libre de tout privilège, réclamation, frais et charges et accompagné par des représentations habituelles quant au titre et à l'autorité. Si les Associés A n'acceptent pas l'offre ROFO, les Associés A peuvent demander d'autres offres pour ces Titres auprès d'un tiers de bonne foi qui n'est pas son Affilié à un prix qui est supérieur au prix ROFO. Si les Associés B ne fournissent pas une Offre ROFO en temps opportun, ils seront réputés avoir renoncé à leurs droits en vertu du présent article 9.5. Si les Associés B renoncent ainsi à leurs droits, les Associés A peuvent vendre leurs titres à tout moment dans les 180 jours suivant une telle renonciation à un tiers qui n'est pas un Affilié à tout prix. Si les Associés A ne sont pas parvenus à un accord effectif de vendre ces Titres dans les 180 jours suivant la réception de l'Offre ROFO ou la renonciation par les Associés B, les Associés A ne peuvent pas vendre les Titres à un tiers de bonne foi sans fournir préalablement un nouvel Avis ROFO aux Associés B et aux dispositions du présent article 9.5 devront être respectées séparément pour réaliser une telle Cession.

#### 9.6 AUTRES RESTRICTIONS AUX CESSIONS

9.6.1 En supplément des autres restrictions aux Cessions contenues ci-dessus, sans consentement préalable du Conseil de Gérance, aucun Associé ne peut Céder aucun Titre:

- (a) À toute Personne qui ne dispose pas de droits légaux, pouvoir ou capacité de détenir de tels Titres;
- (b) Si une telle Cession nécessite l'enregistrement ou d'autres qualifications de tels Titres en vertu de toutes lois applicables aux titres;
- (c) Si une telle Cession aurait un effet matériel substantiel d'ordre fiscal pour la Société ou l'un des ces Associés;
- (d) Aussi longtemps que la Société est un partnership pour les besoins des impôts sur le revenu fédéraux américain, si une telle Cession est effectuée à travers un "marché de titres établis" ou un "second marché (ou l'équivalent d'un tel marché)" au sens de la Section 7704 de l'IRC ou ladite Cession ne peut autrement résulter pour la Société comme étant traitée en tant que "publicly traded partnership" tel que ce terme est défini dans les Sections 469 (k) (2) ou 7704(b) de l'IRC et des lois promulguées en conséquence (à moins que (i) il ne soit pas tenu compte d'une telle Cession en déterminant si les participations dans la Société sont négociables sur un second marché ou l'équivalent substantiel en vertu de section 1.7704-1 des Réglementations du Trésor US (autre que Section 1.7704-1(e)(1)(x)) ou (ii) les Associés ne déterminent que la Société satisfait aux conditions de section 1.77041(h) des Réglementations du Trésor US à tout moment durant l'année fiscale d'une telle Cession); ou
- (e) Si selon l'opinion raisonnable du Conseil de Gérance, une telle Cession devait requérir le consentement préalable écrit de toute agence de réglementation et qu'un tel consentement n'a pas été obtenu.

9.6.2 A moins que ce ne soit approuvé par le Conseil de Gérance, aucune Cession ne peut être effectuée ou enregistrée dans les livres de la Société, à moins que le Cessionnaire n'ait délivré à la Société un avis pour une telle Cession, y compris une copie signée de toutes la documentation et contrats liés à la Cession, et de tous contrats ou autres documents requis ainsi que requis par le Pacte d'Associés.

9.6.3 Nonobstant des dispositions contraires, un Associé peut Céder ses Parts Sociales uniquement à toute personne (autre que la Société) si, au même moment, un tel Associé effectue également une Cession proportionnelle de Cession de ses Titres autres que les Parts Sociales, pour écarter tout doute, y compris les PECs (et vice versa) s'il y en a détenus par un tel Associé. Toute disposition de tout Pacte d'Associés qui fait référence à ou autorise ou qui requiert une Cession de Parts Sociales sera censé inclure une référence à (ou permette ou requiert que, selon le cas) une Cession du montant proportionnel des Titres autres que les Parts Sociales (et vice versa), s'il y en a.

#### **10. Conversion des parts sociales.**

10.1 Chaque Part Sociale de Catégorie B sera convertible en 100 Parts Sociales de Catégorie A et chaque Part Sociale de Catégorie C sera convertible en 1 Part Sociale de Catégorie A et chaque Part Sociale de Catégorie D sera convertible en 1 Part Sociale de Catégorie A (dans chaque cas sous réserve d'ajustement pour combinaison, consolidation, recapitalisations, et parts sociales et autres).

10.2 Toutes les catégories de Parts Sociales autres que les Parts Sociales de Catégorie A seront converties en Parts Sociales de Catégorie A seulement dans les cas de (i) liquidation volontaire ou involontaire, faillite, dissolution, reconstitution, ou (ii) une fusion, consolidation, réorganisation ou transaction similaire impliquant la Société dans laquelle les Titres en circulation immédiatement avant une telle transaction ne continuent pas de représenter, ou ne sont pas converties en ou échangées contre des titres de capital représentant immédiatement à la suite d'une telle transaction une majorité, par majorité de vote, des titres de capital de (1) l'entité survivante ou entité résultant ou (2) si l'entité survivante ou résultante est une filiale totalement détenue par une autre entité immédiatement à la suite d'une telle transaction, l'entité parente d'une telle entité résultante ou survivante.

#### **11. Conseil de gérance.**

11.1 La Société est gérée par un conseil de gérance (le "Conseil de Gérance") qui sera composé initialement de trois (3) gérants ("Gérant(s)"). Les Associés A seront à tout moment autorisés à désigner pour nomination les Gérants. Les Gérants, devront être nommés par une Résolutions des Associés adoptée conformément à la Loi Luxembourgeoise et à ces Statuts.

11.2 Tout Gérant du Conseil de Gérance désignés par les Associés A peuvent être révoqués avec ou sans cause de temps à autres et à tout moment par une Assemblée Générale de la Société sur demande des Associés A.

#### **12. Pouvoirs du conseil de gérance.**

12.1 Le Conseil de Gérance peut prendre toutes les actions nécessaires ou utiles à la réalisation de l'objet social de la Société, sous réserve des dispositions de tout Pacte d'Associés et de l'article 12.3 et des actions devant être décidées par les Associés dans le cas des exceptions prévues par la Loi Luxembourgeoise ou ces Statuts.

12.2 Tous les pouvoirs non expressément réservés à l'Assemblée Générale par la Loi ou les présents Statuts seront de la compétence du Conseil de Gérance sous réserve des dispositions de tout Pacte d'Associés.

##### **12.3 Décisions exigeant un consentement spécial**

12.3.1 Aucune des actions listées ci-dessous ne pourront être prises par ou au nom de la Société ou tout autre membre du Groupe à moins que et jusqu'à ce que le(s) Associé(s) B n'ait consenti par écrit au préalable avant la prise d'une telle action:

a) toute modification des Documents Organisationnels de la Société ou Coriance ou toutes filiales importantes de Coriance si une telle modification est de façon substantielle et disproportionnellement nuisible aux Associés B ou toute modification matérielle dans la nature ou le champs de l'activité de la Société, de Coriance ou des filiales importantes de Coriance, y compris l'introduction ou l'interruption de tout champ d'activité matériel ou d'activité et tout acquisition ou disposition d'actifs et investissements accessoires significatifs, dans chaque cas, dépassant la somme de €500.000.000 et sauf si cela est envisagé dans le cadre du Plan Initial d'Activités, ou de toutes ventes de la totalité ou de la quasi-totalité des actifs de la Société ou de Coriance;

b) toute transaction entre la Société ou tout autre membre du Groupe, d'un côté, et un Associé ou Affilié de l'Associé (autre que les membre du Groupe) d'un autre côté, sauf pour les transactions réalisées à des conditions normales de marché ou dans le cadre de l'activité courante;

c) la liquidation volontaire, dissolution, reconstitution ou faillite de la Société ou Coriance (autre qu'une dissolution ou une liquidation faisant suite à la vente de la totalité ou de la quasi-totalité des actifs de la Société ou Coriance);

d) tout rachat de titres de la Société, excepté conformément avec tout Pacte d'Associés; et

e) tout engagement ou annonce relatif aux dispositions précédentes.

**13. Représentation de la société.** Sous réserve de ce qui est prévu par la Loi Luxembourgeoise, tout Pacte d'Associés et ces Statuts, ce qui suit est autorisé à représenter la Société:

13.1 tout Gérant;

13.2 toute personne à qui un tel pouvoir a été délégué conformément à l'article 14.

#### **14. Agents du conseil de gérance.**

14.1 Le Conseil de Gérance peut déléguer son/ses pouvoir(s) pour des tâches spécifiques à un ou plusieurs agents ad hoc et déterminer les responsabilités et la rémunération d'un tel agent (s'il y en a), la durée de la période de représentation et toutes autres conditions nécessaires de son mandat.

#### **15. Réunion du conseil de gérance.**

15.1 Les réunions du Conseil de Gérance (les "Réunions du Conseil") sont convoquées par tout Gérant. Le Conseil de Gérance peut nommer un président.

15.2 Le Conseil de Gérance peut valablement débattre et prendre des décisions lors d'une Réunion du Conseil sans respecter tout ou partie des exigences et formalités de convocation si tous les Gérants ont renoncé aux exigences et formalités de convocation en question que ce soit par écrit ou, lors de la Réunion du Conseil concernée, en personne ou par l'intermédiaire d'un représentant autorisé.

15.3 Un Gérant peut nommer un autre Gérant (et seulement un gérant) pour le représenter (le "Représentant du Gérant") lors d'une Réunion du Conseil, participer, délibérer, voter et accomplir toutes ses fonctions en son nom lors de la Réunion du Conseil. Un Gérant peut représenter plusieurs Gérants à un Conseil de Gérance à la condition que (sans préjudice quant à tout quorum requis) au moins deux Gérants soient présents physiquement à une Réunion du Conseil tenue en personne ou participe en personne à une Réunion du Conseil tenue en vertu de l'Article 15.5.

15.4 A toutes les réunions du Conseil de Gérance dûment convoquées, une majorité du nombre total des Gérants constitueront un quorum pour les transactions et le vote d'une majorité du nombre total de Gérants présents ou représentés constituera la décision du Conseil de Gérance. Chaque Gérant aura droit à un vote. Si le quorum n'est pas présent à toute Réunion du Conseil, les Gérants présents ajourneront la Réunion du Conseil. Pour tout ce qui fait objet d'une approbation de la part du Conseil de Gérance, dans le cas où le Conseil de Gérance aboutirait à une impasse (par exemple, votes égaux pour ou contre tel objet), l'objet sera considéré comme n'ayant pas été approuvé par le Conseil de Gérance.

15.5 Un Gérant ou le Représentant d'un Gérant peuvent valablement participer à une Réunion du Conseil par voie d'utilisation de conférence téléphonique, vidéo conférence ou tous autres moyens de communication similaires à condition que toutes les personnes participant à une telle réunion soient en mesure de s'entendre et de parler tout au long de la réunion. Une personne participant de cette manière est réputée être présente en personne à la réunion et devra être comptée dans le quorum et sera autorisée à voter. Sous réserve de la Loi Luxembourgeoise, toutes les affaires qui sont traitées de cette manière par les Gérants seront réputées pour les besoins des présents Statuts, valables et effectivement conclues à une Réunion du Conseil, nonobstant le fait qu'un nombre inférieur de Gérants (ou leurs représentants) tels que requis pour constituer un quorum aient été physiquement présents au même endroit.

15.6 Une résolution écrite, signée par tous les Gérants (ou s'agissant de tout Gérant, le Représentant du Gérant) est valable et effective comme si elle avait été adoptée à une Réunion du Conseil dûment convoquée et tenue et pourra consister en un ou plusieurs document(s) ayant le même contenu et signé(s) par ou au nom des Gérants concernés.

15.7 Les procès-verbaux d'une Réunion du Conseil devront être signés et les extraits de ces procès-verbaux pourront être certifiés par tout Gérant présent à la Réunion du Conseil.

#### **16. Résolutions des associés.**

16.1 Chaque Associé a droit à un vote pour chaque Part Sociale dont il est le détenteur.

16.2 Sous réserve des dispositions prévues aux articles 12.3, 16.4 et 16.5, les Résolutions des Associés sont valables uniquement si elles sont adoptées par les Associés détenant plus de la moitié des Parts Sociales, toutefois si ce chiffre n'est pas atteint lors de la première assemblée ou lors de la première consultation écrite, les Associés devront être convoqués ou consultés une seconde fois, par lettre recommandée et les résolutions pourront être adoptées à la majorité des votes émis, quel que soit le nombre de Parts Sociales représentées.

16.3 Les Associés ne pourront pas changer la nationalité de la Société ou obliger un des Associés à augmenter sa participation dans la Société sans un vote unanime de tous les Associés.

16.4 Sous réserve des dispositions prévues à l'Article 16.3, toute résolution modificatrice des présents Statuts (y compris le changement de Siège Social), doit être adoptée à la majorité en nombre des Associés représentant les trois quarts des Parts Sociales.

16.5 Une résolution pour dissoudre la Société, déterminer la méthode de liquidation de la Société et/ou nommer les liquidateurs doit être adoptée conformément à la Loi Luxembourgeoise.

16.6 Une réunion des Associés ("Assemblée Générale") peut valablement débattre et prendre des décisions sans respecter tout ou partie des exigences et formalités de convocation si tous les Associés ont renoncé aux exigences et formalités de convocation en question, que ce soit par écrit ou, lors de l'Assemblée Générale concernée, en personne ou par l'intermédiaire d'un représentant autorisé.

16.7 Un Associé peut être représenté à une Assemblée Générale en désignant par écrit (ou par fax ou email ou tout autre moyen similaire) un mandataire ou un représentant, lequel ne doit pas nécessairement être un Associé.

16.8 S'il y a moins de vingt-cinq Associés dans la Société, les Assemblées Générales pourront être adoptées par voie de résolutions écrites des Associés plutôt que lors d'une Assemblée Générale à la condition que chaque Associé reçoive

le texte précis des résolutions ou décisions à adopter et chaque Associé donne son vote part écrit à propos de la résolution concernée.

### 17. Exercice social.

17.1 L'exercice comptable de la Société débute le 1<sup>er</sup> janvier et se termine le 31 décembre de chaque année à condition que, comme mesure transitoire, le premier exercice comptable de la Société débute à la date de son incorporation et se termine le 30 avril suivant (toutes les dates incluses).

**18. Dissolution et Liquidation.** La liquidation de la Société sera décidée par une Assemblée Générale et en conformité avec la Loi Luxembourgeoise et l'article 16. Dans le cas où la Société n'aurait qu'un Associé, cet Associé pourra, à son gré, décider de liquider la Société en reprenant à son compte l'ensemble des actifs et passifs, connus ou inconnus, de la Société. Tous revenus résultant de la liquidation sera distribués aux Associés conformément à leurs droits respectifs.

### 19. Interprétation et Loi luxembourgeoise.

19.1 Dans les présents statuts:

19.1.1 une référence à:

(A) un genre devra inclure chaque genre;

(B) (à moins que le contexte ne le requiert autrement) le singulier inclut le pluriel et vice-versa;

(C) une disposition légale ou statutaire inclut toutes modifications y afférentes et toutes nouvelles mises en vigueur (avec ou sans modifications);

19.1.2 les mots "inclure" et "incluant" seront censé être suivis par les mots "sans limitation" et on ne donnera pas aux mots généraux une interprétation restrictive pour la raison qu'ils seraient précédés ou suivis d'un mot indiquant un terme particulier, des faits ou des choses ou par des exemples qui tombent dans la définition des mots généraux;

19.1.3 les en-têtes de ces Statuts ne doivent pas affecter leur interprétation.

19.2 En complément de ces Statuts, la Société est également gouvernée par toutes les dispositions applicables de la Loi Luxembourgeoise.

### 20. Définitions.

20.1 Définitions

"Acquisition" signifie l'acquisition des actions de Coriance.

"Affilié" signifiera, pour toute Personne, autre qu'une Personne Contrôlée directement ou indirectement par une telle première Personne, Contrôlant directement ou indirectement une telle première Personne ou directement ou indirectement sous le même Contrôle que la première Personne.

"Associé A" signifie un détenteur de Parts Sociales de Catégorie A à un moment donné.

"Associé B" un détenteur de Parts Sociales de Catégorie A à un moment donné.

"Catégorie Numérique" désigne les différentes catégories de chaque Série Alphabétique.

"Cession" signifie une cession, vente, transfert, gage, hypothèque ou toute autre disposition, directe ou indirecte, comprenant en vertu de la création de titres dérivatifs, le fait de donner une option ou tout autre droit, l'imposition d'une restriction ou le vote, par voie légale ou par toute autre disposition légale ou participation bénéficiaire dans tout parent détenant une société de la Personne pertinente.

"Cession Autorisée" a le sens qui lui est donné dans tout Pacte d'Associés.

"Cessionnaire" signifie une Personne qui bénéficie d'une Cession.

"Closing" a le sens qui lui est donné dans tout Pacte d'Associés.

"Comptes Intérimaires" signifie les comptes de gestion de la Société.

"Contrôle" signifie pour une Personne (autre qu'un individu) (a) la détention directe ou indirecte de plus de 50% des droits de vote d'une telle Personne, (b) le droit de nommer, ou faire nommer, plus de 50% des membres du conseil d'administration (ou d'un corps identique) d'une telle Personne ou (c) le droit de gérer, ou la gestion directe de, sur base discrétionnaire des biens de cette Personne, et, pour éviter tout doute, un associé commandité est censé Contrôler un "limited partnership" et, seulement pour les besoins des présents Statuts, un fond conseillé ou géré directement ou indirectement par une Personne sera également censé être Contrôlé par une telle Personne (et les termes "Contrôlant" et "Contrôlé" auront la signification corrélative).

"Coriance" désigne A2A Coriance SAS, une société par actions simplifiée constituée et organisée selon les lois de France, ayant son siège social au Immeuble Horizon 1, 10 allé Bienvenue, 93160 Noisy-le-Grand, France.

"Distribution" signifie tous paiements par la Société à un des Associés par le biais d dividende intérimaire ou annuels et/ou dividendes à l'égard de toute annulation, remboursement et/ou rachat de Parts Sociales et/ou restitution de toute prime d'émission et/ou sur la dissolution ou liquidation.

"Documents Organisationnels" désigne le memorandum of association, les statuts ou autres documents organisationnels d'une entité, tel qu'applicable.

"Filiale" signifie une Personne qui est Contrôlée directement ou indirectement par une autre Personne.

"Groupe" signifie la Société et ses Filiales directes ou indirectes, y compris à la suite de l'Acquisition, Coriance et ses Filiales et "membre du groupe" devra être interprété conformément.

"Jour Ouvrable" signifie un jour où les banques sont ouvertes pour les activités commerciales à Londres, Milan, Paris, New York et la Ville de Luxembourg (qui, pour éviter tout doute, n'incluse pas les samedis, dimanches et les jours fériés dans l'un de ces villes).

"Montant Disponible" désigne le montant maximal distribuable tel que permis par la Loi Luxembourgeoise (y compris l'article 72-1 de la Loi de 1915) mais en ne dépassant pas les espèces de la Société au moment concerné.

"Parts Sociales de Catégorie 1" désigne les Parts Sociales de Catégorie A1, les Parts Sociales de Catégorie B1, les Parts Sociales de Catégorie C1 et les Parts Sociales de Catégorie D1.

"Parts Sociales de Catégorie 2" désigne les Parts Sociales de Catégorie A2, les Parts Sociales de Catégorie B2, les Parts Sociales de Catégorie C2 et les Parts Sociales de Catégorie D2.

"Parts Sociales de Catégorie 3" désigne les Parts Sociales de Catégorie A3, les Parts Sociales de Catégorie B3, les Parts Sociales de Catégorie C3 et les Parts Sociales de Catégorie D3.

"Parts Sociales de Catégorie 4" désigne les Parts Sociales de Catégorie A4, les Parts Sociales de Catégorie B4, les Parts Sociales de Catégorie C4 et les Parts Sociales de Catégorie D4.

"Parts Sociales de Catégorie 5" désigne les Parts Sociales de Catégorie A5, les Parts Sociales de Catégorie B5, les Parts Sociales de Catégorie C5 et les Parts Sociales de Catégorie D5.

"Parts Sociales de Catégorie 6" désigne les Parts Sociales de Catégorie A6, les Parts Sociales de Catégorie B6, les Parts Sociales de Catégorie C6 et les Parts Sociales de Catégorie D6.

"Parts Sociales de Catégorie 7" désigne les Parts Sociales de Catégorie A7, les Parts Sociales de Catégorie B7, les Parts Sociales de Catégorie C7 et les Parts Sociales de Catégorie D7.

"Parts Sociales de Catégorie 8" désigne les Parts Sociales de Catégorie A8, les Parts Sociales de Catégorie B8, les Parts Sociales de Catégorie C8 et les Parts Sociales de Catégorie D8.

"Parts Sociales de Catégorie 9" désigne les Parts Sociales de Catégorie A9, les Parts Sociales de Catégorie B9, les Parts Sociales de Catégorie C9 et les Parts Sociales de Catégorie D9.

"Parts Sociales de Catégorie 10" désigne les Parts Sociales de Catégorie A10, les Parts Sociales de Catégorie B10, les Parts Sociales de Catégorie C10 et les Parts Sociales de Catégorie D10.

"Parts Sociales de Catégorie A" désigne les Parts Sociales de Catégorie A1, les Parts Sociales de Catégorie A2, les Parts Sociales de Catégorie A3, les Parts Sociales de Catégorie A4, les Parts Sociales de Catégorie A5, les Parts Sociales de Catégorie A6, les Parts Sociales de Catégorie A7, les Parts Sociales de Catégorie A8, les Parts Sociales de Catégorie A9 et les Parts Sociales de Catégorie A10.

"Parts Sociales de Catégorie B" désigne les Parts Sociales de Catégorie B1, les Parts Sociales de Catégorie B2, les Parts Sociales de Catégorie B3, les Parts Sociales de Catégorie B4, les Parts Sociales de Catégorie B5, les Parts Sociales de Catégorie B6, les Parts Sociales de Catégorie B7, les Parts Sociales de Catégorie B8, les Parts Sociales de Catégorie B9 et les Parts Sociales de Catégorie B10.

"Parts Sociales de Catégorie C" désigne les Parts Sociales de Catégorie C1, les Parts Sociales de Catégorie C2, les Parts Sociales de Catégorie C3, les Parts Sociales de Catégorie C4, les Parts Sociales de Catégorie C5, les Parts Sociales de Catégorie C6, les Parts Sociales de Catégorie C7, les Parts Sociales de Catégorie C8, les Parts Sociales de Catégorie C9 et les Parts Sociales de Catégorie C10.

"Parts Sociales de Catégorie D" désigne les Parts Sociales de Catégorie D1, les Parts Sociales de Catégorie D2, les Parts Sociales de Catégorie D3, les Parts Sociales de Catégorie D4, les Parts Sociales de Catégorie D5, les Parts Sociales de Catégorie D6, les Parts Sociales de Catégorie D7, les Parts Sociales de Catégorie D8, les Parts Sociales de Catégorie D9 et les Parts Sociales de Catégorie D10.

"Pacte d'Associés" désigne tout pacte d'associés lié à la Société auquel les Associés sont parties tel que modifié, refondu, complété ou autrement modifié de temps à autres conformément aux termes de celui-ci.

"PECs" signifie les "preferred equity certificates" de la Société.

"Personne" signifie une personne physique, partnership, corporation, société à responsabilité limitée, trust commercial, société par actions, trust, association sans personnalité légale, joint venture ou tout autre entité ou organisation;

"Plan Initial d'Activités" signifie tout plan d'activités initial du Groupe, tel qu'approuvé par les Associés.

"Pourcentage de Capital Totalemment Converti" désigne la date de détermination, à l'égard de tout Associé, un chiffre comme pourcentage calculé en divisant le nombre total de Titres détenus par ledit Associé, par la somme du nombre de Titres émis, étant entendu que pour les besoins d'un tel calcul, les Parts Sociales de Catégorie B, C et D seront réputées avoir été converties en Parts Sociales de Catégorie A (étant entendu que, pour écarter tout doute, dans la mesure où le terme "Pourcentage de Capital Totalemment Converti" est utilisé dans ces Statuts pour décrire le pourcentage de détention d'un Associé, y compris sans limitation, pour les besoins des articles 9.3 et 9.4, uniquement ces Titres émis détenus par chaque sous-ensemble d'Associés seront inclus dans le dénominateur du calcul.



"Prix de Rachat" équivaut au montant payable pour chaque Part Sociale Remboursée de la catégorie concernée tel que déterminé par le Conseil de Gérance conformément à l'article 6.1, sous réserve que le Prix de Remboursement total du pour toutes les Parts Sociales Rachetées lors d'un Remboursement de Parts Sociales n'excède pas le Montant Disponible.

"Série Alphabétique" désigne les Parts Sociales de Catégorie A ou les Parts Sociales de Catégorie B ou les Parts Sociales de Catégorie C ou les Parts Sociales de Catégorie D selon le cas.

"Titres" signifie ensemble, les Parts Sociales, PECs, et tous titres émis en tant que dividende en nature pour tous les titres en circulation émis en échange ou sur reclassification, y compris tout nouveau titre qui auraient été émis.

"Transaction de Changement de Contrôle" signifie toute transaction ou série de transactions liées suite auxquelles les Associés A Cèdent à toute Personne qui est un Cessionnaire de bonne foi et non Affiliée au bénéficiaire économique de l' Associé A plus de 50% des droits de vote de la Société.

"US Treasury Regulations" signifie les réglementations américaines fédérales fiscales promulguées en vertu de l'IRC, ainsi que modifiées de temps en temps (étant entendu que toutes les références à des sections spécifiques des réglementations seront censées faire référence également aux dispositions équivalentes de toutes les réglementations ultérieures)."

#### *Frais et Dépenses*

Les frais, dépenses, rémunérations ou charges, sous quelque forme que ce soit qui incombent à la Société ou qui sont mis à sa charge en raison du présent acte, s'élèvent à environ trois mille cinq cents Euro (EUR 3.500,).

Fait et passé à Luxembourg, à la date figurant en tête des présentes.

Le notaire soussigné, qui a personnellement la connaissance de la langue anglaise, déclare que le présent acte est rédigé en langue anglaise, suivi d'une version française; à la requête des parties comparantes et en cas de divergences entre le texte anglais et le texte français, le texte anglais fera foi.

L'acte a été lu au mandataire des parties comparantes connu du notaire par son nom, prénom, statut civil et résidence, le mandataire des parties comparantes a signé l'acte avec le notaire.

Signé: G. Lecuit, M. Kdym, D. Cochrane.

Enregistré à Luxembourg Actes Civils, le 28 septembre 2012. Relation: LAC/2012/45244. Reçu soixante-quinze euros 75,00€.

Le Receveur (signé): I. Thill.

Référence de publication: 2012130614/1574.

(120172737) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 octobre 2012.

---

#### **Arches Finance SA, Société Anonyme.**

Siège social: L-1724 Luxembourg, 15, boulevard du Prince Henri.

R.C.S. Luxembourg B 124.597.

*Extrait du procès-verbal de la réunion du conseil d'administration tenue en date du 05 juillet 2012 au siège de la société*

Le conseil d'administration accepte la démission de Monsieur Régis MEISTER en tant qu'administrateur à compter du 05 juillet 2012. Le Conseil d'Administration nomme, en qualité de remplaçant de Monsieur Meister régis au Conseil d'Administration, après cooptation, Monsieur Marc AUGIER, né le 23 mars 1970 à Marseille et demeurant professionnellement 11-13 avenue Emile Reuter, L-2420 Luxembourg.

#### *LE CONSEIL D'ADMINISTRATION*

Référence de publication: 2012130612/13.

(120172747) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 octobre 2012.

---

#### **Aesha S.A., Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-1116 Luxembourg, 6, rue Adolphe.

R.C.S. Luxembourg B 21.828.

Les comptes annuels au 31 décembre 2011 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2012130619/10.

(120172726) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 octobre 2012.

---

**Alfi S.A., Société Anonyme Unipersonnelle.**

Siège social: L-2330 Luxembourg, 120, boulevard de la Pétrusse.

R.C.S. Luxembourg B 80.305.

---

**EXTRAIT**

Par la présente, la société ALFI S.A. certifie que Maître Marie-Béatrice WINGERTER DE SANTEUL n'est plus le représentant permanent de son administrateur, la société de droit gibraltar, PICKWICK ESTATE MANAGEMENT LIMITED, établie et ayant son siège social à Gibraltar, Gibro House, 4, Giro's passage, immatriculée auprès du Registre du Commerce de Gibraltar sous le numéro 101272, depuis le 06.02.2012.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour extrait sincère et conforme

Marlene MÜLLER

Référence de publication: 2012130626/15.

(120172708) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 octobre 2012.

---

**Business Angel Venture Management S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2311 Luxembourg, 3, avenue Pasteur.

R.C.S. Luxembourg B 78.001.

---

*Extrait des résolutions prises lors de l'assemblée générale annuelle du 16 mai 2012.*

Les mandats des Administrateurs et du Commissaire aux Comptes sont venus à échéance.

Monsieur Alain MALLART, Madame Danute KRICHTOPAYTEETE et de la société S.G.A. SERVICES S.A., sont réélus administrateurs pour une nouvelle période de 6 ans.

Monsieur Alain MALLART est réélu administrateurs-délégué pour une nouvelle période de 6 ans.

Monsieur Eric HERREMANS adresse professionnelle au 39, Allée Scheffer, L-2520 Luxembourg, est réélu Commissaire aux Comptes pour une nouvelle période de 6 ans.

*Pour la société*

BUSINESS ANGEL VENTURE MANAGEMENT S.A.

Référence de publication: 2012130678/16.

(120172787) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 octobre 2012.

---

**Altraplan Luxembourg S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-8308 Capellen, 38, Parc d'Activités de Capellen.

R.C.S. Luxembourg B 55.381.

---

*Extrait des résolutions écrites du conseil d'administration du 14 juin 2012*

En date du 14 juin 2012, le conseil d'administration de la Société a pris la résolution suivante:

Conformément à l'article 6 des statuts de la Société (datés du 16 février 2010), et suite à l'assemblée générale annuelle tenue le 26 avril 2012, le conseil d'administration de la Société décide de confirmer le renouvellement du mandat de Mme Germaine BRABANTS en tant que déléguée à la gestion journalière, jusqu'à l'assemblée générale annuelle de la Société, convoquée à se prononcer sur les comptes annuels de la Société pour l'exercice social se terminant au 31 décembre 2012.

Mme Germaine BRABANTS a le pouvoir d'engager la Société par sa seule signature dans le cadre de la gestion journalière.

Les administrateurs décident de confirmer le renouvellement du mandat de Mme Germaine BRABANTS en tant que déléguée à la gestion journalière de la Société.

ALTRAPLAN LUXEMBOURG S.A.

Louise Lamrani

Référence de publication: 2012130627/20.

(120172717) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 octobre 2012.

---

**ASM 65 S.à R.L., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1940 Luxembourg, 370, route de Longwy.  
R.C.S. Luxembourg B 153.142.

—  
*Extrait des décisions de l'associé unique du 04 octobre 2012*

Il est porté à la connaissance des tiers du changement d'adresse de l'associé et du gérant suivant:

BOUSIN Maurice  
12, avenue Depoilly  
F-06000 Nice

Référence de publication: 2012130640/12.

(120172742) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 octobre 2012.

---

**Henderson Fund SICAV, Société d'Investissement à Capital Variable.**

Siège social: L-2530 Luxembourg, 4A, rue Henri M. Schnadt.  
R.C.S. Luxembourg B 133.417.

—  
*Extrait du Procès-verbal de l'Assemblée Générale Annuelle des Actionnaires du 26 juillet 2012.*

**4. Renouvellement des mandats des administrateurs**

L'Assemblée Générale a approuvé le renouvellement de mandat des administrateurs suivants, ceci jusqu'à la prochaine Assemblée Générale Annuelle qui se tiendra en 2013:

Jeremy Vickerstaff

4a rue Henri Schnadt

L-2530 Gasperich Luxembourg

Stewart Cazier

Bischopsgate 201

EC2M 3AE Londres

Royaume-Uni

Jean-Claude Wolter

Boulevard Joseph II

L-1840 Luxembourg

David Wiliam James Garrett

Hill Street 25

W1J 5LW Londres

Royaume-Uni

Farrokh Kavarana

Homy Mody Street 24

400 001 Mumbai

Inde

Référence de publication: 2012130808/29.

(120172731) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 octobre 2012.

---

**ASM 65 S.à R.L., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1940 Luxembourg, 370, route de Longwy.  
R.C.S. Luxembourg B 153.142.

—  
Les comptes annuels au 31 décembre 2011 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

STRATEGO TRUST

*Domiciliataire*

Référence de publication: 2012130641/11.

(120172743) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 octobre 2012.

---

**Assurmol, Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-3328 Crauthem, 6, rue Metzler.  
R.C.S. Luxembourg B 144.304.

Les comptes annuels au 31 décembre 2011 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2012130642/9.

(120172795) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 octobre 2012.

**Benneman S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1116 Luxembourg, 6, rue Adolphe.  
R.C.S. Luxembourg B 65.881.

Les comptes annuels au 31 décembre 2011 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2012130660/10.

(120172725) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 octobre 2012.

**Blue Sky Management S.à.r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1940 Luxembourg, 370, route de Longwy.  
R.C.S. Luxembourg B 66.064.

Les comptes annuels au 31 décembre 2011 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

STRATEGO TRUST S.A.

*Domiciliaire*

Référence de publication: 2012130666/11.

(120172722) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 octobre 2012.

**VILLMOND Luxembourg S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-8365 Hagen, 1, Jeckelsgaass.  
R.C.S. Luxembourg B 112.750.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Hesperange, le 8 octobre 2012.

*Pour la société*

Me Martine DECKER

*Notaire*

Référence de publication: 2012131092/13.

(120172711) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 octobre 2012.

**BRE/Everbright M6 Canada S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: USD 25.000,00.**

Siège social: L-1273 Luxembourg, 19, rue de Bitbourg.  
R.C.S. Luxembourg B 171.203.

Il résulte d'un contrat de transfert de parts sociales, signé en date du 25 septembre 2012, que BRE/Europe 6-A Q S.à r.l. a transféré la totalité des 500 parts sociales qu'elle détenait dans la Société à:

- BRE/Everbright M6 Canada Holdco LP., une exempted limited partnership, constituée et régie selon les lois des Cayman Islands, immatriculée au Registrar of Exempted Limited Partnership of Cayman Islands, sous le numéro 66456, ayant son siège social à l'adresse suivante: 87, Mary Street, KY1-9005 George Town, Cayman Islands.

Les parts de la Société sont désormais réparties comme suit:

BRE/Everbright M6 Canada Hoidco LP. . . . . 500 parts sociales

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 8 octobre 2012.

BRE/Everbright M6 Canada S.à r.l.

Signature

Référence de publication: 2012130676/19.

(120172699) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 octobre 2012.

---

**BAU-S S.à r.l., Bureau d'Architecture et d'Urbanisme Sabotic S.à r.l., Société à responsabilité limitée unipersonnelle.**

Siège social: L-7231 Helmsange, 40, rue de l'Industrie.

R.C.S. Luxembourg B 161.133.

Les comptes annuels au 31.12.2011 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 5 octobre 2012.

Référence de publication: 2012130677/11.

(120172733) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 octobre 2012.

---

**Capstone Capital S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.

R.C.S. Luxembourg B 150.998.

Les comptes annuels au 31 décembre 2011 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

*Pour Capstone Capital S.à r.l.*

Intertrust (Luxembourg) S.A.

Référence de publication: 2012130681/11.

(120172792) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 octobre 2012.

---

**Anville Participation S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2311 Luxembourg, 3, avenue Pasteur.

R.C.S. Luxembourg B 59.967.

Statuts coordonnés, suite à l'assemblée générale extraordinaire reçue par Maître Francis KESSELER, notaire de résidence à Esch/Alzette, en date du 6 août 2012 déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Esch/Alzette, le 6 septembre 2012.

Francis KESSELER

NOTAIRE

Référence de publication: 2012131119/13.

(120172354) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 octobre 2012.

---

**Central Investments S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-2134 Luxembourg, 58, rue Charles Martel.

R.C.S. Luxembourg B 116.304.

**CLÔTURE DE LIQUIDATION**

*Extrait*

Il résulte d'un acte de clôture de liquidation reçu par le notaire Martine SCHAEFFER, de résidence à Luxembourg, en date du 17 août 2012, enregistré à Luxembourg A.C., le 22 août 2012, LAC/2012/39615, aux droits de soixante-quinze euros (75.- EUR), que la société à responsabilité limitée établie à Luxembourg sous la dénomination de "central Investments S.à r.l. (en liquidation)", enregistrée auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 116.304, ayant son siège social à L-2134 Luxembourg, 58, rue Charles Martel, constituée suivant acte reçu par Maître André-Jean-Joseph SCHWACHTGEN, notaire alors de résidence à Luxembourg, en date du 27 avril 2006, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations («Mémorial») sous le numéro 1360 du 14 juillet 2006. Dont les



statuts ont été modifiés dernièrement conformément à un acte du même notaire datant du 27 avril 2006, publié dans le Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations («Mémorial») sous le numéro 1463 du 29 juillet 2006.

La liquidation de la société a été décidée aux termes d'une assemblée générale extraordinaire tenue devant le notaire instrumentaire, en date du 27 juillet 2012, non encore publiée au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations.

a été clôturée et que par conséquence la société est dissoute.

Les livres et documents sociaux resteront déposés et conservés pendant cinq (5) ans à partir de la date de publication de la clôture de la liquidation dans le Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, à l'adresse suivante : 58, rue Charles Martel, L-2134 Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 8 octobre 2012.

Référence de publication: 2012130683/26.

(120172665) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 octobre 2012.

**CIM/SP Solutions, Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: CAD 20.010,00.**

Siège social: L-2522 Luxembourg, 6, rue Guillaume Schneider.

R.C.S. Luxembourg B 161.442.

En date du 15 juin 2012, SkyPower Limited, l'associé unique de la Société, a transféré toutes les parts sociales qu'il détenait dans la Société, soit 20.000.000 parts privilégiées, 1.000 parts sociales de classe A, 1.000 parts sociales de classe B, 1.000 parts sociales de classe C, 1.000 parts sociales de classe D, 1.000 parts sociales de classe E, 1.000 parts sociales de classe F, 1.000 parts sociales de classe G, 1.000 parts sociales de classe H, 1.000 parts sociales de classe I et 1.000 parts sociales de classe J à SkyPower Canada Holdings, une société («Corporation») valablement constituée et existant selon les lois des Iles Cayman, ayant son adresse principale à c/o Maples Corporate Services Limited, P.O. Box 309, Uglan House, Grand Cayman, KY1-1104, Iles Cayman et immatriculée auprès du «Registrar of Companies of Cayman» sous le numéro MC 268938.

Suite à ce transfert, l'Associé Unique de la Société est désormais:

SkyPower Canada Holdings.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Le 8 octobre 2012.

Référence de publication: 2012130697/20.

(120172750) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 octobre 2012.

**Clearstream Services, Société Anonyme.**

Siège social: L-1855 Luxembourg, 42, avenue J.F. Kennedy.

R.C.S. Luxembourg B 60.911.

Le Conseil d'Administration du 4 octobre 2012 a nommé la personne suivante au poste de délégué à la gestion journalière prenant effet le 1<sup>er</sup> octobre 2012:

- Michel Barbancey                      42, Avenue JF Kennedy                      L – 1855 Luxembourg

Les délégués à la gestion journalière sont actuellement:

- Yves Baguet                              42, Avenue JF Kennedy                      L – 1855 Luxembourg

- Mathias Papenfuß                      Mergenthalerallee 61                      D – 65760 Eschborn

- Michel Barbancey                      42, Avenue JF Kennedy                      L – 1855 Luxembourg

Luxembourg, le 8 octobre 2012.

Signature

*Un mandataire*

Référence de publication: 2012130699/17.

(120172730) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 octobre 2012.

**Kappa 94, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-2537 Luxembourg, 17, rue Sigismond.

R.C.S. Luxembourg B 168.898.

DISSOLUTION

L'an deux mil douze, le vingt-sept septembre.

Pardevant Maître Martine DECKER, notaire de résidence à Hesperange.

Ont comparu:

1.- Monsieur Marino PIERRI, indépendant, né à Gioia Del Colle (Italie), le 14 août 1973, demeurant à L-2564 Luxembourg, 4, rue Albert Steffen,

2.- Madame Alessandra ZAMPERONI, employée, née à Castelfranco Veneto (Italie), le 9 avril 1970, demeurant à L-7241 Bereldange, 154, route de Luxembourg.

Lesquels comparants ont exposé au notaire instrumentant et l'ont prié d'acter ce qui suit:

Que les comparants sont les seuls associés de la société à responsabilité limitée " KAPPA 94, S.à r.l.", avec siège social à L-2537 Luxembourg, 17, rue Sigismond,

constituée suivant acte reçu par le notaire instrumentant, en date du 14 mai 2012, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, numéro 1500 du 16 juin 2012,

inscrite au registre du commerce et des sociétés de Luxembourg sous le numéro B 168.898.

Que la Société a un capital social de douze mille cinq cents euros (12.500,-EUR), divisé en cent (100) parts sociales de cent vingt-cinq euros (125,-EUR) chacune, entièrement libérées;

Que la Société ne possède pas d'immeuble, ni de parts d'immeuble;

Que les comparants représentant l'intégralité du capital social, en tant qu'associés décident la dissolution anticipée la société KAPPA 94, S.à r.l. avec effet immédiat.

Qu'ils déclarent avoir pleine connaissance des statuts de la Société et en connaître parfaitement la situation financière.

En leur qualité de liquidateurs de la Société, ils déclarent que l'activité de la Société n'a pas démarré, que le passif connu de la Société a été payé ou provisionné, qu'ils se trouvent investis de tout l'actif et s'engagent expressément à prendre en charge tout passif pouvant éventuellement encore exister à charge de la Société et impayé ou inconnu à ce jour avant tout paiement à leur personne;

Que partant, la liquidation de la Société est à considérer comme faite et clôturée.

Que décharge pleine et entière est donnée aux gérants technique et administratif pour leurs mandats jusqu'à ce jour.

Que les livres et documents de la Société sont conservés pendant cinq ans à l'ancien siège de la Société ou à tout autre endroit à désigner par les comparants.

Sur base de ces faits, le notaire a constaté la dissolution de la société KAPPA 94, S.à r.l..

Dont acte, fait et passé à Hesperange, en l'étude du notaire instrumentant, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, connus du notaire instrumentant par noms, prénoms, états et demeures, ils ont signé avec le notaire le présent acte.

Signé: Pierri, Zamperoni, M.Decker.

Enregistré à Luxembourg Actes Civils, le 1<sup>er</sup> octobre 2012. Relation: LAC/2012/45476. Reçu soixante-quinze euros 75,00 €.

Le Receveur (signé): Irène Thill.

POUR EXPÉDITION CONFORME, délivrée aux fins de dépôt au registre de commerce et des sociétés.

Hesperange, le 8 octobre 2012.

Référence de publication: 2012130856/45.

(120172748) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 octobre 2012.

---

**Colwind, Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 200.000,00.**

Siège social: L-2453 Luxembourg, 12, rue Eugène Ruppert.

R.C.S. Luxembourg B 167.343.

Les statuts coordonnés ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 8 octobre 2012.

Référence de publication: 2012130701/11.

(120172664) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 octobre 2012.

---

**Dahlia Patrimonium S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2330 Luxembourg, 120, boulevard de la Pétrusse.  
R.C.S. Luxembourg B 131.901.

## EXTRAIT

Par la présente, la société DAHLIA PATRIMONIUM S.A. certifie que:

- Maître Marie-Béatrice WINGERTER DE SANTEUL n'est plus le représentant permanent de son administrateur, la société BAS S.A., société de droit de la République des Seychelles, constituée en date du 3 février 2012, établie et ayant son siège social à Suite 13, First Floor, Oliaji Trade center, Francis Rachel Street, Victoria, Mahé (République des Seychelles), inscrite auprès du Registre des Sociétés à la République des Seychelles comme INTERNATIONAL BUSINESS COMPANY sous le numéro 103071, depuis le 15.07.2012;

- Maître Marie-Béatrice WINGERTER DE SANTEUL n'est plus le représentant permanent de son administrateur, la société BLUE STONE ENTREPRISE S.A., société de droit de la République des Seychelles, constituée en date du 3 février 2012, établie et ayant son siège social à Suite 13, First Floor, Oliaji Trade center, Francis Rachel Street, Victoria, Mahé (République des Seychelles), inscrite auprès du Registre des Sociétés à la République des Seychelles comme INTERNATIONAL BUSINESS COMPANY sous le numéro 103063, depuis le 15.07.2012;

Pour extrait sincère et conforme

Me Marlene MÜLLER

Référence de publication: 2012130716/21.

(120172706) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 octobre 2012.

**Ecotech S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-4760 Pétange, 116, route de Luxembourg.  
R.C.S. Luxembourg B 149.056.

Les comptes annuels au 31 Décembre 2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signatures.

Référence de publication: 2012130731/10.

(120172721) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 octobre 2012.

**Foam Investments II S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-2134 Luxembourg, 56, rue Charles Martel.  
R.C.S. Luxembourg B 119.839.

Les comptes annuels de la société au 31 décembre 2011 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

*Pour la société*

*Un mandataire*

Référence de publication: 2012130758/12.

(120172810) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 octobre 2012.

**Neiman S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 7.521.677,00.**

Siège social: L-1882 Luxembourg, 5, rue Guillaume Kroll.  
R.C.S. Luxembourg B 156.835.

The shareholders of the Company acknowledged the resignation of Mr. Karol Maziukiewicz as A manager of the Company and appointed for an unlimited period Mr. Piotr Andrzejewski, born on August 31, 1978 in Sokolka, Poland, residing professionally at 26b, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg, as A manager of the Company, with effect from August 31, 2012.

Consequently as of August 31, 2012, the Company is managed by a board of managers composed of four members, as follows:

- Ms. Renata Miazga, as A manager,
- Mr. Piotr Andrzejewski, as A manager,

- Mr Bruno Bagnouls, as B manager and
- Ms Rosa Maria Medina Sanchez, as B manager.

The registered offices of the following shareholders of the Company have been transferred to 26b, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg:

- HEPP IV Luxembourg JV S.à r.l.
- HEPP IV Luxembourg Finance S.à r.l.
- HEPP IV Luxembourg Finance III S.à r.l.

#### **Traduction pour les besoins de l'Enregistrement**

Les associés de la Société ont pris acte de la démission de M. Karol Maziukiewicz de son mandat de gérant de catégorie A de la Société et ont nommé pour une durée indéterminée M. Piotr Andrzejewski, né le 31 août 1978 à Sokolka, en Pologne, résidant professionnellement 26b, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg, en qualité de gérant de catégorie A de la Société, avec effet au 31 août 2012.

En conséquence, à compter du 31 août 2012 la Société est gérée par un conseil de gérance composé de quatre membres, comme suit:

- Mademoiselle Renata Miazga, en tant que gérante de catégorie A,
- Monsieur Piotr Andrzejewski, en tant que gérant de catégorie A,
- Monsieur Bruno Bagnouls, en tant que gérant de catégorie B, et
- Mademoiselle Rosa Maria Medina Sanchez, en tant que gérante de catégorie B.

Les sièges sociaux des associés suivants ont été transférés au 26b, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg:

- HEPP IV Luxembourg JV S.à r.l.
- HEPP IV Luxembourg Finance S.à r.l.
- HEPP IV Luxembourg Finance III S.à r.l.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2012130928/39.

(120172740) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 octobre 2012.

---

#### **ELK Services S.A., Société Anonyme.**

R.C.S. Luxembourg B 138.378.

En date du 14 septembre 2012, la société Fiduciaire CGS Sàrl, dénonce la convention de domiciliation de la société ELK SERVICES S.A., 4, rue du Fossé, L-4123 Esch-sur-Alzette, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés du Grand-Duché de Luxembourg sous le numéro B-138 378

Esch-sur-Alzette, le 14 septembre 2012.

Signature.

Référence de publication: 2012130733/10.

(120172838) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 octobre 2012.

---

#### **VILLMOND Luxembourg S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-8365 Hagen, 1, Jeckelsgaass.

R.C.S. Luxembourg B 112.750.

L'an deux mil douze, le vingt-cinq septembre.

Par-devant Maître Martine DECKER, notaire de résidence à Hesperange;

A comparu:

- Monsieur Victorio José BENTIVOGLI, ingénieur en électronique, né à Buenos Aires (Argentine), le 6 mai 1966, demeurant à L-8365 Hagen, 1, Jeckelsgaass.

Lequel comparant a exposé au notaire instrumentant:

- Que la société à responsabilité limitée «VILLMOND Luxembourg S.à r.l.», établie et ayant son siège à L-4221 Esch/Alzette, 66, rue de Luxembourg, a été constituée suivant acte reçu par le notaire instrumentant, en date du 12 décembre 2005, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, Numéro 573 du 18 mars 2006,

modifiée suivant acte reçu par le notaire instrumentant en date du 25 septembre 2007, publié audit Mémorial C, Numéro 2650 du 20 novembre 2007,

- Qu'elle est inscrite au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg sous le numéro B 112.750;
- Qu'elle a un capital de douze mille cinq cents euros (12.500,- €) divisé en cinq cents (500) parts sociales de vingt-cinq euros (25,- €) chacune;
- Que le comparant est le seul et unique associé et gérant représentant l'intégralité du capital de la société VILLMOND Luxembourg S.à r.l.,

Ensuite le comparant, seul associé et gérant de la Société, agissant en lieu et place de l'assemblée générale des associés, a requis le notaire instrumentant d'acter, après délibéré, la décision prise suivante:

*Résolution unique*

L'associé unique décide de transférer le siège social de la Société de L-4221 Esch/Alzette, 66, rue de Luxembourg, à L-8365 Hagen, 1, Jeckelsgaass, et de modifier en conséquence l'article 2 des statuts comme suit:

« **Art. 2.** Le siège social de la société est établi à Hagen.

Il peut être transféré en tout autre endroit du Grand-Duché de Luxembourg par résolution de l'associé unique ou de l'assemblée générale des associés délibérant comme en matière de modification des Statuts.

La société peut ouvrir des succursales dans tous autres lieux du pays ainsi qu'à l'étranger.»

*Frais*

Le montant des frais, dépenses, rémunérations ou charges sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la société et qui sont mis à sa charge en raison des présentes, s'élève approximativement à 930,- €.

Dont acte, fait et passé à Hesperange, en l'étude du notaire instrumentant, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée au comparant, connu du notaire instrumentant par nom, prénom usuel, état et demeure, il a signé avec Nous notaire le présent acte.

Signé: Bentivogli, M. Decker.

Enregistré à Luxembourg Actes Civils, le 1<sup>er</sup> octobre 2012. Relation: LAC/2012/45473. Reçu soixante-quinze euros 75,00 €.

Le Receveur (signé): Irène Thill.

POUR EXPÉDITION CONFORME, délivrée aux fins de dépôt au registre de commerce et des sociétés.

Hesperange, le 8 octobre 2012.

Référence de publication: 2012131091/44.

(120172710) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 octobre 2012.

---

**Eprec S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.

R.C.S. Luxembourg B 114.266.

—  
Veuillez noter que la nouvelle adresse de M. Jean Marcel MAAS, administrateur et vice-président du conseil d'administration, est dorénavant la suivante:

- B-7600 Péruwelz (Belgique), 69, Boulevard Léopold III.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 8 octobre 2012.

Pour avis sincère et conforme

Pour EPREC S.A.

Intertrust (Luxembourg) S.A.

Référence de publication: 2012130735/15.

(120172774) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 octobre 2012.

---

**Eraulux, Société Anonyme.**

Siège social: L-9530 Wiltz, 24, Grand-rue.

R.C.S. Luxembourg B 112.990.

—  
Les comptes annuels au 31/12/2011 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2012130736/9.

(120172677) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 octobre 2012.

---



**EVF I Investments S.à r.l., Société à responsabilité limitée.****Capital social: EUR 348.200,00.**

Siège social: L-1653 Luxembourg, 2, avenue Charles de Gaulle.  
R.C.S. Luxembourg B 142.177.

—  
*Extrait des résolutions prises par l'associé unique en date du 2 octobre 2012*

Sont nommés, pour une durée indéterminée, gérants de catégorie B de la Société:

- Monsieur Philippe PONSARD, ingénieur commercial, demeurant professionnellement au 2, avenue Charles de Gaulle, L- 1653 Luxembourg, en remplacement de Monsieur Thierry FLEMING, gérant de catégorie B démissionnaire;
- Monsieur Pierre LENTZ, licencié en sciences économiques, demeurant professionnellement au 2, avenue Charles de Gaulle, L- 1653 Luxembourg, en remplacement de Monsieur Guy HORNICK, gérant de catégorie B démissionnaire;

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.  
Luxembourg, le 8 octobre 2012.

Référence de publication: 2012130753/16.

(120172791) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 octobre 2012.

---

**Immorollergrund SA, Société Anonyme.**

Siège social: L-2132 Luxembourg, 36, avenue Marie-Thérèse.  
R.C.S. Luxembourg B 153.770.

—  
Le bilan au 31.12.2011 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 8 octobre 2012.

Pour ordre

EUROPE FIDUCIAIRE (Luxembourg) S.A.

Boîte Postale 1307

L – 1013 Luxembourg

Référence de publication: 2012130820/14.

(120172761) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 octobre 2012.

---

**Fid-Europe International S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2314 Luxembourg, 2A, place de Paris.  
R.C.S. Luxembourg B 145.543.

—  
Les comptes annuels au 31.12.2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2012130760/10.

(120172803) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 octobre 2012.

---

**Fihag S.A.H., Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-2314 Luxembourg, 2A, place de Paris.  
R.C.S. Luxembourg B 17.990.

—  
Les comptes annuels au 31.12.2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2012130761/10.

(120172804) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 octobre 2012.

---

**Flora Park S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1653 Luxembourg, 2, avenue Charles de Gaulle.  
R.C.S. Luxembourg B 113.978.

—  
Les comptes annuels au 31 mars 2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2012130764/9.

(120172800) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 octobre 2012.

---

**FR Solar Luxco JVCo, Société en Commandite par Actions.**

Siège social: L-1931 Luxembourg, 13-15, avenue de la Liberté.

R.C.S. Luxembourg B 137.668.

—  
*Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire tenue en date du 5 octobre 2012*

En date du 5 octobre 2012, Mr. Francesco Giuliani, domicilié au One, Lafayette Place, Greenwich, CT 06830, Etats Unis D'Amérique, Mr. Alan G. Schwartz, domicilié au One, Lafayette Place, Greenwich, CT 06830, Etats Unis D'Amérique et Mr. Matthew Raben, domicilié au One, Lafayette Place, Greenwich, CT 06830, Etats Unis D'Amérique, ont été réélus en tant que commissaires aux comptes jusqu'à l'assemblée générale annuelle appelée à statuer sur les comptes annuels de la Société au 31 décembre 2012.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 8 octobre 2012.

Hille-Paul Schut

*Un mandataire*

Référence de publication: 2012130769/17.

(120172749) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 octobre 2012.

---

**Invest Services S. à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-2633 Senningerberg, 2, route de Trèves.

R.C.S. Luxembourg B 46.865.

—  
Le bilan au 31.12.2011 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 8 octobre 2012.

Pour ordre

EUROPE FIDUCIAIRE (Luxembourg) S.A.

Boîte Postale 1307

L-1013 Luxembourg

Référence de publication: 2012130837/14.

(120172766) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 octobre 2012.

---

**News Luxembourg Finance S.à.r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: GBP 20.164,00.**

Siège social: L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.

R.C.S. Luxembourg B 136.391.

—  
In the year two thousand and twelve on the twenty-first day of the month of September.

Before Maître Henri Hellinckx, notary, residing in Luxembourg, Grand-Duchy of Luxembourg,

There appeared:

NEWS AMERICA INCORPORATED, a corporation incorporated under the laws of Delaware, United States whose business address is 2711 Centerville Road, Suite 400, Wilmington New County, Delaware 19808, United States, represented by Namik Ramic, maître en droit, residing in Luxembourg, pursuant to a proxy dated 21 September 2012 (such proxy to be registered together with the present deed) (the "Shareholder"), being the sole shareholder and holding all ten thousand eighty two (10,082) shares (parts sociales) in issue in "News Luxembourg Finance S.à r.l." (the "Company"), a société à responsabilité limitée, having its registered office at 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, L-1331 Luxembourg and registered with the Luxembourg Register de Commerce et des Sociétés under number B 136.391, incorporated on 11 January 2008 by deed of Maître Jean Seckler, notary residing at Junglinster, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations (the "Mémorial") number 683 of 19 March 2008. The articles of incorporation of the Company have been amended for the last time on 12 December 2008 by deed of Me Henri Hellinckx, notary residing in Luxembourg, published in the Mémorial number 232 of 3 February 2009.

The appearing party declared and requested the notary to record as follows:

I) The Shareholder holds all shares in issue in the Company so that decisions can validly be taken on all items of the agenda.

II) The items on which resolutions are to be passed are the following:

*Agenda :*

- Increase of the issued share capital of the Company to twenty thousand one hundred sixty-four GBP (GBP 20,164) by the issue of ten thousand eighty-two (10,082) shares with a par value of one GBP (GBP 1) each for a total issue price of four million eight hundred twenty-one thousand six hundred thirty seven GBP (GBP 4,821,637); subscription to, and payment of such shares, by NDS Holdco Inc (the "Subscriber") by way of a contribution in kind consisting of a claim against the Company of four million eight hundred twenty-one thousand six hundred thirtyseven GBP (GBP 4,821,637) (the "Contribution in Kind"); acknowledgment of a report of the board of managers of the Company on the valuation of the Contribution in Kind and approval of the valuation of the Contribution in Kind at four million eight hundred twenty-one thousand six hundred thirty-seven GBP (GBP 4,821,637); allocation of ten thousand eighty-two GBP (GBP 10,082) to the share capital account of the Company, allocation of the balance of the Contribution in Kind to the share premium account of the Company.

- Consequential amendment of the first sentence of article 6 of the articles of incorporation of the Company to read as follows:

**" 6. Share capital**

The issued share capital of the Company is set at twenty thousand one hundred sixty-four GBP (GBP 20,164) divided into twenty thousand one hundred sixty-four (20,164) shares with a par value of one GBP (GBP 1) each."

Thereafter the following resolution was passed:

*Sole resolution*

The Shareholder resolved to increase the share capital of the Company to twenty thousand one hundred sixty-four GBP (GBP 20,164) by the issue of ten thousand eighty-two (10,082) shares with a par value of one GBP (GBP 1) each for an aggregate total issue price of four million eight hundred twenty-one thousand six hundred thirty seven GBP (GBP 4,821,637) to the Subscriber in consideration of the Contribution in Kind.

Thereupon, all the new shares so issued have been subscribed by the Subscriber represented by Me Namik Ramic, prenamed and have been fully paid up by way of the Contribution in Kind.

The Shareholder acknowledged the report by the board of managers dated 21 September 2012 (a copy of which is annexed to the present deed to be registered therewith) the conclusion of which reads as follows:

"In view of the above the Board of Managers believes that the value of the Contribution in Kind amounts to GBP 4,821,637 in consideration for the 10,082 new shares in the Company, corresponding at least to the total subscription price of the 10,082 shares proposed to be issued therefore in an amount of GBP 4,821,637."

The Shareholder resolved to approve the valuation of the Contribution in Kind at four million eight hundred twenty-one thousand six hundred thirty-seven GBP (GBP 4,821,637).

Evidence of the transfer of the Contribution in Kind to the Company has been shown to the undersigned notary.

The Shareholder resolved to allocate an amount equal to the nominal value of the shares so issued to the share capital and the remainder to the freely distributable share premium.

The Shareholder resolved to amend the first sentence of article 6 of the articles as set forth in the agenda.

*Expenses*

The costs, expenses, remuneration or charges in any form whatsoever which shall be borne by the Company are estimated at EUR 3,800.-.

The undersigned notary, who understands and speaks English, herewith states that at the request of the appearing party hereto, these minutes are drafted in English followed by a French translation; at the request of the same appearing persons in case of divergences between the English and French version, the English version will prevail.

Whereof the present deed was drawn up in Luxembourg on the day before mentioned.

After reading these minutes the appearing party signed together with the notary the present deed.

**Suit la traduction française du texte qui précède :**

L'an deux mille douze, le vingt et unième jour du mois de septembre.

Par-devant Maître Henri Hellinckx, notaire de résidence à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg.

A comparu:

NEWS AMERICA INCORPORATED, une corporation établie sous les lois de Delaware, Etats-Unis d'Amérique ayant son siège social au 2711 Centreville Road, Suite 400, Wilmington New County, Delaware 19808, Etats-Unis d'Amérique, représentée par Me Namik Ramic, maître en droit, demeurant à Luxembourg, en vertu d'une procuration datée du 21 septembre 2012 (cette procuration devant être enregistrée avec le présent acte) (l'«Associé»), étant l'associé unique et

détenant l'intégralité des dix mille quatre-vingt-deux (10.082) parts sociales émises dans «News Luxembourg Finance S.à r.l.» (la «Société»), une société à responsabilité limitée ayant son siège social au 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, L-1331 Luxembourg, et inscrite auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 136.391, constituée le 11 janvier 2008 suivant acte reçu par Maître Jean Seckler, notaire de résidence à Junglinster, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations (le «Mémorial») numéro 683 du 19 mars 2008. Les statuts de la Société ont été modifiés pour la dernière fois le 12 décembre 2008 suivant acte reçu par Me Henri Hellinckx, notaire de résidence à Luxembourg, publié au Mémorial numéro 232 du 3 février 2009.

La partie comparante a déclaré et requis le notaire d'acter que:

I) L'Associé détient la totalité des parts sociales émises dans la Société de sorte que des décisions peuvent valablement être prises sur tous les points portés à l'ordre du jour.

II) Les points sur lesquels des résolutions doivent être passées sont les suivants:

#### *Ordre du jour :*

- Augmentation du capital social émis de la Société à vingt mille cent soixante-quatre livres sterling (20.164 GBP) par l'émission de dix mille quatre-vingtdeux (10.082) parts sociales, d'une valeur nominale d'une livre sterling (1 GBP) chacune, pour un prix total d'émission de quatre millions huit cent vingt et un mille six cent trente-sept livres sterling (4.821.637 GBP); souscription et paiement de ces parts sociales par NDS Holdco Inc (le «Souscripteur»), par apport en nature consistant en une créance envers la Société de quatre millions huit cent vingt et un mille six cent trente-sept livres sterling (4.821.637 GBP) (l'«Apport en Nature»); prise de connaissance d'un rapport du conseil de gérance de la Société relatif à l'évaluation de l'Apport en Nature et approbation de l'évaluation de l'Apport en Nature à quatre millions huit cent vingt et un mille six cent trente-sept livres sterling (4.821.637 GBP); allocation de dix mille quatre-vingt-deux livres sterling (10.082 GBP) au compte de capital social de la Société, allocation du solde de l'Apport en Nature au compte de prime d'émission de la Société.

- Modification en conséquence de la première phrase de l'article 6 des statuts de la Société pour qu'elle ait la teneur suivante:

#### **« Art. 6. Capital Social**

Le capital social émis de la Société est fixé à vingt mille cent soixante-quatre livres sterling (20.164 GBP) divisé en vingt mille cent soixante-quatre (20.164) parts sociales d'une valeur nominale d'une livre sterling (1 GBP) chacune.»

A la suite de quoi, la résolution suivante a été passée:

#### *Résolution unique*

L'Associé a décidé d'augmenter le capital social de la Société à vingt mille cent soixante-quatre livres sterling (20.164 GBP) par l'émission de dix mille quatre-vingtdeux (10.082) parts sociales, d'une valeur nominale d'une livre sterling (1 GBP) chacune, pour un prix total d'émission de quatre millions huit cent vingt et un mille six cent trente-sept livres sterling (4.821.637 GBP) au Souscripteur en contrepartie de l'Apport en Nature.

Par conséquent, la totalité des nouvelles parts sociales ainsi émises a été souscrite par le Souscripteur représenté par Me Namik Ramic, précitée et a été payée entièrement par l'Apport en Nature.

L'Associé a pris connaissance du rapport du conseil de gérance en date du 21 septembre 2012 (dont une copie est jointe au présent acte afin d'être enregistrée avec lui), la conclusion duquel se lit comme suit:

«Compte tenu de ce qui précède, le Conseil de Gérance croit que la valeur de l'Apport en Nature s'élève à 4.821.637 GBP en contrepartie de 10.082 nouvelles parts sociales dans la Société, correspondant au moins au prix total de souscription des 10.082 parts sociales proposées d'être ainsi émises en un montant de 4.821.637 GBP.»

L'Associé a décidé d'approuver l'évaluation de l'Apport en Nature à quatre millions huit cent vingt et un mille six cent trente-sept livres sterling (4.821.637 GBP).

Preuve du transfert de l'Apport en Nature à la Société a été montrée au notaire soussigné.

L'Associé a décidé d'allouer un montant égal à la valeur nominale des parts sociales ainsi émises au capital social et le solde, à la prime d'émission librement distribuable.

L'Associé a décidé de modifier la première phrase de l'article 6 des statuts de la Société comme indiqué dans l'ordre du jour.

#### *Dépenses*

Les dépenses, frais, rémunération ou charges, quelle que soit leur forme, qui seront supportés par la Société sont estimés à EUR 3.800,-.

Le notaire instrumentant, qui comprend et parle l'anglais, déclare par la présente qu'à la demande de la partie comparante, ce procès-verbal est rédigé en anglais suivi par une traduction française; à la demande de la même partie comparante, en cas de divergences entre la version anglaise et la version française, la version anglaise fera foi.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Après avoir lu ce procès-verbal, la partie comparante a signé avec le notaire le présent acte.

Signé: N. RAMIC et H. HELLINCKX.

Enregistré à Luxembourg A.C., le 1<sup>er</sup> octobre 2012. Relation: LAC/2012/45447. Reçu soixante-quinze euros (75,- EUR).

Le Receveur (signé): I. THILL.

POUR EXPÉDITION CONFORME, délivrée à la société sur demande.

Luxembourg, le 8 octobre 2012.

Référence de publication: 2012130929/137.

(120172702) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 octobre 2012.

---

**Potts Point, Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1116 Luxembourg, 6, rue Adolphe.

R.C.S. Luxembourg B 171.181.

L'an deux mille douze, le treize septembre.

Par-devant Maître Jean-Joseph WAGNER, notaire de résidence à Sanem (Grand-Duché de Luxembourg),

A comparu:

Mademoiselle Céline RENOUX, responsable marketing, demeurant à PARIS (16ème), 17 rue du Bouquet de Longchamp,

ici représentée par Madame Nathalie GAUTIER, master en gestion des entreprises et administrations, demeurant professionnellement au 6, rue Adolphe, L-1116 Luxembourg, en vertu d'une procuration donnée sous seing privé le 5 juillet 2012.

Cette procuration, signée «ne varietur» par la mandataire de la partie comparante et le notaire instrumentaire, restera annexée au présent acte aux fins de formalisation.

Laquelle partie comparante est la seule associée de la société «POTTS POINT», une société à responsabilité limitée, ayant son siège social au 6, rue Adolphe, L-1116 Luxembourg, en cours d'immatriculation auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg; constituée selon un acte reçu par le notaire soussigné le 24 août 2012, en cours de publication au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations.

Laquelle partie comparante, représentant l'intégralité du capital social, a requis le notaire instrumentant d'acter les résolutions suivantes:

*Première résolution*

L'associée décide de créer une nouvelle catégorie de parts sociales, à savoir les parts sociales de catégorie B.

*Deuxième résolution*

L'associée décide d'augmenter le capital social à concurrence d'un montant de six mille euros (EUR 6,000.-) pour le porter de son montant actuel de quatorze mille euros (EUR 14,000.-) à un montant de vingt mille euros (EUR 20,000.-) par l'émission de six mille (6000) nouvelles parts sociales de catégorie B, chaque part sociale ayant une valeur nominale d'un euro (EUR 1.-); ces six mille (6,000) nouvelles parts sociales de catégorie B sont assorties d'une prime d'émission globale d'un montant d'un million cinq cent mille euros (EUR 1,500,000.-).

Les six mille (6,000) parts sociales de catégorie B ont été souscrites et intégralement libérées par apport en numéraire par «CEFA INVEST», société à responsabilité limitée, ayant son siège au 6 rue Adolphe, L-1116 Luxembourg, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 163.798, représentée par Madame Nathalie GAUTIER, prénommée, en vertu d'une procuration sous seing privé, ci-annexée, au prix de souscription de six mille euros (EUR 6,000.-), augmenté de la prime d'émission d'un million cinq cent mille euros (EUR 1,500,000.-).

Madame Céline RENOUX, prénommée, a expressément renoncé à son droit préférentiel de souscription.

La preuve des documents justificatifs de la souscription et du montant total de l'apport en numéraire d'UN MILLION CINQ CENT SIX MILLE EUROS (EUR 1,506,000.-) a été rapportée au notaire soussigné.

*Troisième résolution*

En conséquence de la résolution précédente, l'alinéa premier de l'article 6 des statuts est modifié et aura désormais la teneur suivante:

« **Art. 6. (Premier alinéa)**

Le capital social souscrit est fixé à vingt mille euros (EUR 20,000.-), représenté par quatorze mille (14,000) parts sociales de catégorie A, et six mille (6,000) parts sociales de catégorie B, chaque part sociale ayant une valeur nominale d'un euro (EUR 1.-).»

Le montant des frais et dépenses, rémunérations et charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombe à la Société ou qui est mis à charge en raison des présentes s'élève à environ trois mille euros.



Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

DONT ACTE, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête.

Et après lecture faite et interprétation donnée à la mandataire de la partie comparante, elle a signé avec le notaire le présent acte.

Signé: N. GAUTIER, J.-J. WAGNER.

Enregistré à Esch-sur-Alzette A.C., le 17 septembre 2012. Relation: EAC/2012/12061. Reçu soixante-quinze Euros (75,- EUR).

Le Receveur (signé): SANTIONI.

Référence de publication: 2012130995/56.

(120172769) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 octobre 2012.

---

**Salvia S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-9027 Ettelbruck, 10, rue du Coude.

R.C.S. Luxembourg B 108.386.

—  
*Extrait de l'Assemblée Générale Extraordinaire des actionnaires qui s'est tenu en date du 24 mai 2008 au siège de la société.*

L'assemblée décide à l'unanimité de rayer Madame Marie Bonert

10, rue du Coude L 9027 Ettelbrück

du poste d'administrateur pour cause de décès

L'assemblée décide à l'unanimité de nommer Madame Anne-Marie Bonert 14, rue Rham L 6142 Junglinster

au poste d'administrateur

jusqu'à l'assemblée générale qui se tiendra en l'année 2014.

Ettelbruck, le 24 mai 2008.

Pour SALVIA SA

Signature

Référence de publication: 2012131166/17.

(120172768) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 octobre 2012.

---

**Rodra Investissements S.C.S., Société en Commandite simple.**

Siège social: L-2311 Luxembourg, 3, avenue Pasteur.

R.C.S. Luxembourg B 153.936.

—  
Le Bilan au 31.12.2010 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2012131011/10.

(120172786) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 octobre 2012.

---

**SD Events S.à r.l., Société à responsabilité limitée unipersonnelle.**

Siège social: L-5741 Filsdorf, 2, Kaabesbiërg.

R.C.S. Luxembourg B 128.319.

—  
Les comptes annuels au 31 décembre 2011 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2012131035/10.

(120172772) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 octobre 2012.

---

**Sem International S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1610 Luxembourg, 42-44, avenue de la Gare.

R.C.S. Luxembourg B 39.612.

—  
Les comptes annuels au 31 décembre 2011 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Extrait sincère et conforme  
SEM INTERNATIONAL S.A.

Référence de publication: 2012131037/11.

(120172718) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 octobre 2012.

---

**Sogin, Société Anonyme.**

Siège social: L-1653 Luxembourg, 2, avenue Charles de Gaulle.

R.C.S. Luxembourg B 24.407.

---

Les comptes annuels au 31 décembre 2011 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2012131044/9.

(120172798) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 octobre 2012.

---

**Tolexi Invest Corp. S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.

R.C.S. Luxembourg B 113.284.

---

*Extrait de la décision prise par le conseil d'administration en date du 20 juin 2012*

M. Philippe TOUSSAINT a été nommé comme président du conseil d'administration jusqu'à l'issue de l'assemblée générale statutaire de 2017.

Luxembourg, le 8 octobre 2012.

Pour extrait sincère et conforme

Pour TOLEXI INVEST CORP. S.A.

Intertrust (Luxembourg) S.A.

Référence de publication: 2012131078/14.

(120172390) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 octobre 2012.

---

**Moondis S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-8360 Goetzingen, 3B, rue des Champs.

R.C.S. Luxembourg B 171.840.

---

STATUTS

L'an deux mille douze,

le trois octobre.

Par-devant Nous Maître Jean-Joseph WAGNER, notaire de résidence à SANEM, Grand-Duché de Luxembourg,

ont comparu:

1.- Monsieur Mounir EL FASIH, gérant de société, né à Al Hoceima (Maroc), le 12 juin 1968, demeurant 13 rue des Vignes, F-57220 Piblangue (France);

2.- Monsieur Aïssa-Suliman EL FASIH, ingénieur Génie Civil, né à Soissons (France), le 14 avril 1990, demeurant 12 route de Fère en Tardenois, F-02200 Belleu (France),

ici représenté par:

Monsieur Mounir EL FASIH, prénommé,

en vertu d'une procuration sous seing privé lui délivrée à Belleu (France), le 20 septembre 2012.

La prédite procuration, après avoir été signée «ne varietur» par le comparant, en sa qualité de mandataire et d'associé et par le notaire soussigné, restera annexée au présent acte à des fins d'enregistrement.

Lesquels comparants ont requis le notaire instrumentant de dresser acte d'une société à responsabilité limitée qu'ils déclarent constituer entre eux par les présentes et dont ils ont arrêté les statuts comme suit:

**Titre I<sup>er</sup> . Objet - Raison sociale - Durée - Siège**

**Art. 1<sup>er</sup> .** Il est formé par les présentes entre les propriétaires actuels des parts ci-après créées et tous ceux qui pourront le devenir dans la suite, une société à responsabilité limitée qui sera régie par les lois y relatives, ainsi que par les présents statuts.

**Art. 2.** La société a pour objet principal toutes activités et services commerciaux qui ne sont pas spécialement réglementés; l'importation et l'exportation, l'achat et la vente en gros, demi-gros et détail de produits alimentaires et non alimentaires, ainsi que la distribution de ces produits au Grand-Duché de Luxembourg et à l'étranger.

La société pourra effectuer toutes opérations commerciales, industrielles, immobilières, mobilières et financières, pouvant se rapporter directement ou indirectement aux activités ci-dessus décrites ou susceptibles d'en faciliter l'accomplissement.

La société pourra s'intéresser, sous quelque forme et de quelque manière que ce soit, dans toutes sociétés ou entreprises se rattachant à son objet ou de nature à le favoriser et à le développer.

**Art. 3.** La société est établie pour une durée illimitée.

**Art. 4.** La société prend la dénomination de «MOONDIS S.à r.l.», société à responsabilité limitée.

**Art. 5.** Le siège social est établi dans la commune de Koerich, Grand-Duché de Luxembourg.

Il pourra être transféré en toute autre localité du Grand-Duché de Luxembourg, en vertu d'une décision de l'assemblée générale des associés.

La société peut ouvrir des agences ou succursales dans toute autre localité du Grand-Duché de Luxembourg et à l'étranger.

## **Titre II. Capital social - Parts sociales**

**Art. 6.** Le capital social est fixé à la somme de DOUZE MILLE CINQ CENTS EUROS (12.500,-EUR) représenté par cent (100) parts sociales d'une valeur nominale de CENT VINGT-CINQ EUROS (125,-EUR) chacune.

Chaque part sociale donne droit à une voix dans les délibérations des assemblées générales ordinaires et extraordinaires.

**Art. 7.** Le capital social pourra à tout moment être modifié moyennant l'accord des associés statuant à la majorité requise pour les modifications statutaires.

**Art. 8.** Chaque part sociale donne droit à une fraction proportionnelle au nombre de parts existantes de l'actif social ainsi que des bénéfices.

**Art. 9.** Les parts sociales sont librement cessibles entre associés.

Elles ne peuvent être cédées entre vifs à des non-associés que moyennant l'accord unanime de tous les associés. Les parts sociales ne peuvent être transmises pour cause de mort à des non-associés que moyennant le même agrément.

Dans ce dernier cas cependant, le consentement n'est pas requis lorsque les parts sociales sont transmises, soit à des ascendants ou descendants, soit au conjoint survivant.

En toute hypothèse, les associés restants ont un droit de préemption. Ils doivent l'exercer endéans les 30 (trente) jours à partir de la date de refus de cession à un non-associé. En cas d'exercice de ce droit de préemption, la valeur de rachat des parts sociales est calculée conformément aux dispositions des alinéas 6 et 7 de l'article 189 de la loi sur les sociétés commerciales.

**Art. 10.** Le décès, l'interdiction, la faillite ou la déconfiture de l'un des associés ne mettent pas fin à la société.

**Art. 11.** Les créanciers, personnels, ayant droits ou héritiers ne pourront pour quelque motif que ce soit, faire apposer des scellés sur les biens et documents de la société, ni s'immiscer en aucune manière dans les actes de son administration; pour faire valoir leurs droits, ils devront se tenir aux valeurs constatées dans les derniers bilans et inventaires de la société.

## **Titre III. Administration et Gérance**

**Art. 12.** La société est gérée et administrée par un ou plusieurs gérants, associés ou non, nommés et révocables à tout moment par l'assemblée générale qui fixe leurs pouvoirs et leurs rémunérations.

A défaut de disposition contraire, le ou les gérants ont vis-à-vis des tiers les pouvoirs les plus étendus pour agir au nom de la société dans toutes les circonstances et pour accomplir tous les actes nécessaires ou utiles à l'accomplissement de son objet social.

La société n'est engagée en toutes circonstances que par la signature individuelle du gérant unique ou lorsqu'ils sont plusieurs, par les signatures conjointes de 2 (deux) gérants, sauf dispositions contraires fixées par l'assemblée générale extraordinaire des associés.

**Art. 13.** Le décès d'un gérant ou sa démission, pour quelque motif que ce soit, n'entraîne pas la dissolution de la société.

**Art. 14.** Chaque associé peut participer aux décisions collectives quelque soit le nombre des parts qui lui appartiennent; chaque associé a un nombre de voix égal au nombre de parts sociales qu'il possède. Chaque associé peut se faire valablement représenter aux assemblées par un porteur de procuration spéciale.

**Art. 15.** Les décisions collectives ne sont valablement prises que pour autant qu'elles sont adoptées par les associés représentant plus de la moitié du capital social.

Les modifications des statuts doivent être décidées à la majorité des associés représentant les trois quarts (3/4) du capital social. Néanmoins le changement de nationalité de la société requiert l'unanimité des voix des associés.

**Art. 16.** Le ou les gérants ne contractent, à raison de leur fonction, aucune obligation personnelle relativement aux engagements régulièrement pris par eux au nom de la société; simples mandataires, ils ne sont responsables que de l'exécution de leur mandat.

**Art. 17.** L'année sociale commence le premier janvier et finit le trente et un décembre de la même année.

**Art. 18.** Chaque année, au 31 décembre, les comptes sont arrêtés et le ou les gérants dressent un inventaire comprenant l'indication des valeurs actives et passives de la société.

Tout associé peut prendre communication au siège social de l'inventaire et du bilan.

**Art. 19.** Les produits de la société, constatés dans l'inventaire annuel, déduction faite des frais généraux, amortissements et charges, constituent le bénéfice net de la société. Sur ce bénéfice net, il est prélevé cinq pour cent (5%) pour la constitution d'un fonds de réserve jusqu'à ce que celui-ci atteigne dix pour cent (10%) du capital social.

Le solde est à la libre disposition de l'assemblée générale des associés.

#### **Titre IV. Dissolution - Liquidation**

**Art. 20.** Lors de la dissolution de la société, la liquidation sera faite par un ou plusieurs liquidateurs, associés ou non, nommés par les associés, qui en fixeront leurs pouvoirs et leurs émoluments.

#### **Titre V. Dispositions générales**

**Art. 21.** Pour tout ce qui n'est pas réglé par les présents statuts, les associés s'en réfèrent aux dispositions légales en vigueur.

##### *Disposition transitoire*

Par dérogation à l'article dix sept (17) qui précède, l'année sociale commence aujourd'hui même pour finir le 31 décembre 2012.

##### *Souscription et Paiement*

Ensuite a comparu, Monsieur Mounir EL FASIH, prénommé, intervenant (i) en son nom personnel et (ii) en qualité de mandataire de Monsieur Aïssa-Suliman EL FASIH, prénommé, les deux agissant en leur qualité de seuls associés de la société, ont déclaré souscrire et libérer en numéraire les cent (100) parts sociales émises en cette qualité comme suit:

Associés	Capital souscrit	Nombre de parts sociales	Libération
1) M. Mounir EL FASIH, prénommé; . . . . .	EUR 3.125,	25	EUR 3.125,
2) M. Aïssa-Suliman EL FASIH, prénommé; . . . . .	EUR 9.375,	75	EUR 9.375,
TOTAL: . . . . .	EUR 12.500,-	100	EUR 12.500,

Preuve de cette libération en numéraire d'un montant total de DOUZE MILLE CINQ CENTS EUROS (12.500,-EUR) a été donnée au notaire soussigné qui la constate expressément.

##### *Frais*

Les parties ont évalué le montant des frais, dépenses, rémunérations et charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la société ou qui sont mis à sa charge en raison de sa constitution à environ huit cents euros.

##### *Assemblée générale extraordinaire*

Et aussitôt les associés, représentant l'intégralité du capital social et se considérant comme dûment convoqués, se sont réunis en assemblée générale extraordinaire et ont pris à l'unanimité des voix les résolutions suivantes:

1.- Le siège social de la société est établi au 3B rue des Champs, L-8360 Goetzingen, Grand-Duché de Luxembourg.

2.- Est nommé gérant unique de la société pour une durée illimitée:

Monsieur Mounir EL FASIH, gérant de société, né à Al Hoceima (Maroc), le 12 juin 1968, demeurant 13 rue des Vignes, F-57220 Piblangue (France).

3.- En conformité avec l'article DOUZE (12) des présent statuts, le gérant unique a les pouvoirs les plus étendus pour agir au nom de la société et de l'engager en toutes circonstances par sa seule signature.

4.- Le gérant unique prénommé pourra nommer un ou plusieurs agents, fixer leurs pouvoirs et attributions et les révoquer.

Dont acte, fait et passé à Belvaux, Grand-Duché de Luxembourg (Grand-Duché de Luxembourg), les jour, mois et an qu'en tête des présentes.

Et après lecture et interprétation donnée par le notaire instrumentant, ledit comparant prénommé, agissant en sa double qualité, a signé avec Nous notaire soussigné le présent acte.

Signé: M. EL FASIH, A.S. EL FASIH, J.J. WAGNER.

Enregistré à Esch-sur-Alzette A.C., le 4 octobre 2012. Relation: EAC/2012/12954. Reçu soixante-quinze Euros (75.- EUR).

Le Receveur (signé): SANTIONI.

Référence de publication: 2012131520/135.

(120173605) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 octobre 2012.

---

**Thunderbird E S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-2430 Luxembourg, 7, rue Michel Rodange.

R.C.S. Luxembourg B 117.027.

Les comptes annuels au 31 décembre 2011 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Silvia Mathieu

Mandataire

Référence de publication: 2012131064/11.

(120172746) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 octobre 2012.

---

**Thunderbird O S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-2430 Luxembourg, 7, rue Michel Rodange.

R.C.S. Luxembourg B 118.434.

Les comptes annuels au 31 décembre 2011 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Silvia Mathieu

Mandataire

Référence de publication: 2012131065/11.

(120172756) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 octobre 2012.

---

**Jacquemart, Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1852 Luxembourg, 2, rue Kalchesbruck.

R.C.S. Luxembourg B 13.533.

*Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire de l'associé unique de de la société "Jacquemart S.A.R.L." tenue en date du 5 octobre 2012 à Kalchesbrück*

L'associé unique a pris les résolutions suivantes:

Après en avoir délibéré, l'assemblée accepte la démission de Monsieur René HAMEL, demeurant à L-3348 Leudelange, 35 Rue des Champs de ses postes de "Gérant" et de "Gérant-Délégué" avec effet à ce jour.

Il est également décidé de ne pas pourvoir à son remplacement. Ainsi, Monsieur Roger WICKLER, né le 16.5.1976 à B-Malmedy et demeurant à D-50968 Köln, 60 Leyboldstrasse restera le seul gérant et continuera d'exercer son mandat de "Gérant-Président" pour une durée indéterminée.

Il est également décidé de rectifier le pouvoir de signature et par conséquent la seule signature de Monsieur Roger WICKLER pourra valablement engager la société.

Pour extrait sincère et conforme

Signature

L'associé unique

Référence de publication: 2012130843/20.

(120172776) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 octobre 2012.

---

**Maison Schutz S.à r.l., Société à responsabilité limitée unipersonnelle.**

Siège social: L-1815 Luxembourg, 279, rue d'Iltzig.

R.C.S. Luxembourg B 139.526.

Les comptes annuels au 31 décembre 2011 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2012130909/9.

(120172723) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 octobre 2012.

---